DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 8 octobre 2017 - 17 Muhharam 1439 - N° 1727 - 5e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

MÉTÉO

25° : ALGER
33° : TAMANRASSET

ALGÉRIE-VENEZUELA

Le Président vénézuélien Nicolas Maduro Moros effectue une escale technique à Alger

P.24

MANIPULATION AU SERVICE PRESSE DE L'ONU :

L'Algérie demande des précisions

P.24

ALGÉRIE-FRANCE

Une délégation du Conseil d'Etat achève sa visite de travail en France

P.24

PARLEMENT

L'APN participera à Téhéran à la réunion de l'Union des Conseils des pays membres de l'OCI

P.24

ENA:

OUVERTURE DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2017-2018

M.BEDOUI : «OUVRIR GRAND LA VOIE AUX INVESTISSEURS»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a présidé, hier, la cérémonie d'ouverture de l'année académique (2017-2018) de l'Ecole nationale d'administration «Ahmed Medeghri». M. Bedoui était accompagné de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit et du ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, et de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme, Fafa Benzerrouki. Dans son allocution à l'occasion, M. Bedoui a indiqué que la nouvelle année académique «intervient dans un contexte de grandes mutations» que connaît l'Administration publique, à la lumière des chantiers ouverts pour répondre aux aspirations des citoyens», ce qui dénote l'engagement de l'Etat «à introduire des méthodes modernes de gestion à tous les niveaux». Il a rappelé, à cet effet, le rôle pionnier de cette école dans la formation de compétences nationales.

P. 3

ELECTIONS LOCALES:

M.Bedoui : «Les préparatifs vont bon train à travers l'ensemble du territoire nationale»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a indiqué samedi à Alger que les préparatifs des prochaines élections locales "vont bon train" à travers l'ensemble du territoire national, précisant que tous les moyens étaient réunis pour assurer le succès de cette échéance.

ARMÉE

Gaïd Salah en visite de travail à la 6e Région militaire à Tamanrasset

P. 3

ENVIRONNEMENT:

Convention de partenariat entre le ministère de l'Environnement et les Scouts musulmans algériens

P. 4

ILLIZI :

Lancement prochain d'une étude d'exploitation de 3 sources thermales au Tassili N'Ajjer

P. 4

SANTÉ

Le diabète de type 1 réduit l'espérance de vie de plus de 10 ans

P.p 12-13

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

Un contrat de développement sera soumis au Premier ministre la semaine prochaine

P. 4

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE - MISE À JOUR, MARDI 10 OCTOBRE) :

USMA-USMH domicilié au stade Omar-Hamadi

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME :

05 bombes artisanales détruites à Bouira

P. 3

CET APRÈS-MIDI À 14H AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Célébration de la Journée nationale de la diplomatie algérienne

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie algérienne, le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence sur le thème «La diplomatie algérienne et les mutations internationales», animée par des spécialistes en présence de personnalités historiques, chercheurs, étudiants et représentants de la presse nationale.

Horaire des prières

Dimanche 17 Moharem 1439

Fajr	05:17
Dohr	12:36
Asr	15:51
Maghreb	18:25
Isha	19:45

MOUDJAHIDINE

Zitouni à BBA

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

ASSOCIATION IQRA

Rentrée scolaire des classes d'alphabétisation

La présidente de l'Association «Iqra», Mme Aïcha Barki, donnera ce matin à partir de 9h dans la wilaya déléguée de Djanet, le coup d'envoi de la rentrée scolaire des classes d'alphabétisation session 2017/2018.

ÉNERGIE

M. Mustapha Guitouni demain à Tizi Ouzou

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni, effectuera demain lundi 9 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

TOURISME ET ARTISANAT

Mermouri mardi à Ouargla

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hacène Mermouri, effectuera mardi 10 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla. Au cours de cette visite, le ministre présidera les travaux d'une rencontre régional sur «Le rôle de l'investissement touristique dans le développement de l'économie nationale». Cette rencontre réunira l'ensemble des intervenants et des opérateurs du secteur du tourisme des Hauts-Plateaux et du Sud.

GALERIE AÏCHA-HADDAD

Exposition collective d'arts plastiques

La galerie d'Arts, Aïcha Haddad, abrite une exposition collective d'arts plastiques des artistes peintres Ouiza Achab, Fatiha Ladjadj, Abdelkader Mekedem et Lila Faci, intitulée "Arc En Toiles".

Météo

	Max	Min
Alger	26°	13°
Oran	27°	15°
Annaba	24°	13°
Béjaïa	25°	14°
Tamanrasset	33°	18°

LE 12 OCTOBRE À LA SALLE IBN ZEYDOUN

Anis Bourahla en concert

L'artiste, Anis Bourahla, animera un concert exceptionnel, jeudi 12 octobre à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun (Office Riadh El Feth).

DU 1ER AU 3 DÉCEMBRE À ORAN

24e congrès de la SACOT

Le 24e congrès de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique aura lieu du 1 au 3 décembre prochain à Oran, avec la participation de plus de 200 spécialistes algériens et étrangers. Cette édition propose deux thèmes : "Les déformations des membres inférieurs de l'enfant : de l'examen radio-clinique à la réparation chirurgicale" et "Les fractures du coude chez l'enfant". Le choix des deux thèmes n'est fortuit, puisque les déformations ou malformations des membres inférieurs de l'enfant sont de plus en plus courantes en Algérie, ainsi que les fractures du coude représentent 10 % de l'ensemble des fractures des membres supérieurs avec un fort risque de complication. Cette rencontre scientifique regroupera des spécialistes en orthopédie et traumatologie des quatre coins du pays, ainsi que des spécialistes étrangers qui viendront exposer leurs expériences en la matière ainsi que les nouveautés de cette spécialité. Un riche programme est concocté pour les trois jours de ce congrès comprenant des tables rondes, des conférences d'enseignement, des séances thématiques, des communications orales et affichées entre autres.

CACI

Rencontre d'affaires algéro-nigériane

Dn partenariat avec l'ambassade du Nigeria et dans la continuité des efforts visant l'intensification des liens de coopération économique avec les pays africains, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 9h, une rencontre d'Affaires algéro-nigériane. Cette rencontre offrira un espace idéal de réseautage pour les entreprises algériennes et leurs homologues nigérianes à travers des rencontres B2B, permettant d'explorer les opportunités et potentialités de partenariat notamment dans les secteurs suivants : Agriculture et agro-industrie ; Electroménagers et équipements de cuisine ; Matériaux de construction et céramique ; Cosmétiques et pharmaceutiques ; Produits miniers ; Tourisme ; Construction travaux publics.

TISSEMSILT

Commémoration du 5e anniversaire du décès du Président Chadli Bendjedid

L'annexe du musée El-Moudjahid de Tissemsilt a célébré, vendredi, le 5e anniversaire du décès de l'ancien président de la République Chadli Bendjedid. Des dépliants et autres publications, mettant en exergue le parcours de l'ancien président, notamment la période durant laquelle il était à la tête de l'Etat (1979-1992), ont été distribués, à cette occasion, aux élèves des établissements scolaires et aux citoyens. D'autre part, l'annexe du musée El-Moudjahid a lancé, dans le cadre de cette manifestation, une opération de sensibilisation pour faire connaitre l'ancien président et moudjahid Chadli Bendjedid, et ce à travers son site électronique, ainsi que ses pages officielles sur les réseaux sociaux. Chadli Bendjedid est né le 14 avril 1929 à Boutheldja, dans la wilaya d'El-Tarf. Il a rejoint les rangs de l'Armée de Libération Nationale (ALN) en 1954 et a été nommé, après le recouvrement de l'indépendance du pays, chef de la 5e Région Militaire à Constantine, puis la 2e RM à Oran en 1964. A cette époque, il a supervisé le retrait des forces françaises de plusieurs zones du pays, notamment le retrait des forces navales de la base navale de Mers El-Kebir (Oran) en 1968. Chadli Bendjedid a présidé aux destinées du pays, en remplacement du feu président Houari Boumediene entre 1979 et 1992. Il est décédé le 6 octobre 2012 à l'âge de 83 ans.

ENA:

Ouverture de l'année académique 2017-2018

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a présidé, hier, la cérémonie d'ouverture de l'année académique (2017-2018) de l'Ecole nationale d'administration «Ahmed-Medeghri».

M. Bedoui était accompagné de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit et du ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, et de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme, Fafa Benzerrouki.

Dans son allocution à l'occasion, M. Bedoui a indiqué que la nouvelle année académique «intervient dans un contexte de grandes mutations» que connait l'Administration publique, à la lumière des chantiers ouverts pour répondre aux aspirations des citoyens», ce qui dénote l'engagement de l'Etat «à introduire des méthodes modernes de gestion à tous les niveaux».

Il a rappelé, à cet effet, le rôle pionnier de cette école dans la formation de compétences nationales. Le parcours pédagogique de l'ENA a fait l'objet de réformes ces deux dernières années, dans le but d'adapter les programmes d'enseignement en vue de former une élite capable de «faire face aux défis» inhérents aux mutations socio-économiques, a précisé M. Bedoui, insistant sur l'enrichissement de la formation de matières relatives à la modernisation du service public.

Le ministre a rappelé, à cette occasion, les réalisations de l'Algérie sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a «instauré la politique de réconciliation nationale et redonné espoir aux Algériens pour vivre en paix, avant de devenir une référence et un modèle à méditer en termes de consécration des valeurs de fraternité et de tolérance».

Rappelant l'organisation des dernières élections législatives dans «le calme et la sérénité», le ministre a rappelé que le pays s'apprêtait à amorcer une nouvelle étape du processus de réforme politique, celle des élections des Assemblées populaires locales chargées de «consacrer la démocratie participative», en plaçant le citoyen au centre de la gestion locale et de proximité.

Pour le ministre, le choix de la démocratie participative nécessite «la mise en place de tous les outils juridiques et règlementaires pour optimiser l'efficacité des acteurs locaux et les pousser à coopérer et à interagir» avec les élus et opérateurs économiques.

«Les prochaines élections locales sont d'une telle importance que les collectivités régionales sont appelées, aujourd'hui plus que jamais, à assumer pleinement leurs responsabilités au service du citoyen, d'autant que l'Etat leur a réuni les conditions nécessaires, à la faveur du programme du président de la République qui n'a eu de cesse de qualifier ces collectivités de pierre angulaire du processus de développement local», a poursuivi le ministre.

Dans ce contexte, M. Bedoui a appelé les walis, les cadres des collectivités régionales et les élus à «ouvrir grand la voie aux investisseurs, dans le respect de la loi, en vue de promouvoir l'espace économique, générer des richesses et contribuer au bien-être et à la prospérité des citoyens». Il a, également, affirmé que les chantiers lancés par l'Etat «seront renforcés par de nouveaux acquis, à la faveur d'une plus large décentralisation visant à permettre à ces collectivités de mieux s'adapter avec leur nouveau rôle économique pour être «non un consommateur des aides de l'Etat, mais plutôt un acteur responsable et actif dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques». Enfin, M. Bedoui a appelé les énarques à «être à la hauteur de la réputation dont jouit l'ENA, connue pour sa rigueur et son sérieux», ajoutant que le legs de cette école était basé sur «des valeurs sûres au service du développement et du progrès de l'Etat et du citoyen». Le cours inaugural de cette année a été consacré au Service public.

ÉLECTIONS LOCALES:

Bedoui : «Les préparatifs vont bon train à travers l'ensemble du territoire nationale»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a indiqué hier à Alger que les préparatifs des prochaines élections locales "vont bon train" à travers l'ensemble du territoire national, précisant que tous les moyens étaient réunis pour assurer le succès de cette échéance.

"Les préparatifs des prochaines élections locales vont bon train à travers l'ensemble du territoire national", a déclaré M. Bedoui à la presse en marge de l'ouverture de l'année académique à l'Ecole nationale d'administration, ajoutant que "tous les moyens humains et matériels sont réunis" pour que ce rendez-vous électoral "soit à la hauteur des aspirations des citoyens, des instructions du président de la République et des valeurs constitutionnelles".

La phase actuelle de ces préparatifs est celle du dépôt des recours par tout candidat dont la candidature aura été rejetée, a-t-il dit, précisant que les concernés ont trois (3) jours pour présenter leurs recours à la justice.

Concernant le fichier électoral national, le ministre a souligné que ses services "continueront à remédier aux lacunes relevées et à la double inscription des électeurs en mobilisant tous les moyens humains nécessaires et en utilisant les nouvelles technologies de communication", ajoutant que "le fichier électoral est assaini à 95% et l'opération devrait se clôturer fin octobre".

M. Bedoui a fait savoir que le site électronique du ministère de l'Intérieur avait été doté de "nouvelles applications offrant de nombreuses prestations dont l'identification du bureau de vote d'un électeur par l'introduction de son nom, son prénom et sa date de naissance.

Le ministre a ajouté que le vote électronique, en vigueur dans les pays développés, fera son entrée en Algérie en 2022 grâce aux caractéristiques de la carte nationale d'identité biométrique.

Réagissant aux interrogations de certaines parties quant au rôle de l'élu local, M. Bedoui a affirmé que "des milliers d'élus au niveau des APC et APW ont réalisé un travail colossal au cours du mandat actuel, des mandats précédents, voire même pendant la décennie noire", avant d'ajouter que "sans la contribution de l'élu, à ce moment précis, l'Algérie ne serait jamais parvenue à rester debout, c'est pourquoi, il importe de rendre hommage à l'ensemble des élus au niveau des 1541 communes, pour avoir accompli pleinement leurs missions".

Interrogé sur les mécanismes de lutte contre la transhumance politique, le ministre a précisé que la Loi organique portant régime électoral "a interdit" ce phénomène et qu'en coordination avec la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), "cette question sera abordée" dans le Code communal et de wilaya qui"sera sous forme de loi organique unifiée intitulée Loi relative aux collectivités locales".

Cette loi qui sera soumise au gouvernement début 2018, " mettra en œuvre les nouveaux principes constitutionnels et consacrera la décentralisation et le rôle économique des collectivités locales et de l'élu local",a-t-il soutenu.

Répondant à une question sur le recensement des migrants clandestins présents sur le territoire national, M. Bedoui a indiqué que "l'opération se poursuit et une Commission nationale présidée par le ministre de l'Intérieur et comprenant divers services sécuritaires et administratifs existe déjà". Ladite commission" travaille pour la concrétisation d'un seul objectif, à savoir, préserver la sécurité et stabilité du pays, ainsi que la quiétude du citoyen". " La commission mettra en place des mécanismes juridiques, dont le fichier national des migrants qui sera élaboré dans les semaines à venir", a précisé M.Bedoui.

ARMÉE

Gaïd Salah en visite de travail dimanche à la 6e Région militaire à Tamanrasset

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection à la 6ème Région militaire à Tamanrasset, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette visite, qui coïncide avec l'ouverture de l'année de préparation au combat 2017-2018, à travers l'ensemble des Régions militaires, sera une opportunité durant laquelle le général de corps d'armée aura à inspecter quelques unités et tenir des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région, précise-t-on de même source.

LUTTE ANTITERRORISTE :

5 bombes artisanales détruites à Bouira (MDN)

Cinq (5) bombes artisanales ont été détruites vendredi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indiquait hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale Populaire a détruit, le 6 octobre 2017, cinq (05) bombes de confection artisanale à Bouira (1e Région militaire), précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, "un détachement de l'ANP a arrêté trois (3) narcotrafiquants et saisi deux (2) véhicules utilitaires et huit (08) kilogrammes de kif traité à El Oued (4e RM), tandis que d'autres détachements ont saisi, à Tamanrasset et In Guezzam (6e RM), (1000) litres de carburant et divers outils d'orpaillage".

En outre, des Garde-côtes ont mis en échec, à Oran, Mostaganem et Béni Saf (2e RM), des tentatives d'émigration clandestine de (57) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que (20) immigrants clandestins de différentes nationalités ont arrêtés à In Salah (6e RM),

APN:

La Commission des finances examine six amendements introduits au projet de loi sur la monnaie et le crédit

La Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie, hier, pour examiner six (06) amendements proposés au projet de loi complétant l'ordonnance 03-11 relative à la monnaie et au crédit, qui lui ont été soumis vendredi par le bureau de l'assemblée, indique un communiqué de l'APN.

La réunion a été présidée par M. Toufik Toureche, président de la commission, en présence du ministre des finances, Abderrahmane Raouia, du ministre des relations avec le Parlement, Tahar Khaoua et des délégués des auteurs des amendements. Ledit projet de loi devrait être voté dimanche à l'APN.

ÉLECTIONS LOCALES:

Le MPA participera avec 850 listes dans 46 wilayas

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounés, a annoncé hier à Alger, que son parti participera aux élections locales du 23 novembre prochain, avec 850 listes électorales dans 46 wilayas.

«Le MPA est prêt pour les élections locales auxquelles il participera avec 850 listes électorales réparties sur 46 wilayas», a indiqué M.Benyounés à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil national du Parti, précisant que le but de sa formation politique lors des prochaines échéances est de «conserver la 3e place» obtenue lors des dernières législatives.

Rappelant que son parti est «la 3e force politique dans le pays en termes de popularité et de représentation au sein de la société», M. Benyounès affirme que «les tentatives de déstabilisation du Mouvement l'ont renforcé davantage» assurant que «le MPA se porte bien aujourd'hui».

«Les problèmes internes sont quelque chose de normale dans tout parti politique» a ajouté M. Benyounes en allusion au départ d'un nombre de militants.»La démission est une décision personnelle et libre en démocratie», a-t-il soutenu.

Le président du MPA a affirmé que l'opération de l'élaboration des listes de candidatures s'est déroulé «dans un climat démocratique» appelant à faire de ce prochain rendez-vous électoral «une fête de la démocratie».

Réagissant à l'appel de certains partis de l'opposition sur l'application de l'article 102 de la Constitution, M. Benyounes a estimé que les initiateurs de cet appel veulent «un coup d'état médical» les invitant à «respecter les échéances électorales et à attendre la présidentielle de 2019».

En réponse aux «partisans de la révolution pacifique», M. Benyounès affirme que «le changement par la voie des élections est la seule solution en démocratie, laquelle consacre le débat à l'intérieur des institutions et non dans la rue», fustigeant les partis de l'opposition qui prônent ces slogans alors qu'ils «ont échoué à se rassembler».

Abordant la question du financement non-conventionnel, soutenu par son parti, il a salué «le discours franc» du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, sur la situation économique difficile que traverse le pays, appelant, à ce titre, à l' accompagnement ce type de financement par «des réformes économiques profondes». Par ailleurs, le président du MPA a apporté son soutien à la télévision publique quant à la diffusion d'images de la décennie noire estimant que «ce sont des images reflétant la réalité de l'Algérie des années 1990» et qu'elles sont importantes pour ne pas oublier les victimes du terrorisme et faire connaître aux nouvelles générations cette partie de leur histoire.

APS

ILLIZI :

Lancement prochain d'une étude d'exploitation de trois sources thermales au Tassili N'Ajjer

Une étude d'exploitation de trois sources thermales dans la région du Tassili N'Ajjer sera lancée prochainement, a affirmé hier à Djanet le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassen Mermouri.

«Une étude portant exploitation de trois sources thermales sera lancée prochainement dans la région du Tassili N'Ajjer en vue de contribuer à la propulsion des activités touristiques dans cette région aux importantes potentialités touristiques, classée au patrimoine mondial», a souligné M. Mermouri, en visite de travail et d'inspection dans cette wilaya déléguée située à 420 km d'Illizi.

S'agissant du volet de l'investissement touristique, le ministre a fait part de l'adoption finale du schéma d'aménagement de la zone d'expansion touristique (ZET) de Tagharghart, vaste de 100 hectares pour accueillir six structures hôtelières d'une capacité d'hébergement une fois opérationnelles de 1.600 lits.

Le ministre a aussi souligné «la nécessité de créer de nouvelles destinations touristiques dans le Tassili N'Ajjer et de travailler à leur promotion par la médiatisation», tout en mettant en avant «l'importance du développement du tourisme intérieur par l'attrait des touristes nationaux».

Il a, en outre, indiqué que «les efforts sont déployés en coordination avec le ministère des Transports en vue de réduire, à échelle de 50%, le tarif de transport aérien vers les destinations touristiques du sud du pays».

M. Mermouri a, lors d'une rencontre avec les opérateurs touristiques et les partenaires du secteur de la wilaya déléguée de Djanet, réitéré que «le secteur les accompagnera à travers la prise en charge de leurs préoccupations et l'octroi de facilités susceptibles de booster les activités touristiques dans la région».

Après avoir inspecté le centre d'Artisanat du quartier de Zelouaz à Djanet, le premier responsable du secteur a rassuré les artisans qu'ils seront accompagnés notamment en matière de commercialisation de leurs produits et d'attribution de locaux commerciaux, avant de faire part de la conversion de la maison d'artisanat, implantée au centre de la ville de Djanet, en un centre de commercialisation des produits et articles d'artisanat.

Cette visite a été mise à profit par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat pour inspecter le siège de la direction déléguée de tourisme, de l'artisanat et de la formation professionnelle, où il a pris connaissance des activités de cette instance et du mouvement touristique dans la région, avant de s'enquérir d'une exposition d'artisanat, tenue au centre d'Artisanat de Zelouaz.

M. Mermouri a pris connaissance du projet du centre touristique, dont les travaux ont été achevés, des activités de l'Office national du tourisme ainsi que du chantier de la ZET de Tagharghart, située à 30 km de la ville de Djanet.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE:

Un contrat de développement sera soumis au Premier ministre la semaine prochaine

Un contrat de développement de l'industrie pharmaceutique sera soumis au Premier ministre Ahmed Ouyahia, la semaine prochaine, a indiqué hier à Alger le président de l'Union nationale des opérateurs de pharmacie (UNOP) Abdelouahed Kerrar.

Lors d'une conférence de presse organisée par le forum de la santé, M. Kerrar a fait savoir que les opérateurs de pharmacie s'engagent à travers un contrat de développement à assurer la couverture de 70% des besoins en médicaments et développer les flux d'exportation, en réaffirmant que cet objectif est largement à la portée des opérateurs algériens.

Pour rappel, dans son Plan d'action adopté récemment par le Parlement, le gouvernement a affiché sa volonté d'arriver à couvrir 70% des besoins nationaux en médicaments d'ici 2019.

Cependant, la réalisation de cet objectif (augmentation de la production locale et le développement de l'exportation) reste tributaire des solutions qu'apportera le gouvernement à certains problèmes que vit la filière de la pharmacie, a relevé M.Kerrar.

Dans ce cadre, l'Unop plaide pour la mise en activité de l'Agence nationale du médicament installée depuis 2016, et "clarifier" notamment ses prérogatives par rapport à celle de la direction de la pharmacie au niveau du ministère de la Santé.

Les producteurs pharmaceutiques appellent également à une révision de la politique des prix des médicaments.

Sur ce point, M. Kerrar a affirmé qu'il n'est plus envisageable de prévoir un développement d'une industrie pharmaceutique de qualité sans que les prix soient rémunérateurs aux producteurs .

La baisse de la valeur du dinar et l'absence de réajustement des marges fragilisent les producteurs,a- t-il ajouté.

"Nous avons formulé depuis deux ans des demandes au Comité économique du ministère de la Santé, pour une réévaluation des prix d'une centaine de produits, mais on n'a toujours pas reçu de réponse" rappelle M.Kerrar, qui relève que cette situation a contraint certains producteurs à abandonner la fabrication de certains médicaments.

Il appelé également à une "mise à niveau" du cadre règlementaire, déplorant le fait que ce qui est appelé BPF (bonnes pratiques de fabrication) des médicaments date depuis1997.

Il a déploré aussi "l'absence" d'une réglementation concernant la fabrication et la commercialisation des compléments alimentaires ainsi que les produits fabriqués à base de plantes.

92 milliards DA économisés aux caisses de la sécurité sociale sur 10 ans grâce à la production locale

Par ailleurs, le président de l'Unop a salué les efforts des producteurs nationaux qui, estime t-il, ont réussi à donner corps aux politiques tournées vers la production locale à travers la baisse des prix du médicament, permettant aux caisses d'assurance sociale de mettre en place un tarif de référence qui a stimulé la politique gouvernementale d'élargissement de l'accès aux soins.

Dans ce cadre, il a fait savoir que la production locale des médicaments a permet d'économiser 92 milliards de dinars au profit des caisses de la sécurité sociale sur une période de dix ans.

En outre, l'Unop plaide pour un développement des services afin d'assurer un meilleur accompagnement de la production locale.

S'agissant de l'exportation, son président a appelé le gouvernement à préparer le terrain aux investisseurs, rappelant qu'actuellement il existe 80 unités de fabrication de médicaments,151 agréments provisoires et 203 concernant les produits pharmaceutiques délivrés par le ministère de la Santé.

Il a appelé aussi à une révision de la loi sur la monnaie et le crédit de tel sorte à ce que les entreprises algériennes peuvent acquérir des sociétés à l'étranger.

La part de la production locale est passée de 25% à 47% entre 2008 et 2016, a rappelé ce responsable.

En valeurs, cette production a progressé de 473 millions dollars à 1,8 milliards de dollars durant la même période.

La consommation nationale de médicaments aura enregistré un taux de croissance annuel moyen de 9,3% au cours des dix dernières années, a rappelé le même responsable.

Cette progression a été réalisée garce, non seulement au savoir faire des producteurs nationaux mais aussi à la volonté politique des pouvoirs publics de développer l'industrie pharmaceutique et l'interdiction de l'importation des médicaments fabriqués localement depuis 2008, a t-il affirmé.

ENVIRONNEMENT:

Signature d'une convention de partenariat entre le ministère de l'Environnement et les Scouts musulmans algériens

Une convention a été signée hier à Alger entre le ministère de l'Environnement et les Energies renouvelables et les Scouts musulmans algériens (SMA) pour établir un partenariat entre les deux parties dans le domaine de l'environnement .

Il s'agit d'une convention qui vise à mettre en place les mécanismes nécessaires pour instaurer une coopération bilatérale, et ce en promouvant et mettant en œuvre le programme des «autorités publiques-société civile» selon le plan de travail du ministère.

Le document a été paraphé par la ministre de l'Environnement les Energies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, et le Commandant général des scouts musulmans, M. Mohamed Boualleg, qui vise à mettre à disposition des scouts musulmans tous les moyens possible du ministère et de touts les organismes, les établissements et les entreprises sous sa tutelle, pour mener à bien toute action dans le cadre cet accord.

A noter que la convention tourne autours de plusieurs pistes de partenariat citant entre autres, la mise en œuvre des programmes de sensibilisation , d'éducation environnementale et de formation qui concernent les déchets, les changements climatiques, la biodiversité, le littoral et la promotion des énergies renouvelables.

Ces programmes vont être mis en œuvre par tous les établissements sous tutelle du ministère, en collaboration avec les Scouts musulmans algériens.

La coordination en matière de protection de l'environnement à travers l'installation des clubs verts au niveau des commissariats des wilayas relevant des scouts musulmans , l'installation d'un comité mixte de suivi et la création d'un club de scouts environnemental au niveau des commissariats des wilayas relevant des scouts musulmans, figurent également parmi les points essentiels de ce programme de partenariat.

Mme Zerouati a relevé l'importance particulière de la protection de l'environnement à travers notamment la sensibilisation pour instaurer une véritable culture environnementale, ajoutant que tous les organismes relevant de son ministère accompagneront les scouts musulmans à travers tous le territoire nationale dans leurs activités de sensibilisation.

Pour sa part , M.Boualleg a relevé le rôle des scouts musulmans algériens dans l'éducation et la sensibilisation des générations futur sur la nécessité de protéger l'environnement, indiquant toutefois que la signature de cette convention portera en premier lieu sur l'instauration d'une culture environnementale approfondie pour le développement durable, tout en ajoutant que la formation des encadreurs des clubs verts reposera sur le

Conservatoire nationale des formations à l'environnement (CNFE). Il a par ailleurs donné le coup d'envoi du lancement officiel de la saison des scouts musulmans algériens avec un nombre de 80.000 adhérant à travers le territoire nationale.

APS

SELON LA COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Les amendements proposés au projet de loi sur la monnaie et le crédit examinés depuis hier

Le président de la Commission des finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), Toufik Torche, a indiqué vendredi à Alger que la commission examinera le lendemain les amendements proposés par les députés au projet de loi complétant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, et statuera sur leur recevabilité avant de soumettre le projet de loi au vote dimanche.

La Commission des finances et du Budget de l'APN examinera samedi les amendements proposés par les députés au projet de loi, a indiqué à l'APS, M. Torche au terme de la séance de débat autour du projet de loi complétant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, avant de relever que le nombre de propositions s'élèvait à 7, dont 6 ont été acceptées et une refusée car ne remplissant pas les conditions juridiques.

L'APN avait indiqué dans un communiqué que son bureau a tenu vendredi une réunion, sous la présidence de Said Bouhadja, consacrée à l'examen des sept (7) amendements proposés au projet de loi sur la monnaie et le crédit, au terme de laquelle il a été décidé d'en soumettre six à la commission spécialisée pour examen.

Concernant les amendements proposés, la députée Fatma Saidi du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a indiqué qu'ils concernaient les articles 67, 68 et 73 de la loi sur la monnaie et le crédit, pour l'introduction officielle de la finance islamique sachant que la loi algérienne ne prévoit pas de clauses juridiques pour ce mode de financement.

Les autres amendements portent, selon Mme. Saidi, sur l'article 45 de la loi sur la monnaie et le crédit et proposent une révision de la durée du recours au financement non conventionnel en la réduisant de cinq (5) années (comme proposé dans le projet de loi), à une année renouvelable.

Les propositions concernent également les domaines d'emploi du financement non conventionnel en le limitant au budget d'équipement et d'investissement, le plafonnement des fonds qui seront injectés par la Banque d'Algérie dans le Trésor public et qui ne doivent pas dépasser le déficit annuel enregistré par le trésor et enfin la mise en place d'une commission parlementaire composée de membres des deux chambres du parlement pour suivre l'application du mécanisme de financement non conventionnel.

Le projet de loi portant amendement de la loi sur la monnaie et le crédit a pour objectif d'autoriser la Banque d'Algérie, à titre exceptionnel et durant une période de cinq ans, à procéder à l'achat direct de titres émis par le Trésor, en vue de couvrir les besoins de financement du Trésor, du Fonds national de l'investissement et de financer le remboursement de la dette publique interne, et le rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et de la Sonatrach. Une commission installée au niveau du ministère des Finances se chargera du contrôle et du suivi de l'application, sur le terrain, du mécanisme du financement non conventionnel.

L'APN avait achevé vendredi matin l'examen du projet de loi amendant et complétant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, à travers les différentes interventions des députés et les réponses du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia à leur préoccupations. Le projet de loi sera soumis au vote des députés lors d'une séance plénière prévue dimanche prochain.

LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE RAOUIA A AFFIRMÉ L'A AFFIRMÉ :

« Le renoncement au financement non conventionnel dès que les conditions financières le permettront »

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a affirmé jeudi que le recours au financement non conventionnel permettra d'assurer des ressources de financement supplémentaires à l'économie nationale, ajoutant qu'il sera renoncé à ce mécanisme dès que les conditions financières le permettront.

En réponse aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre des débats autour du projet de loi sur la monnaie et le crédit, le ministre a souligné que cette loi "intervient dans un contexte interne et externe spécial".

Le projet de loi portant amendement de la loi sur la monnaie et le crédit a pour objectif d'autoriser la Banque d'Algérie, à titre exceptionnel et durant une période de cinq ans, à procéder à l'achat direct de titres émis par le Trésor, en vue de couvrir les besoins de financement du Trésor, du Fonds national de l'investissement et de financer le remboursement de la dette publique interne, et le rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et de la Sonatrach.

M. Raouia a expliqué qu'"en recourant au financement non conventionnel, le gouvernement tend à assurer un moyen de financement supplémentaire en vue de poursuivre la réalisation des projets de développement

Il a ajouté que ce mécanisme sera appliqué pour une durée de cinq ans maximum, rappelant que " l'objectif est de réaliser l'équilibre budgétaire tout en poursuivant les efforts de développement, sachant qu'il sera renoncé à ce mécanisme dès que la situation financière le permettra".

Le déficit budgétaire enregistré est dû aux "grandes" dépenses effectuées par l'Etat depuis le début du millénaire à travers le lancement d'un programme ambitieux d'investissements publics pour rattraper le retard structurel et renforcer la croissance économique, permettant ainsi la réalisation des quatre programmes économiques engagés depuis 2001, a-t-il noté. Le financement non conventionnel sera destiné "exclusivement" au financement des projets de développement de l'investissement, a soutenu le ministre, ajoutant que sera appliqué dans le cadre des lois de finance soumises et débattues annuellement devant le parlement.

Concernant le contrôle du financement non conventionnel, le ministre a déclaré qu'il se assuré à travers un suivi sur le terrain par une commission installée par le ministère des Finances. La Banque d'Algérie assurera également le suivi de l'impact de ce mécanisme sur la masse monétaire, le niveau d'inflation, la liquidité bancaire et le prix de change, pour "une utilisation optimale de ce financement exceptionnel", a encore précisé le ministre des Finances.

Projet de création d'une banque à l'étranger pour mobiliser les épargnes de la communauté algérienne

D'autre part, concernant les produits islamiques au niveau des banques, le ministre a souligné que la loi sur la monnaie et le crédit consacre le principe de création d'une banque publique qui permettra à ces institutions financières d'assurer des produits de ce genre à leurs clients comme cela est en vigueur dans la banque Al Baraka et la Banque Al Salam.

Les banques publiques devront proposer ces produits dans un avenir proche, soit avant la fin de l'année en cours, notamment la CNEP Banque, la BDL et la BADR.

Au niveau international, M. Raouia a évoqué le projet de création d'une banque à l'étranger pour la collecte de l'épargne de la communauté nationale.

Par ailleurs, il a souligné que la rationalisation des dépenses nationales constituait "un impératif" pour toutes les économies en toute circonstances, précisant que "la démarche du gouvernement vise la rationalisation des dépenses nationales et la réalisation de la croissance économique".

Il a évoqué l'adoption d'un cadre budgétaire pour la période 2017-2019 pour une meilleure exploitation des ressources disponibles, la définition des priorités et la maitrise des prévisions et la réalisation des objectifs des secteurs ministériels pour assurer leur pérennité.

En vue de faire face à la diminution des ressources financières en raison de la chute des cours du pétrole, le gouvernement a pris une série de mesures pour maitriser les dépenses de fonctionnement et d'équipement tout en maintenant le niveau de soutien à la croissance, outre la nécessité d'engager des réformes fiscales pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales et optimiser le recouvrement fiscal, élargir l'assiette fiscale et créer des centres fiscaux proches du citoyen, a-t-il dit.

Le ministre a insisté sur la modernisation de l'administration fiscale, grâce à l'informatisation du secteur, ce qui a permis la réalisation d'une hausse annuelle des recettes de près de 10%. Ce taux devrait augmenter grâce à l'optimisation des opérations de recouvrement fiscal, a-t-il estimé.

Selon M. Raouia, la mobilisation des ressources du financement non conventionnel permettra le rachat des créances du groupe Sonatrach, pour lui permettre d'acquérir les moyens nécessaires afin de poursuivre le développement de ses programmes d'investissement.

Ce financement est à même d'injecter de la liquidité dans le système bancaire pour la relance de l'économie, a-t-il expliqué.

Concernant Sonatrach, le ministre a affirmé que la conversion de ses créances par la banque d'Algérie (BA) en titres permettrait la relance des activités de la société.

L'APN avait achevé vendredi matin l'examen du projet de loi complétant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, avant d'écouter la réponse su ministre des finances.

Le projet de loi sera soumis au vote des députés dimanche prochain.

Des députés appellent à associer le Parlement au contrôle de l'application du mécanisme de financement non conventionnel

Plusieurs membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé vendredi lors de l'examen du projet de loi amendant et complétant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, à associer le parlement au contrôle de l'application du mécanisme de financement non conventionnel.

Le député Slimane Saadaoui (FLN) a affirmé que le gouvernement, à travers sa décision d'installer une commission composée de représentants de plusieurs ministères, au niveau du ministère des finances, chargée du contrôle de la mise en œuvre du mécanisme de financement non conventionnel, "a ignoré le rôle des députés en les privant de leur droit de contrôle parlementaire de l'action du gouvernement", appelant dans ce contexte à "associer le parlement au suivi de l'application du mécanisme de financement non conventionnel".

Le député RND Abdelkrim Chenini a indiqué de son côté que la mise en œuvre du mécanisme de financement non conventionnel "est la solution idoine pour éviter la prise de décisions préjudiciables au pouvoir d'achat du citoyen, à ses acquis sociaux et à l'économie nationale", soulignant que "le parlement doit conserver son droit de contrôle parlementaire sur ce mode de financement".

Il est à rappeler que le ministre des finances, Abderrahmane Raouia avait affirmé qu'après l'adoption de la loi, une commission sera installée au niveau de son département, qui sera chargée du contrôle et du suivi de la mise en œuvre du mécanisme de financement non conventionnel, annonçant la promulgation prochaine d'un décret présidentiel sur la structure et le fonctionnement de cette commission.

Par ailleurs, d'autres députés regrettent "la campagne alarmiste et politicienne" contre le financement non conventionnel "avant même sa mise en œuvre".

Le député Berbara El Hadj Cheikh (Mouvement Populaire Algérien-MPA) a estimé à ce propos que le recours au financement non conventionnel "est une décision technique et économique qui devait rester dans ce cadre, mais cette question a été politisée par certains", ce qui a provoqué un état d'alarmisme avant même sa mise en œuvre.

Le député Seddik Chihab (RND) qui partage cet avis a affirmé que le mécanisme de financement non conventionnel devait rester dans un cadre technique et économique et non pas être exploité à des fins politiciennes", appelant le gouvernement à prendre d'autres mesures et davantage de réformes structurelles, parallèlement à ce financement pour le développement de l'économie nationale et l'optimisation de l'investissement. L'APN avait achevé vendredi matin l'examen du projet de loi amendant et complétant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, à travers les différentes interventions des députés. Le projet de loi sera soumis au vote des députés lors d'une séance plénière prévue aujourd'hui.

APS

USA - ARABIE-SAOUDITE

Washington approuve la vente d'un bouclier anti-missiles à Ryadh

Washington a approuvé la vente d'un bouclier anti-missile Thaad à l'Arabie Saoudite pour 15 milliards de dollars, a annoncé vendredi le département d'Etat.

Le bouclier anti-missile Thaad (Terminal High-Altitude Area Defense), fabriqué notamment par les groupes américains Lockheed Martin et Raytheon, est conçu pour détruire les missiles balistiques de portées moyenne ou intermédiaire dans leur dernière phase d'approche en s'écrasant contre eux.

Dans la région, il équipe déjà les systèmes de défense du Qatar et des Emirats arabes unis.

L'Arabie saoudite souhaitait acheter 44 lance-missiles Thaad , 360 intercepteurs de missiles, 16 stations de contrôle et 7 radars.

C'est l'un des systèmes de défense anti-missiles les plus performants au monde.

Le département d'Etat a souligné qu'il conseillerait au Congrès d'approuver cette vente car elle «ne modifiera pas l'équilibre des forces dans la région».

SÉNÉGAL :

Les exportations des produits halieutiques estimées à près de 311 millions d'euros en 2016

Le Sénégal a exporté environ 192.000 tonnes de produits halieutiques en 2016, pour une valeur totale de près 311 millions euros selon le directeur des industries de transformation de la pêche au ministère de la Pêche et de l'Economie maritime, Diène Ndiaye.

Ce montant représente 14,6% des exportations et place ainsi le secteur de la pêche dans le peloton des secteurs pourvoyeurs de devises, a-t-il révélé lors d'une soirée organisée à l'occasion de la commémoration du cinquième anniversaire du partenariat avec des partenaires fret, dont l'Union patronale des mareyeurs-exportateurs du Sénégal (UPAMES).

''Globalement, la pêche est un pilier important de notre économie nationale, avec des débarquements qui se chiffrent à environ 450.000 tonnes de produits halieutiques en moyenne annuelle et qui sont destinées principalement à l'exportation, à la consommation locale et à la formation artisanale'', a poursuivi M. Ndiaye.

Au premier semestre de 2017, le secteur de la pêche occupait la tête du peloton, avec une augmentation de 10,29% des exportations par rapport à l'année dernière, a-t-il indiqué.

OPEP - NONOPEP :

La Russie et l'Arabie saoudite toujours favorables à l'accord de réduction de la production pétrolière

La Russie et l'Arabie saoudite soutiennent toujours l'accord de réduction de la production pétrolière conclu fin 2016 et estiment qu'il faudra en rediscuter à l'approche de sa date d'expiration fixée à mars 2018, a indiqué vendredi le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak.

«Nous avons convenu que nous disposons par principe d'une telle option et qu'il existe des opportunités de prolongation», a-t-il dit à la chaîne de télévision Russiya 24. Selon lui, cet accord devrait être prolongé à moins que le marché ne s'équilibre d'ici là.

En novembre 2016, les 14 membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont convenu de réduire ensemble la production pétrolière de 1,2 million de barils par jour (bpj).

Un mois plus tard, 11 pays non membres de l'OPEP, dont la Russie, ont également accepté de le faire, réduisant leur production de près de 600.000 bpj. L'accord couvrait initialement le premier semestre 2017, avant d'être prolongé en mai dernier de neuf mois jusqu'en mars 2018.

ARBITRAGE ALGÉRIE/ORASCOM :

Le Cirdi va constituer un comité ad hoc pour statuer sur un recours de Sawiris

Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), relevant de la Banque Mondiale, a annoncé récemment qu'il allait constituer un comité ad hoc pour statuer sur un recours introduit par Orascom TMT Investment dans le cadre de l'arbitrage l'opposant à l'Algérie.

Il s'agit d'un recours post-sentence limité, et non pas d'un appel de la décision du Cirdi rendue en juin dernier. Il est prévu par la convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres pays.

Les sentences du Cirdi sont en effet définitives et ont force obligatoire à l'égard des parties au différend mais peuvent faire l'objet de recours post-sentence limités en cas d'erreur matériel ou de calcul ou si une partie estime que le tribunal a omis de se prononcer sur une question dans la sentence et demande à cet effet qu'une décision supplémentaire soit rendue par le même tribunal.

Cependant, l'annulation totale ou même partiel d'une sentence, demeure un recours exceptionnel observé uniquement notamment en cas d'excès de pouvoir manifeste du tribunal ou de corruption d'un de ses membres, prévoit le processus d'arbitrage du Cirdi. Le Cirdi ne précise pas, toutefois, le motif du recours d'Orascom TMT Investment.

Le centre d'arbitrage de la Banque mondiale, a rejeté, en vertu d'un verdict rendu en juin, la demande du magnat de l'immobilier égyptien, Nadjib Sawiris, qui réclamait à l'Etat algérien 5 milliards de dollars de dommages et intérêts.

Le tribunal a jugé «ses réclamations irrecevables « et l'a sommé de rembourser à l'Etat algérien les frais qu'il avait engagés dans cet arbitrage. Naguib Sawaris a poursuivi son action d'arbitrage en dépit d'un accord annoncé le 18 avril 2014 entre Vimpelcom, l'acquéreur de sa filiale de téléphonie mobile en Algérie Djezzy, et le Fonds National d'investissement portant sur le règlement à l'amiable du contentieux.

L'accord mettait fin également au deuxième arbitrage enclenché en novembre 2012 par les filiales russe de Vimpelcom sous les auspices du Cirdi. Epinglé pour évasion fiscale, le premier opérateur de la téléphonie mobile en Algérie a été également condamné par la justice algérienne pour transfert illicite de capitaux.

Djezzy a été imposé par le fisc algérien à hauteur de 950 millions de dollars représentant les redressements fiscaux entre 2004 et 2009 et a été assigné de payer 1,3 milliard de dollars pour non-respect à la réglementation algérienne sur les devises étrangères.

TUNISIE :

Le FMI examine l'avancement des réformes économiques engagées par le gouvernement

Le Fonds monétaire international (FMI) soutient toutes les réformes à même de consolider le développement économique de la Tunisie, a déclaré le président de la mission du FMI, en visite en Tunisie, Bjern Rother. La mission du fonds s'est rendue en Tunisie dans le cadre de l'examen de l'avancement des réformes engagées dans le pays et des financements que le fonds met à la disposition de la Tunisie dans le cadre de l'accord au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) d'un montant de 2,9 milliards de dollars pour appuyer le programme de réformes économiques. Lors d'un entretien tenu, vendredi, avec le ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale Ziad Laadhari, Rother a mis en exergue les efforts visant à préserver les équilibres financiers, selon un communiqué, publié par le ministère après l'entrevue. Laadhari et son hôte ont évoqué les réformes que le gouvernement tunisien a entamées afin de conférer une nouvelle dynamique à l'économie à la faveur, notamment, du renforcement des rôles de l'investissement et de l'exportation, avec pour principaux objectifs la sauvegarde des équilibres généraux, l'amélioration du rythme du développement et la création de postes d'emploi. Après s'être félicité de la compréhension du FMI quant au contexte économique difficile que la Tunisie traverse, le ministre a relevé l'importance du rôle du FMI dans l'accompagnement de la Tunisie en cette étape, pour assurer la réussite de son expérience démocratique naissante.

Et d'ajouter que le gouvernement compte sur l'investissement en tant que pilier fondamental pour la création de richesses, réitérant, à ce propos, la nécessité de renforcer le partenariat public-privé (PPP) en tant que mécanisme d'activation du rythme de réalisation des projets prioritaires.

UA - ALLEMAGNE :

Accord sur le renforcement de la coopération en matière de création d'emplois

L'Union africaine (UA) et l'Allemagne ont convenu de renforcer leur coopération dans le développement des compétences afin de créer des emplois pour les jeunes.

Des consultations bilatérales annuelles sur la coopération en matière de développement entre l'UA et l'Allemagne ont été organisées ces derniers jours au siège de l'UA, dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba.

L'accord de cette année se concentre sur la poursuite de la coopération en matière de création d'emplois grâce à l'amélioration des compétences techniques et professionnelles et de l'esprit d'entrepreneuriat, ce qui correspond au thème de l'année de l'UA intitulé «Tirer parti du dividende démographique par des investissements dans les jeunes», selon une déclaration conjointe publié à la fin des consultations.

«Notre intérêt est que l'Afrique peut créer des emplois suffisants pour

sa population jeune et en croissance.

La transformation économique, le développement des compétences, de meilleures infrastructures et des marchés plus vastes pour le commerce intra-africain sont essentiels pour créer des perspectives pour les jeunes et pour lutter contre les causes profondes des migrations forcées», a déclaré Guenter Nooke, représentant personnel du Chancelier allemand pour l'Afrique au Ministère fédéral de la Coopération et du Développement économique et chef de la délégation allemande. «Un élément central de ce dont nous avons convenu avec la Commission de l'UA et le NEPAD est de faire plus d'efforts dans le domaine de la formation, de la croissance économique et de la numérisation», a-t-il déclaré. Le vice-président de la Commission de l'UA, Kwesi Quartey, a souligné que la coopération en matière de développement de l'éducation et des compétences était importante, soulignant également l'importance de la Commission d'avoir chaque enfant africain à l'école d'ici 2020.

Au cours des consultations de deux jours, d'autres accords ont été conclus dans les domaines de l'infrastructure et de l'énergie, de la migration et du renforcement des capacités institutionnelles de la Commission de l'UA.

APS

MARCHÉS

L'or recule, une hausse des taux de la Fed se profile

L'or a baissé cette semaine, souffrant de la confiance du marché qui semble tabler sur une hausse des taux d'intérêts américains dans un futur proche.

L'once d'or a atteint vendredi 1.260,64 dollars, à son plus bas depuis deux mois, après la publication de données sur l'emploi américain qui ont rassuré les investisseurs.

«L'or a été sous pression cette semaine avec la perspective grandissante d'une hausse des taux d'intérêts américains, et la vigueur du dollar a ajouté à la baisse du métal jaune», a commenté un analyste .

Alors que la présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed) Janet Yellen s'est montrée la semaine dernière plus prête que prévu à relever les taux d'intérêts de l'institution, de bonnes données sur l'économie américaine ont nourri la perspective d'une hausse des taux cette semaine.

Dernières en date, les données sur l'emploi américain.

«Une nouvelle baisse du nombre de personnes sans emploi et une hausse impressionnante du salaire moyen ont fait grimper les chances d'une hausse des taux de la Fed dès décembre», a résumé un autre analyste .

Une hausse des taux d'intérêts pousse les investisseurs à préférer des obligations plus rentables à l'or.

Par ailleurs, le dollar profite également de la perspective d'une hausse des taux, ce qui rend le métal jaune plus cher pour les investisseurs utilisant d'autres devises.

«Par ailleurs, les marchés actions sont très actifs, avec les

principaux indices américains qui atteignent de nouveaux records jour après jour.

Il est difficile dans ce cas de trouver des investisseurs intéressés par l'or», ont noté des analystes.

Dans le sillage de l'or, l'argent a reculé sur la semaine, mais le métal gris a limité ses pertes car il avait déjà atteint lundi son plus bas en deux mois, à 16,52 dollars l'once.

«Il faut noter que les ventes au détail semblent de plus en plus réactives au prix.

Les pièces américaines d'argent ont reculé en septembre avec une légère hausse des cours, tandis qu'elles avaient augmenté en août face à une légère baisse», ont commenté autre analystes.

Le platine a touché vendredi son plus bas depuis trois mois, à 903,45 dollars, tandis que le palladium s'inscrivait en hausse sur la semaine. «Les ventes de véhicules ont augmenté aux Etats-Unis en septembre», à 18,47 millions de véhicules et au plus haut depuis juillet 2005, ont noté des analystes .

Cette hausse des ventes, qui a en grande partie suivi les dégâts causés par la tempête Harvey qui s'est abattue sur les Etats-Unis début septembre, profite au palladium, métal utilisé pour la fabrication de certains catalyseurs.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.261,80 dollars vendredi au fixing du soir, contre 1.283,10 dollars le vendredi précédent.

L'once d'argent a clôturé à 16,62 dollars, contre 16,86 dollars il y a sept jours.

Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a fini à 911 dollars, contre 920 dollars sept jours plus tôt.

L'once de palladium a terminé pour sa part à 943 dollars, contre 935 dollars à la fin de la semaine précédente.

PARLEMENT EUROPÉEN :

Création d'un Parquet européen anti-fraude

Le Parlement européen (PE), réuni en session plénière à Strasbourg, a approuvé jeudi la création d'un Parquet européen qui aura pour mission de «combattre les infractions pénales portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne».

Cette nouvelle instance s'inscrit dans le cadre d'une «coopération renforcée» entre 20 Etats membres de l'Union européenne (UE) et devrait être opérationnelle à partir de 2020.

Dans une résolution votée jeudi, le PE a approuvé le projet de Parquet européen par 456 voix contre 115 et 60 abstentions.

«Grâce au Parquet européen, qui réunira le travail des procureurs nationaux au sein d'un même organe européen, les difficultés liées au manque de coordination des enquêtes nationales sur le détournement de fonds européens seront traitées.

Nous espérons que le champ d'action du Parquet européen pourra, dans un futur proche, également inclure les crimes transfrontaliers tels que le terrorisme et le trafic d'êtres

humains», s'est félicitée la rapporteure du projet au PE, l'Italienne Barbara Matera (PPE/droite).

Cette nouvelle instance sera d'abord chargée de mener des enquêtes sur les auteurs d'infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE et d'engager des poursuites à leur encontre.

Elle «permettra un échange plus fluide d'informations, une meilleure coordination des enquêtes de police, un gel et une saisie plus rapides des actifs ainsi que des arrestations de suspects au-delà des frontières nationales», estime le PE.

Les infractions pénales portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE concernent notamment les fraudes au budget de l'UE ou à la TVA transfrontalière. Selon la Commission européenne, ce sont au moins 50 milliards d'euros de revenus de la TVA qui échappent chaque année aux pouvoirs publics en Europe du fait de ce type de fraudes. Le Parquet européen, prévu dans les traités depuis 2009 et en négociation depuis 2013, sera instauré dans le cadre de la «coopération renforcée» entre 20 Etats membres de l'UE.

Malte, la Hongrie, la Pologne, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suède, les Pays-Bas et le Danemark n'y participent pas. «Ils pourront à tout moment décider de rejoindre cette coopération», soulignent les eurodéputés.

Présenté en 2013 par la Commission européenne, le projet a rencontré l'opposition de plusieurs Etats membres de l'UE. Maintenant que le PE a donné son accord, le Conseil européen devrait adopter le statut du futur Parquet européen la semaine prochaine. La nouvelle instance devrait être opérationnelle à partir de 2020.

Le Bureau central du Parquet européen aura son siège à Luxembourg et comprendra un procureur général et des procureurs issus de tous les pays participants, qui superviseront les enquêtes menées au quotidien par les procureurs délégués dans tous les Etats membres participants. Il travaillera en coopération avec l'agence européenne pour le renforcement de la coopération judiciaire (Eurojust) et l'Office européen de lutte antifraude (OLAF).

Le 5 juillet, le PE avait adopté les définitions communes des infractions liées à la fraude qui relèveront de la juridiction du Parquet européen.

La liste des infractions pourrait être étendue à l'avenir, et notamment inclure le terrorisme.

Le président français, Emmanuel Macron, a défendu cette idée dans son discours sur l'Europe, le 26 septembre, en y ajoutant la criminalité organisée.

SELON LE FMI

Les déséquilibres commerciaux et l'endettement peuvent mettre en danger la croissance

Le FMI a pressé les pays du G20 de résorber les déséquilibres extérieurs comme intérieurs, allant des échanges commerciaux à l'endettement, pour éviter la division et de mettre en danger la dynamique retrouvée de la croissance.

Dans un rapport publié vendredi avant les assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI, le Fonds monétaire international s'inquiète notamment de la persistance des déséquilibres commerciaux parmi les pays avancés, excédentaires pour les uns comme l'Allemagne, la Corée du Sud ou même le Japon et déficitaires pour les autres, comme les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne.

Il note que les excédents commerciaux de certains pays émergents comme la Chine se sont un peu réduits de même que les déficits des échanges pour l'Indonésie, l'Afrique du Sud ou la Turquie.

Dans une allusion aux velléités de l'administration américaine de Donald Trump de réformer drastiquement les relations commerciales, le FMI craint que «des déficits persistants ne provoquent des actions perturbatrices de politique commerciale menant à des ajustements brutaux».

Au rang des déséquilibres intérieurs, le FMI est soucieux du niveau de la dette souveraine comme privée qui a dépassé ses niveaux d'avant la crise de 2008 chez bien des membres du groupe des 20 pays les plus riches de la planète.

La dette publique aborde un palier «inconfortable» en Italie, au Japon en Espagne, aux Etats-Unis ainsi qu'au Brésil.

En Chine, il faudrait poursuivre l'encadrement règlementaire pour corriger les vulnérabilités financières et se préoccuper des actifs douteux, encourage le FMI.

Au niveau commercial, Pékin est invité à réduire ses barrières douanières.

L'Allemagne est de nouveau pointée du doigt pour qu'elle fasse davantage usage de ses excédents en investissant par exemple dans les infrastructures afin de doper sa productivité et son potentiel de croissance.

«Il y a une marge de manoeuvre pour davantage de soutien budgétaire en Allemagne, y compris à travers un plus grand investissement public: cela relèverait non seulement le potentiel de production mais contribuerait à abaisser l'excédent des comptes courants et aiderait à doper la croissance dans les autres pays de la zone euro», dit le rapport du FMI.

Le Fonds plaide à nouveau pour que les pays du G20 «agissent ensemble» au cas où la croissance mondiale calait.

«Un stimulus budgétaire coordonné d'un demi-point de pourcentage de Produit intérieur brut (PIB) sur deux ans par les 12 membres du Groupe des 20 qui disposent de marge budgétaire devrait considérablement amortir le choc», préconise le Fonds. L'institution invite par ailleurs le G20 à repenser le système énergétique mondial afin de faire face au changement climatique «provoqué par l'activité humaine».

BRÉSIL :

L'inflation continue de baisser avec 2,54% sur 12 mois en septembre

L'inflation au Brésil continue à baisser avec une hausse des prix cumulée sur les douze derniers mois de 2,54% en septembre, a indiqué vendredi l'institut des statistiques IBGE.

Les prix ont augmenté de 0,16% en septembre, contre 0,19% en août, a précisé l'IBGE.

La prévision moyenne de 25 analystes consultés par le journal Valor était une inflation mensuelle de 0,08% et de 2,46% sur 12 mois. Au cours des neuf premiers mois de l'année, les prix ont progressé de 1,78%, le plus faible taux observé en septembre depuis 1998, très en deçà des 5,51% relevés sur la même période l'an passé.

En septembre, des neuf groupes de produits examinés par l'IBGE, deux ont connu des baisses de prix: les produits alimentaires et les boissons (-0,41%) et le logement (-0,12%).

En revanche, il y a eu une hausse du prix des transports (+0,79%) et des communications (+0,50%).

Le marché table sur une inflation de 3,38% en 2017.

Le fort ralentissement de l'inflation intervient après l'augmentation de 10,67% de 2015 et de 6,20% en 2016, dans une combinaison de hausse des prix et de contraction de l'activité économique dans la principale économie d'Amérique latine.

Cette tendance a favorisé la politique de réduction des taux d'intérêt de base lancée en octobre passé par la banque centrale. Le gouvernement du président conservateur Michel Temer présente la maîtrise de l'inflation comme une des preuves tangibles du rétablissement de la confiance des marchés dans la politique d'austérité pratiquée par le gouvernement après deux ans de récession.

L'activité économique brésilienne a enregistré une modeste croissance au cours du premier semestre de l'année.

APS

ORAN

Une cinquantaine de start-ups lancée par le Technoparc de Sidi Abdallah depuis sa création

L'incubateur relevant du Technoparc de Sidi Abdallah a accompagné, depuis sa création en 2004, plus de 350 porteurs de projets et a réussi à lancer une cinquantaine de startups, a-t-on appris jeudi à Oran du directeur de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT).

En marge de l'inauguration de l'incubateur de l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (INTTIC) d'Oran, M. Abdelhakim Bensaoula a indiqué que depuis l'application du nouveau modèle d'incubation (début 2016), le nombre de startups créées a sensiblement augmenté. Le nouveau modèle d'incubation, plus flexible, a permis de créer une dizaine de startups depuis le début de l'année 2016, a-t-il fait savoir, soulignant que les startups créées dans le cadre de l'incubateur du Technoparc sont pour la plupart des entreprises ayant réussi à commercialiser leurs applications et solutions TIC sur le marché local et même à l'étranger. Les exemples de grandes réussites de startups incubées au niveau du Cyberparc de Sidi Abdallah sont multiple, à l'instar du premier réseau social pour automobiliste «Winny», lancé en 2017 par un jeune entrepreneur en partenariat avec un opérateur de téléphonie mobile, a noté M. Bensaoula. S'agissant de l'incubateur de l'INTTIC, dont la capacité d'accueil maximale est estimée à 24 porteurs de projets, l'objectif à court terme est de créer pas moins de 6 startups à succès pour l'année 2018, a indiqué, pour sa part, le directeur de l'incubateur du Technoparc de Sidi Abdallah, Nabil Belmir. Les porteurs de projets et des étudiants de l'INTTIC et d'autres établissements universitaires d'Oran seront encadrés par des coachs et mentors de l'INTTIC et de l'ANPT, ainsi qu'un chargé de la CNAC, pour décrocher des financements. Le directeur de l'INTTIC, Rachid Nourine, a souligné pour sa part que ce nouvel incubateur vise à donner aux porteurs de projets de la région de l'Ouest algérien, l'occasion de concrétiser leurs idées innovantes. Il a, par ailleurs, rappelé que le rôle des incubateurs est de dynamiser l'entrepreneuriat en offrant aux porteurs de projets un espace de travail synergique et un accompagnement adapté depuis l'idée innovante jusqu'à la création de l'entreprise, appelant les étudiants à adopter l'esprit entrepreneurial. Dans ce contexte, le directeur de l'ANPT a appelé les étudiants à changer de vision et de perspectives en abandonnant le confort de salarié et de prendre des risques en créant des entreprises, affirmant que le marché dans le domaine des télécommunications est «très lucratif».

TOURISME

Plus de 420 projets touristiques au profit des régions du Sud

Les régions du sud bénéficieront de 424 structures touristiques d'une capacité de 49.000 lits pour un montant de 172 milliards de dinars, selon le directeur de l'évaluation et du soutien aux projets touristiques au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Sofiane Zoubir.

«Sur les 1.800 projets touristiques retenus à l'échelle nationale, 424 sont destinés aux régions du sud. D'une capacité de 48.987 lits, ces projets devraient créer 18.937 emplois», a déclaré M. Zoubir à l'APS à la veille de l'ouverture officielle de la saison du tourisme saharien 2017-2018, précisant que «le coût de réalisation de ces projets est de 172 milliards de dinars». Il a ajouté que 263 hôtels de quatre et deux étoiles, 74 motels, 21 résidences touristiques, 22 villages touristiques et 15 stations thermales seront réalisés dans ce cadre.

Une rencontre consacrée à la région du sud sera organisée le 9 octobre pour mettre en avant l'importance du soutien à l'investissement et de la réalisation de projets touristiques dans le sud au service du développement national, a-t-il fait savoir. La rencontre verra la participation d'experts du secteur, de représentants de banques et d'autres acteurs concernés, lesquels se pencheront à cette occasion sur les moyens de lever les entraves auxquelles se heurtent les investisseurs.

En ce qui concerne les zones d'expansion touristique, le directeur de l'aménagement touristique au ministère, Abdelhamid Terguini, a précisé que «la région du sud en compte 23 avec une superficie globale de 9.728 hectares», soulignant que «les plans d'aménagement de 11 sites d'une superficie globale de 637 hectares sont en cours d'élaboration pour la réalisation de 160 projets touristiques d'une capacité de 20.000 lits».

La saison du tourisme saharien dont le coup d'envoi officiel sera donné vendredi à partir de la wilaya de Tamanrasset sera l'occasion de promouvoir l'investissement dans la région et de faire connaître les atouts touristiques divers et variés qu'elle recèle et qui sont à même d'en faire la «destination touristique par excellence». Lors de cette saison dont le coup d'envoi sera donné par le ministre du Tourisme et de l'artisanat Hacène Mermouri, il sera axé sur la nécessité de «promouvoir les investissements touristiques dans la région, en vue de relancer ce secteur et lui permettre de contribuer à la réalisation du développement local durable, comme alternative aux hydrocarbures» Il sera aussi question de sensibiliser les 200 agences de tourisme et de voyages activant dans le Sud, quant à la nécessité d'«améliorer leurs prestations en proposant des programmes riches incluant de multiples destinations et circuits touristiques». Le même responsable a rappelé qu'une commission nationale sectorielle a été créée en vue d'assurer la réussite de cette saison, en levant tous les obstacles entravant son bon déroulement et en facilitant notamment la procédure d'obtention de visas d'entrée en Algérie pour les touristes étrangers».

S'agissant de l'ouverture de quelques circuits touristiques dans les régions du Sud, à ce jour, indiquent les organisateurs, «4 circuits ont été ouverts à Tamanrasset, d'autres à Illizi, outre la conclusion d'accords avec des compagnies de transport aérien, qui prévoient des offres tarifaires compétitives avec des réductions de l'ordre de 50% au profit des touristes, notamment étrangers».

De son côté, le directeur du Tourisme et de l'artisanat de Tamanrasset (DTA), Abdelmalek Moulay, a souligné «l'importance de réhabiliter la région de Tamanrasset qui se veut «une région touristique dotée d'un riche patrimoine matériel et immatériel», avant d'appeler à faciliter le travail des agences touristiques locales (72). Pour ce qui est du problème de visas, le même responsable a salué tous «les efforts déployés par les services concernés en vue d'y remédier», affirmant que désormais, les touristes étrangers obtiennent le visa d'entrée en Algérie en l'espace de 48 heures dans le cadre d'une agence touristique agréée».

TLEMCEN :

Une enveloppe de plus de 85 millions DA pour réhabiliter la zone d'activités de Sidi M'barek

Une enveloppe financière de plus de 85 millions DA a été allouée par la wilaya de Tlemcen pour la réhabilitation de la zone d'activités de Sidi M'barek, relevant de la commune de Beni Boussaid (60 km de Tlemcen), a-t-on appris, jeudi, de la direction locale de l'industrie et des mines.

Cette opération, inscrite dans le cadre de l'encouragement de l'investissement au niveau de cette région frontalière, pour booster la création d'emplois, a enregistré l'achèvement des travaux de voieries extérieurs, de l'éclairage public et de réalisation d'une route en goudron. Les travaux d'aménagement extérieurs pour lesquels une somme de plus de 20 millions DA a été affectée, sont à l'arrêt avec un taux d'avancement de 40 pour cent, précise-t-on.

D'autres actions de réhabilitation de la zone concernant la construction de murs de clôture, la remise en état de la voierie et des réseaux d'assainissement et AEP sont inscrites au titre de la réhabilitation de la zone d'activités, rappelle-t-on.

Toutefois, cet effort de réhabilitation consenti par les pouvoirs publics n'a pas été suivi par 42 des 43 investisseurs implantés sur place. Seul l'un deux a entamé les travaux de réalisation d'un abattoir, fait-on savoir. De même source, on indique que trois investisseurs ont engagé les procédures de demande de permis de construire. Tous les investisseurs disposent d'actes de concession qui leur ont été délivrés par l'administration, précise-t-on de même source. Devant cette situation de blocage, le wali de Tlemcen a décidé de tenir une réunion de travail avec les 42 investisseurs récalcitrants pour les mettre en demeure de lancer, dans un délai d'un mois, les travaux de leurs projets , sous peine d'engager des procédures de récupération de ces terrains fonciers. Les assiettes seront ensuite redistribués à des investisseurs potentiels par arrêtés du wali, conclut-on.

BOUMERDÈS :

Prochaine réception de près de 9.800 logements pour parachever le programme d'éradication des chalets

Prés de 9.800 unités de logements achevées de réalisation à Boumerdes, sont actuellement en attente d'être réceptionnées, en vue du parachèvement du programme d'éradication des chalets dans la wilaya, a-t-on appris, jeudi, du directeur du Logement.

Selon Tarek Souissi, une commission de wilaya a été installée pour veiller à l'accélération des travaux d'aménagement externes de ces unités, afin de les réceptionner dans leurs délais fixés à avant fin 2017. En outre, il a signalé le relogement, à ce jour, à travers la wilaya, de plus de 5.500 familles, qui occupaient des chalets.

La mise en œuvre du programme d'éradication des chalets a été entamée officiellement le 26 décembre 2016 à partir de la commune d'Ouled Hadadj, avec la démolition de près de 500 chalets, avant de se poursuivre progressivement à travers 18 autres sites, et ce jusqu'à éradication définitive des chalets dans la wilaya à fin décembre 2017, selon l'engagement pris par le wali Abderrahmane Madani Foutatif, dans une déclaration précédente à l'APS. Le directeur du Logement de Boumerdes n'a pas manqué, en outre, de rassurer quant à la prise en charge des demandeurs de logements dans un cadre social, dès le parachèvement de l'éradication des chalets et du relogement de tous leurs occupants.

Il a signalé la réalisation, en cours, de plus de 15.000 unités (toutes formules confondues) dans cet objectif, tandis qu'un autre programme de près de 650 autres logements est programmé à la relance prochainement, après avoir accusé un retard.

Entre 2000 et 2015, la wilaya de Boumer des a bénéficié d'un programme global de 89.400 unités de logements (toutes formules confondues) .

APS

PRÉVENTION DES INONDATIONS À EL TARF :

Vaste opération de curage et d'assainissement des points noirs

Un important dispositif préventif de lutte contre les inondations à El-Tarf, wilaya considérée parmi les zones les plus humides d'Algérie et réputée pour ses précipitations atteignant annuellement les 1200 mm et ses chutes de neige, est en cours de concrétisation à travers ses différentes communes, notamment les zones névralgiques.

Tous les moyens humains et matériels ont été, à cet effet, mobilisés par les différents organismes et services (ONA, DTP, ressources, daïras, services communaux, environnement) dans l'objectif de mener convenablement cette vaste opération de curage, d'assainissement et de prévention des inondations.

Aux opérations de curage des oueds, des réseaux d'assainissement et réseaux routiers de la wilaya, vient s'incruster un éventail d'autres actions de salubrité décidé par le wali, Mohamed Belkateb depuis le début de l'été, à travers les 24 communes de la wilaya, dans le but de débarrasser El Tarf de plusieurs dizaines de tonnes de détritus, qui aggraveraient la situation en cas d'inondations.

Selon le directeur local de l'office national de l'assainissement (ONA), Sami Gasmi, un plan d'action a été lancé depuis le début de septembre 2017, à travers pas moins de 69 cités de cette wilaya frontalière, à l'image de Boutella Abdellah, (commune de Ain Assel), la cité 418 logements à El Tarf, les cités FLN et Gelas à El Kala, la cité Fedaoui à Chébaita, Djenane Echouk à Dréan, daïra Mustapha à Ben M'Hidi et Ben Amar à El Chatt.

Se poursuivant jusqu'à la mi-octobre 2017, ce dispositif de curage et d'assainissement entre dans le cadre, a-t-il ajouté, des préparatifs arrêtés pour prévenir et endiguer les points noirs ainsi que les diverses autres contraintes pouvant survenir durant la période des pluies.

Assainissement de 11 450 mètres linéaires de réseau

Tout en signalant que ces dispositions sont reconduites chaque année pour pallier les éventuelles inondations, M. Gasmi a également précisé que 718 regards seront curés dans le cadre de cette opération portant sur l'assainissement d'un total de 11.450 mètres linéaires de réseau.

Le programme de curage et de maintenance préventive ciblera également 28 stations de relevage implantées dans la wilaya d'El Tarf, a-t-il affirmé, où d'importants moyens matériels (motopompes, camions) ont été mis à la disposition des 65 agents d'exploitation en charge de cette opération de curage. Par ailleurs, une campagne de volontariat destinée au curage des oueds d'El Tarf, à laquelle prennent part différentes entreprises étatiques et privée, vient d'être décidée par le wali, a fait savoir, de son côté, le directeur des ressources en eau (DRE).

Première du genre, cette action permet, a souligné M. Mustapha Mechati, de parer à toute éventualité durant la période des pluies en procédant au curage d'une série de points noirs recensés au préalable, a-t-il ajouté, citant parmi les oueds concernés, celui de Baffa à El Tarf, Chaâba Hamra à Oued El Assel et oued Chebounia à Guergour. S'agissant des tonnes d'ordures et déchets ramassés, elles seront acheminées vers les décharges publiques d'El Tarf où les eaux pluviales ont inondé, l'hiver dernier, divers quartiers implantés notamment dans les communes de Berrihane, El Tarf et Boutheldja, a-t-il noté.

Entretien du réseau d'assainissement et débroussaillage

D'autres actions sont engagées par la direction des travaux publics d'El Tarf (DTP) en prévision de la saison automnale 2017, selon M. Abdelhamid Kemouche, signalant que plusieurs dispositions ont été prises pour prévenir et lutter contre les forts taux de précipitations et l'enneigement. Parmi ces dispositions, la même source a évoqué celles portant sur la détermination du niveau des zones inondables et d'enneigement se trouvant sur les différents axes routiers, en vue d'une intervention efficace et rapide, en sus du curage des fossés bétonnés, des ouvrages d'arts ainsi que l'amélioration du rôle des maisons cantonnières pour une meilleure prise en charge des imprévus.

Des travaux d'entretien du réseau d'assainissement des axes routiers sont parallèlement en cours à travers divers axes routiers afin d'assurer, a-t-on affirmé, la viabilité du réseau routier, à l'image des RN 44, 84, 82, 16 et la RN 44C ainsi que divers chemins de wilaya (CW 111, 118, 163, 105...) et l'évitement de Chebaita Mokhtar dans la daïra de Dréan, soit un total de près de 210 KM.

Le drainage des eaux pluviales, qui constitue une priorité pour mettre à l'abri cette région des menaces qui la guettent chaque hiver, est une opération qui impose une série d'actions préventives, a indiqué de son côté le chef de daïra d'El Tarf, M. Smail Zokrami, en plus de la mise en place d'une cellule de veille au niveau de chaque commune chargée de la coordination dans le cadre du recensement des points noirs et le ramassage des matériaux de construction notamment.

ALGER: GENDARMERIE NATIONALE

Arrestation de 12 personnes et saisie de 2 kg de kif traité et 291 comprimés psychotropes

Les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté 12 personnes et saisi 2 kg de kif traité et 291 comprimés psychotropes dans des opérations distinctes à Alger ayant ciblé des réseaux spécialisés dans le trafic de drogues, a indiqué vendredi un communiqué du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger.

La brigade territoriale de Verte Rive a démantelé un réseau criminel activant au niveau des communes de Bordj El Kiffane et Dar El Beida, après avoir suivi les traces de deux frères (B.M) et (B.A) âgés de 26 et 30 ans, et saisi une importante quantité de kif traité (147 g), 106 comprimés psychotropes, des armes blanches et une somme d'argent des revenus du trafic. La perquisition du domicile des deux suspects a permis de mettre la main sur 1,142 kg de kif traité et l'arrestation du principal trafiquant.

Les trois individus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beida qui a ordonné leur mise en détention au niveau de l'établissement de rééducation d'El Harrach, précise la même source.

Dans une autre opération, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Douera ont arrêté un trafiquant, faisant l'objet d'un avis de recherche, et saisi 87 comprimés psychotropes, 61 grammes de drogues et des armes blanches, ajoute le communiqué.

Les brigades territoriales de la Gendarmerie nationale de Zéralda, Chéraga, Baraki et Bir Touta ont arrêté 8 individus et saisi 98 comprimés psychotropes, 797 g de kif traité et des armes blanches, relève la même source. Les individus arrêtés ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes qui ont ordonné leur détention dans les établissements de rééducation de Koléa et d'El Harrach.

PROTECTION CIVILE

4028 interventions en 48h

Durant la période du 05 au 07 octobre 2017 arrêté ce matin à 08 heures (les dernières 48 heures) les unités de la protection civile ont enregistré 4028 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité... etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 09 accidents mortels ayant causé 07 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 32 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile, Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tlemcen avec le décès de 02 personnes et des blessures a 02 autres suite a une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN°22 commune d'el Remchi .

Par ailleurs, les secours de la protection civile sont intervenus pour l'extinction de 04 incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas de : M'sila 01 incendie, Bordj Bou Arreridj 01 incendie et Constantine 02 incendies, sans faire de victimes .

7 morts dans des accidents de la circulation en 48 heures dans plusieurs wilayas

Sept personnes ont trouvé la mort et 32 autres ont été blessées dans 9 accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique lundi la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tlemcen avec le décès de 2 personnes et des blessures à 2 autres suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN 22 commune d'El Remchi, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas de M'sila, Bordj Bou Arreridj et Constantine sans faire de victimes.

ORAN :

9 candidats à l'émigration clandestine interceptés au nord de Cap Falcon

Neuf candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés vendredi au nord de Cap Falcon (Aïn El Turck) par les unités du groupement territorial des gardes côtes d'Oran, a-t-on appris samedi de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Ces candidats à l'émigration clandestine, tous de nationalité algérienne, ont été interceptés aux environs de six heures du matin à 9 miles, au nord de Cap Falcon(Aïn El Turck) par les unités du groupement territorial des gardes côtes d'Oran, a ajouté la même source.

Ces «harraga» qui avaient tenté de rejoindre les côtes espagnoles à bord d'une embarcation pneumatique, avaient pris le départ des côtes de Kristel, avant d'être interceptés et remis aux services de la Gendarmerie nationale, pour enquête, selon la même source.

APS

MEXIQUE

Nouveau meurtre d'un journaliste au Mexique, le 11e en 2017

Un reporter photographe mexicain a été assassiné dans l'Etat de San Luis Potosi (nord), ce qui porte à 11 le nombre de journalistes victimes de meurtre au Mexique en 2017, a annoncé vendredi le gouvernement.

Le gouvernement «regrette profondément le meurtre du journaliste de San Luis Potosi, Edgar Daniel Esqueda» et exige «une enquête rapide et efficace pour trouver les responsables de ce crime», selon le communiqué. Selon les médias et journalistes locaux, M. Esqueda, qui travaillait pour des sites en ligne, aurait été sorti de chez lui jeudi par des hommes se présentant comme des policiers. Son corps aurait ensuite été retrouvé vendredi, attaché et avec des signes de torture, à proximité de l'aéroport de San Luis Potosi, la capitale de l'Etat éponyme. D'après le parquet, aucun des agents sous ses ordres n'a détenu le photographe jeudi. Un mécanisme de protection des journalistes a été mis en place par le gouvernement mexicain. Les protections proposées vont d'un simple «bouton de panique» à des véhicules blindés et gardes du corps. Il n'était pas clair dans l'immédiat si M. Esqueda bénéficiait ou non de ce dispositif. Neuf autres journalistes mexicains et un cameraman hondurien qui s'était réfugié au Mexique ont déjà été tués depuis le début de l'année.

Le Mexique est considéré comme un des pays les plus dangereux au monde pour la presse, avec plus de 100 reporters tués depuis 2000, selon les associations de défense de la liberté d'expression. Elles dénoncent le fait que 90% de ces crimes restent impunis.

Les attaques se sont multipliées depuis 2006 et l'offensive lancée par le gouvernement contre le narcotrafic. Un pic a été atteint en 2016 avec 11 homicides.

La tempête Nate fait au moins 22 morts en Amérique centrale

La tempête tropicale Nate, qui se dirige en ce moment vers les Etats-Unis, a fait au moins 22 morts en Amérique centrale, a annoncé samedi le centre national des ouragans .

Apportant des pluies diluviennes, Nate a provoqué la mort de onze personnes au Nicaragua, huit au Costa Rica et trois au Honduras, selon les autorités locales.

La tempête tropicale s'est renforcée vers la péninsule du Yucatan au Mexique, a annoncé le Service Météorologique National du Mexique. Sous la violence de la tempête, des villages entiers étaient coupés du monde vendredi, dans plusieurs pays de la région.

La région Caraïbes, en pleine saison des pluies, est encore sous le traumatisme des ouragans Irma, José et Maria qui n'ont cessé de la frapper ces dernières semaines, laissant des paysages de désolation et de nombreux victimes derrière eux.

Nate est le troisième ouragan à frapper le Mexique en moins de deux mois, après les passages de Harvey en août et d'Irma en septembre .

COLOMBIE:

6 morts dans un glissement de terrain dans une mine d'or

Six personnes ont péri vendredi après un glissement de terrain dans une mine d'or à ciel ouvert dans le nord-est de la Colombie, a annoncé la Croix rouge.

«La tragédie s'est produite lors d'un glissement de terrain sur un groupe de personnes. Six d'entre elles ont été retrouvées mortes», a déclaré Walter Valoyes, directeur des Secours à la Croix rouge dans le département de Choco, le plus pauvre du pays. Quatre hommes et deux femmes, qui cherchaient de l'or, ont perdu la vie dans ce drame qui s'est produit près de la ville de Tado.

Le glissement de terrain a été provoqué par un travail excessif du sol et des précipitations abondantes. Selon l'Agence minière nationale, 114 accidents ont été enregistrés dans des mines en Colombie en 2016, provoquant la mort de 124 personnes.

PATRIMOINE NATUREL

Des pays africains saluent le projet d'interdiction du commerce de l'ivoire au Royaume-Uni

Un groupe de 15 pays africains a accueilli favorablement un projet du gouvernement britannique pour l'interdiction totale des ventes de produits d'ivoire au Royaume-Uni.

Les pays qui font partie de l'Initiative de protection des éléphants (EPI), une initiative dirigée par les Africains pour arrêter le commerce illégal de l'ivoire, ont déclaré vendredi que la politique de Londres contribuerait à assurer un avenir pour les éléphants d'Afrique.

«La crise sans précédent que nous traversons, avec la destruction du patrimoine naturel africain et la menace des communautés locales, en raison du braconnage par des gangs armés, n'arrêtera que lorsque les gens cesseront d'acheter de l'ivoire», a déclaré le directeur de l'ONG Stop Ivory John Stephenson dans un communiqué publié à Nairobi. L'EPI a été lancée en février 2014 lors de la Conférence de Londres sur le commerce illicite de la faune, par des dirigeants du Botswana, du Tchad, du Gabon, de l'Ethiopie et de la Tanzanie comme réponse urgente à cette crise du braconnage des éléphants.

Ils ont été rejoints par les dirigeants des pays comme l'Ouganda, la Gambie, le Malawi, le Kenya, le Liberia, le Congo, l'Angola, la Sierra Leone et la Somalie.

Le secrétaire britannique à l'Environnement, Michael Gove, avait déclaré récemment que Londres imposerait une interdiction sur les ventes d'ivoire dans le pays pour aider à mettre fin au braconnage des éléphants.

«Nous sommes impatients de voir l'interdiction en vigueur avant de retourner à Londres pour la Conférence sur le commerce illégal de la faune en 2018», a déclaré Kumara Wakjira, un responsable de l'EPI, notant que les marchés nationaux de l'ivoire doivent être fermés pour permettre aux éléphants de survivre.

Au cours des deux dernières décennies, le braconnage des éléphants et le commerce illicite de produits d'ivoire dans les aires protégées en Afrique ont augmenté. Selon les statistiques de l'EPI, entre 2009 et 2014, le Mozambique a perdu la moitié de ses éléphants, tandis que la Tanzanie a connu un taux encore plus étonnant de 60% - soit au total environ 95.000 éléphants perdus dans les deux pays.

APS

ITALIE:

Un pionnier de l'accueil des migrants soupçonné d'escroquerie

Domenico Lucano, maire de Riace, un village pionnier dans l'accueil des réfugiés dans le sud de l'Italie, fait l'objet d'une enquête pour escroquerie dans l'utilisation de fonds publics, annonce vendredi la presse italienne. Dans les années 2000, ce maire de gauche a été l'un des premiers à parier sur l'accueil des réfugiés pour redonner vie à son village de 1.800 habitants.

Depuis, des dizaines d'Afghans, Erythréens ou Irakiens se sont installés, repeuplant le village et son école, attirant même le tourisme en rouvrant des ateliers d'artisanat local main dans la main avec des anciens du village.

Distingué en 2010 comme troisième «meilleur maire du monde», cité parmi les 100 personnalités les plus influentes selon le magazine Fortune en 2016, M.Lucano a inspiré un docu-fiction de Wim Wenders et un téléfilm qui doit être diffusé en février en Italie. Mais le parquet de Locri (sud) a ordonné une perquisition jeudi à la mairie et signifié au maire qu'il faisait l'objet d'une enquête pour escroquerie aggravée, concussion et abus de fonction dans la gestion des fonds italiens et européens dont la commune a bénéficié, selon la presse italienne. Les médias évoquent essentiellement des factures non justifiées depuis 2014. Le président d'une association engagée dans l'accueil est lui aussi sur la liste des suspects. Il n'a pas été possible de joindre le parquet ou M. Lucano vendredi pour confirmation. Dans un entretien à l'agence Ansa cité par plusieurs médias, le maire s'est dit «stupéfait» des soupçons: «Je ne possède rien et je n'ai pas de compte secret. Alors les contrôles sont les bienvenus, et qu'ils soient le plus approfondis possible».

«Mais cela casse l'enthousiasme. Depuis 20 ans, je suis en première ligne pour chercher à développer des activités pour favoriser l'intégration des migrants et leur installation ici à la fin des parcours financés par les fonds publics», a-t-il ajouté. En Italie, les organismes gérant l'accueil des migrants et réfugiés pendant l'examen de leur demande d'asile puis en général pendant six mois après l'obtention d'un titre de séjour, perçoivent 35 euros par jour et par personne (45 euros pour les mineurs) pour l'hébergement, les repas, les cours d'italien, la formation, le soutien légal et psychologique...Le vaste réseau d'accueil italien comptant actuellement près de 200.000 hôtes répartis dans tout le pays, les contrôles sont difficiles: si nombre d'organismes s'acquittent consciencieusement de leur mission, certains rognent plus ou moins sur les services pour empocher la différence.

AFRIQUE DU SUD

La crise de la grippe aviaire s'aggrave

La crise de la grippe aviaire s'est aggravée en Afrique du Sud malgré les efforts accrus pour freiner la pandémie, ont annoncé vendredi les autorités. Le virus de la grippe aviaire hautement pathogène H5N8 a été confirmé dans cinq provinces, avec Johannesburg dans la province de Gauteng devenant la dernière victime, selon le ministère de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts. A travers le territoire sud-africain, environ 20% de l'élevage a été perdu, ce qui soulève des inquiétudes quant à une augmentation possible des prix des oeufs et des volailles. La province du Cap oriental est la plus affectée avec 72% de sa population de volaille touchée et environ 2 millions d'oiseaux abattus depuis août. Le gouvernement provincial a estimé les pertes de production immédiate à 800 millions de rand (environ 59 millions de dollars) pour l'industrie. L'épidémie a d'abord été signalée en juin dans deux fermes dans la province de Mpumlanga, ce qui a suscité des préoccupations à l'échelle nationale. C'est la première fois qu'une souche hautement pathogène de la grippe aviaire a été détectée chez les volailles en Afrique du Sud.

En raison de l'épidémie, l'Afrique du Sud a interdit la vente de poulets vivants et a cessé les exportations de viande crue, d'oeufs et d'oiseaux vivants vers certains partenaires commerciaux. Senzeni Zokwana, ministre de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches, a été la cible de critiques pour ne pas être arrivé à élaborer un plan clair et efficace pour lutter contre la crise de la grippe aviaire.

ALGÉRIE/RHUMATOLOGIE:

Appel à inclure les maladies rhumatismales sur la liste des maladies indemnisées par la CNAS

La spécialiste en rhumatologie au CHU spécialisé de Douera, le Pr Chafika Houichat, a mis l'accent vendredi sur la nécessité d'inclure les maladies rhumatismales dans la liste des maladies indemnisées par la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS).

La spécialiste a indiqué en marge du 13e congrès de la Société algérienne de rhumatologie, que 23 pc des femmes de plus de 50 ans sont atteintes de gonarthrose (arthrose du genou) et 26 % d'entre elles souffrent de rhizarthrose (arthrose des doigts). Elle a appelé à une bonne prise en charge de cette maladie avant qu'elle ne devienne invalidante, et à son inclusion dans la liste des maladies indemnisées par la sécurité sociale.

S'agissant de l'ostéoporose, la spécialise a fait savoir que le taux d'atteinte chez la même tranche d'âge dépasse les 30 %, ce qui nécessite une meilleure prévention et sensibilisation pour éviter d'éventuelles complications, notamment les fractures.

Pour une prévention précoce de ces maladies, le président de la Société algérienne de rhumatologie, le professeur Hachemi Djoudi, a préconisé un régime alimentaire équilibré et une activité sportive régulière dès l'enfance.

Il a par ailleurs indiqué que 90 % des femmes algériennes souffraient d'un déficit en vitamine D, en raison notamment d'une exposition insuffisante au soleil.

Le professeur Hans Didier du CHU de Lausanne (Suisse) a indiqué que des appareils de densitométrie osseuse très performants sont développés, qui permettent de mesurer avec précision la solidité du squelette notamment chez la femme ménopausée, citant les recherches effectuées

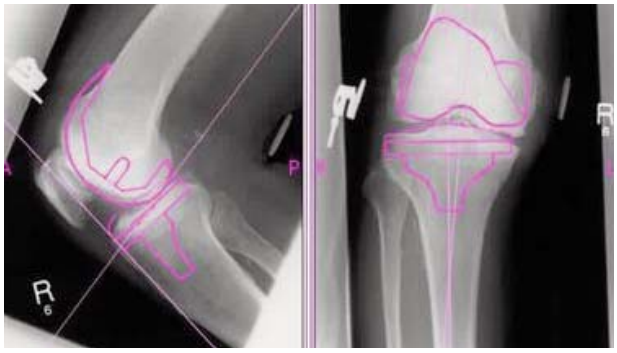

au niveau de l'hôpital dans le domaine de la microarchitecture de l'os, en vue d'établir un diagnostic en un temps record.

Le spécialiste suisse a insisté sur la prévention, un régime alimentaire sain et équilibré et la pratique d'un sport dès le jeune âge, pour préserver la solidité osseuse et réduire le risque de fractures répétées lors de la vieillesse.

Il a estimé nécessaire de continuer à prendre le traitement en cas de maladies rhumatismales, en vue d'éviter d'éventuelles complications, ajoutant qu'une femme sur trois, âgée de 50 et plus, est exposée à des fractures notamment au niveau de la hanche et que 20 à 30 % de ces fractures provoquent la détérioration de l'état de santé des malades et entrainant la mort.

Il a appelé au dépistage de l'arthrose, qualifiée de "maladie insidieuse", qui n'apparait qu'après détérioration de l'os, ce qui influe négativement sur la vie des patients. Cette rencontre scientifique de trois jours, consacrée à la formation et à la formation continue permettra aux spécialistes d'échanger les expériences et les vues et de s'enquérir des dernières découvertes scientifiques en matière de rhumatologie.

SÉTIF :

La 1re greffe rénale sera réalisée durant le premier trimestre 2018

La première greffe rénale sera réalisée au cours du "premier trimestre 2018", au centre hospitalo-universitaire Mohamed Abdenour Saâdna de Sétif, a affirmé, jeudi, le président de la commission pédagogique nationale de néphrologie et chef de service d'hémodialyse et de greffe rénale au CHU d'Annaba, Pr. Ahcene Atik.

Dans une déclaration à l'APS, en marge des 6 èmes journées nationales de néphrologie, organisées à la maison de la culture Houari Boumediene, Pr. Atik, a assuré que l'objectif de cette rencontre est de ''concrétiser le projet de réalisation de greffes rénales à Sétif''.

Dans ce contexte, le même praticien a précisé que la réalisation d'un bloc opératoire spécial pour ces greffes, la formation des médecins à ce type de chirurgie, l'acquisition du matériel nécessaire ont été prises en considération en prévision du lancement des transplantations rénales au centre hospitalo-universitaire de Sétif. Le coût d'une greffe de rein est nettement inférieur au traitement continu par dialyse, a relevé, par ailleurs, Pr. Atik qui a indiqué que les récentes statistiques estiment le nombre de malades soumis à la dialyse à 25.000, à 750 le nombre des patients subissant des ponctions d'ascite, alors que 1.950 patients ont bénéficié d'une greffe.

Un suivi pluridisciplinaire des patients souffrant de troubles rénaux est nécessaire pour éviter les complications, ont estimé les intervenants durant cette manifestation, conjointement initiée par le service de néphrologie du CHU Saâdna, la faculté des sciences médicales de l'université de Sétif, la direction de la santé et l'association locale des journées médicales. Mme Ferial Saâda, chef service de néphrologie du CHU de Sétif et organisatrice de la manifestation, a inscrit ces journées, qui ont réuni 250 participants de plusieurs universités et CHU du pays, dans le cadre de la formation continue des praticiens. Une vingtaine de communication a été présentées durant cette manifestation, axée sur le thème ''les reins et le cœur''.

Les intervenants ont notamment abordé diverses questions liées à la dialyse et ses spécificités, les rapports entre les maladies du cœur et des reins ainsi que la greffe rénale.

INDE :

8 nouveau-nés morts en 24 heures dans un hôpital public de l'Etat de l'Assam

Au moins huit nouveau-nés sont morts en 24 heures dans un hôpital public de l'Etat de l'Assam (nord-est) en Inde, a annoncé vendredi un responsable hospitalier.

Les nouveau-nés sont décédés à l'hôpital universitaire Fakhruddin Ali Ahmed, dans le quartier de Barpeta, à quelque 102km à l'ouest de Dispur, chef-lieu de 'Assam. «Cinq sont morts ce mercredi et trois ce jeudi», a indiqué le responsable hospitalier, ajoutant que «c'est juste une coïncidence que ces nouveau-nés, âgés d'un jour à deux mois, soient morts dans une période de 24 heures».

Bien que les autorités aient écarté la piste d'une négligence médicale, affirmant que la mort de ces nourrissons avait été causée

par une asphyxie néonatale (une pathologie résultant dans un manque d'oxygène), certains habitants de la région affirment que les infrastructures insuffisantes et la négligence de l'hôpital sont responsables de ces morts.

Selon les médecins, les huit nouveau-nés étaient dans un état critique et de faible poids, et se trouvaient donc dans l'unité de soins intensifs néonatale (USI). Le responsable du service de la santé de l'Etat de l'Assam, Himanta Biswa Sarma, a ouvert une enquête sur ces décès. «Nous avons envoyé le directeur de l'enseignement médical et des consultants de l'UNICEF pour examiner les morts», a-t-il annoncé.

En août, plus de 60 enfants sont morts dans un hôpital universitaire de l'Etat de l'Uttar Pradesh (nord), également à cause d'un manque d'oxygène.

MADAGASCAR

L'OMS fournit 1,2 million de doses d'antibiotiques pour lutter contre la peste

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé vendredi avoir fourni 1,2 million de doses d'antibiotiques pour lutter contre la peste à Madagascar.

"Si elle est détectée à temps, la peste est une maladie curable. Nos équipes font en sorte que toutes les personnes à risque aient accès à des moyens de protection et à un traitement" , a indiqué Charlotte Ndiaye, représentante de l'OMS à Madagascar.

Cette semaine, l'OMS a livré 1.190.000 doses d'antibiotiques au ministère malgache de la Santé et à des partenaires, et 244.000 doses supplémentaires sont attendues dans les jours à venir. Les doses livrées permettent de traiter jusqu'à 5.000 patients et de protéger jusqu'à 100.000 personnes qui pourraient être exposées à la maladie.

La peste est endémique à Madagascar, où l'on signale environ 400 cas chaque année, principalement sous la forme bubonique. Contrairement aux flambées passées, celle-ci touche des grandes zones urbaines, ce qui accroît les risques de transmission. Selon les dernières statistiques de l'OMS, on a recensé depuis août 231 cas d'infection, dont 33 décès. Le nombre des cas identifiés jusqu'à présent est donc beaucoup plus élevé que ce qui est normalement attendu à cette période de l'année.

La peste bubonique est transmise par les piqûres de puces à partir de rats infectés. La forme pulmonaire se transmet d'une personne à l'autre. On observe dans la flambée actuelle les deux formes.

Près de la moitié des cas identifiés jusqu'à présent ont eu une peste pulmonaire. La peste bubonique et la peste pulmonaire sont curables si une antibiothérapie courante est administrée précocement. Les antibiotiques peuvent aussi prévenir l'infection chez les personnes qui ont été exposées à la peste.

L'épidémie de la peste fait 36 morts Antananarivo

L'épidémie de la peste qui sévit dans certaines régions du Madagascar a fait 36 morts, selon le dernier bilan officiel publié vendredi. "Sur 258 personnes qui ont contracté la peste depuis août, 36 personnes en sont mortes", ont annoncé les autorités locales. Le précédent bilan faisait état de 33 morts.L'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a livré cette semaine à Madagascar 1,2 million de doses d'antibiotique, a expliqué que la peste réapparaît presque chaque année à Madagascar, généralement de septembre à avril, notant que l'épidémie a débuté cette année dès août et s'est propagée aux grandes zones urbaines. La bactérie de la peste, qui se développe chez les rats, est véhiculée par les puces. Chez l'homme, sa forme bubonique se soigne, si prise à temps, avec des antibiotiques. Mais sa forme pneumonique - transmissible par la toux - peut être fatale en seulement vingt-quatre à soixante-douze heures. Le gouvernement malgache a adopté des mesures d'urgence pour tenter d'enrayer la progression de l'épidémie. Il a notamment interdit jusqu'à nouvel ordre les rassemblements publics dans les rues d'Antananarivo et mis en place des contrôles à l'aéroport de la capitale.

"Quand il y a des cas de peste, aussi bien bubonique que pulmonaire, dans tous les districts de Madagascar il y a tout de suite riposte", a déclaré mardi à la presse le ministre de la Santé Mamy Lalatiana Andriamanarivo. L'institut Pasteur a pour sa part annoncé l'envoi d'une équipe pour prêter main forte aux autorités locales.

APS

LE STRESS POST-TRAUMATIQUE AUGMENTE LE RISQUE DE DIABÈTE POUR LES FEMMES

Le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) a des conséquences graves sur la santé des femmes, selon les résultats d'une étude publiée dans Journal of the American Medical Association, Psychiatry. Il multiplierait par deux le risque de développer un diabète de type 2.

Chez les femmes, la sévérité du SSPT augmenterait le risque d'être atteint de diabète de type 2. Or les femmes sont, selon les statistiques, deux fois plus susceptibles de subir un stress post-traumatique que les hommes. Les Sspt peuvent être causés par des expériences traumatisantes, comme les viols, les agressions, les accidents et la perte d'un proche. Les chercheurs de l'Université d'Harvard (Etats-Unis) ont étudié les données médicales de près de 50000 femmes entre 1989 et 2011.

4% des femmes suivies vivaient avec un stress post-traumatique. Parmi elles, 12% sont devenues diabétiques à 60 ans, contre 7% des femmes n'ayant pas subi de Sspt.

Pour les chercheurs, le surpoids et l'usage d'antidépresseurs seraient à 50% responsables de cette augmentation du risque (34% pour les antidépresseurs, 14% pour le surpoids). En revanche, la sédentarité, le tabagisme ou la consommation d'alcool ne semblent pas impliqués. «Non seulement le Sspt est dévastateur pour la santé mentale, mais il a aussi des effets néfastes sur la santé physique, accroissant le risque de maladies cardiovasculaires, de

diabète et d'obésité», explique Karestan Koenen, professeur d'épidémiologie à la faculté de médecine de l'Université Columbia à New York.

« Notre étude met en lumière l'urgence d'intensifier les efforts pour améliorer l'accès aux traitements pour la santé mentale et répondre aux facteurs contribuant au diabète et à d'autres maladies chroniques», souligne de son côté Andrea Roberts, chercheuse à faculté de santé publique de l'Université de Harvard, coauteur de cette recherche. En 2013, l'Organisation mondiale de la santé a publié un protocole et les lignes directrices à suivre face au Sspt. En cas de stress post-traumatique, le patient sera plutôt orienté vers des traitements spécialisés comme la thérapie cognitivo-comportementale ou une nouvelle technique dite de désensibilisation et de reprogrammation par le mouvement des yeux. «Ces méthodes aident les sujets à atténuer les souvenirs vivaces, non désirés et répétés d'événements traumatiques. Il est recommandé de renforcer la formation et la supervision en vue de les diffuser plus largement», explique l'Organisation.

LE DIABÈTE DE TYPE 1 RÉDUIT L'ESPÉRANCE DE VIE DE PLUS DE 10 ANS

En dépit des progrès dans les traitements par insuline, une femme atteinte de diabète de type 1 aurait 13 ans d'espérance de vie en moins qu'une personne non atteinte par cette pathologie. Selon une étude de l'Université de Dundee (Ecosse) publiée aujourd'hui dans le British medical journal, les progrès dans le traitement du diabète de type 1 ne sont pas suffisants pour améliorer considérablement l'espérance de vie des malades. Selon cette étude, une jeune femme de 20 ans atteinte par cette pathologie aurait 13 années de moins à vivre et un homme 11 ans de moins que des personnes ne souffrant pas de diabète.

Selon les chercheurs, cela est dû au fait que les personnes atteintes de diabète de type 1 ont plus de complications rénales et décèdent plus de maladies cardiovasculaires. Mais ils soulignent toutefois qu'avant l'avancée des recherches en matière de traitement, la réduction de l'espérance de vie variait entre 15 et 27 ans.
Pour ces recherches, les chercheurs écossais ont suivi les dossiers médicaux de plus de 24000 diabétiques de type 1 âgés de 20 ans et plus, entre 2008 et 2010. Ils ont ensuite comparé leur espérance de vie avec celle de la population générale. Parmi cette population, 76% des hommes et 83% des femmes ont passé le cap des 70 ans. Alors que seulement 47% des hommes et 55% des femmes atteintes de diabète de type 1 ont atteint le même âge.
Ils ont aussi estimé qu'à l'âge de 20 ans, une jeune femme pouvait encore espérer vivre 61 ans Alors que si elle est atteinte de diabète de type 1, elle peut s'attendre à vivre seulement 48 ans.
Le diabète de type 1 affecte seulement 5% de tous les diabétiques, mais cela ne signifie nullement qu'il est moins grave que le diabète de type 2. La maladie est caractérisée par la perte de certaines cellules du pancréas qui produisent l'insuline.

UN PAS DE GÉANT VERS LE TRAITEMENT

La recherche médicale a fait un pas de géant pour trouver un remède pour traiter le diabète de type 1, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Cell. Testées sur des souris, des cellules souches ont été capables de produire de l'insuline et de stabiliser le taux de sucre dans le sang.

Le diabète de type 1 est une maladie caractérisée par la perte de certaines cellules du pancréas (les cellules ß) qui produisent l'insuline, donc contrôlent le taux de sucre dans le sang. Cette pathologie est due au système immunitaire qui parfois se retourne contre le corps humain. Dans le cas du diabète de type 1, il détruit ces cellules essentielles.

Les chercheurs de l'Université d'Harvard ont été capables de transformer des cellules souches en cellules bêta productrices d'insuline. Ils ont réussi à remplacer 150 millions de cellules en utilisant la technologie des cellules souches. Pour valider leur effet protecteur contre le diabète de type 1, ils les ont inoculées à des souris malades.

La première étape pour aboutir à un remède

Ces cellules produites en laboratoire ont été capables de produire de l'insuline et le taux de sucre dans le sang des souris a été contrôlé pendant plusieurs mois.

«Notre découverte n'est pas un remède, mais un pas de géant vers le traitement du diabète. Le remplacement des cellules qui produisent l'insuline ainsi que la désactivation de la réponse immunitaire qui provoque le diabète de type 1 est l'objectif à long terme » a expliqué Sarah Johnson de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile (JDRF) qui a financé l'étude.

«Le prochain défi important sera de trouver les moyens de maintenir ces cellules à l'intérieur du corps de sorte qu'elles aient une fonction protectrice à long terme" explique Doug Melton, codirecteur du Harvard Stem Cell Institute et co-auteur de l'étude.

«C'est une percée scientifique que de rendre les cellules fonctionnelles capables de guérir une souris diabétique, mais une percée médicale majeure serait d'être en mesure de les fabriquer à assez grande échelle pour traiter tous les diabétiques» a affirmé Prof Chris Mason, un spécialiste des cellules souches à l'Université College de Londres, suite à la publication de cette étude.

Le diabète de type 1 représente 5 % à 10 % des cas de diabète observés dans le monde, et il y aurait 30 millions de personnes souffrant de cette maladie, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette maladie réduit l'espérance de vie des personnes qui en sont atteintes, de 5 à 8 ans.

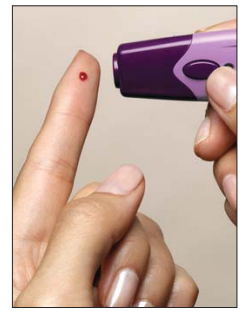

NUTRITION : pour manger mieux, il faut prendre son temps

Pour manger sainement, il faudrait prendre le temps de choisir ses aliments, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Haricots verts ou frites… votre cœur balance. Si vous voulez éviter de craquer pour les aliments trop gras ou trop salés prenez votre temps. En prenant quelques secondes de plus pour choisir un aliment, le cerveau intégrerait l'information santé et opterait pour la nourriture la plus saine, selon les résultats d'une étude publiée Psychological Science.

Les chercheurs du California Institute of Technology (Etats-Unis) ont évalué sur une échelle de millisecondes, le temps de prise de décision pour choisir entre deux aliments, un sain et un aliment plaisir. Et quelle information entre «bon pour le santé» et «savoureux» prenait le dessus dans les choix alimentaires.

«Dans les choix alimentaires typiques, les individus ont besoin de considérer les attributs tels que la santé et le goût dans leurs décisions», explique Nicolette Sullivan, étudiante au laboratoire d'Antonio Rangel, professeur de neurosciences, auteur principal de l'étude. «Nous voulions savoir à quel point le goût des aliments comme à s'intégrer dans le processus de choix, et à quel point de la notion de santé était importante».

28 étudiants affamés qui n'avaient pas mangé depuis 4 heures ont dû évaluer 160 aliments en tenant compte de leur qualité santé, leur goût et l'envie qu'ils avaient de les manger.

Puis les volontaires ont dû choisir entre 280 paires d'aliments composés d'un bon pour la santé et d'un plus gras ou sucré. Grâce à des outils statistiques, les chercheurs ont analysé le temps et les motivations qui poussaient les participants à choisir un aliment.

La prise de décision prenait 200 millisecondes. Et 32% des choix se portaient sur les aliments les moins sains. Les résultats de l'étude révèlent que les personnes qui font des choix alimentaires sains prennent leur décision en 323 millisecondes. «Les conclusions de cette enquête apportent une information essentielle dans la prise de décision alimentaire. La notion de santé «arrivant dans le cerveau» après celle du goût, il est donc important de patienter avant de choisir un aliment», conclut la chercheuse.

In topsante.fr

LA THALASSO
UNE SOLUTION POUR SE REMETTRE AU SPORT ?

Reprendre le sport, ce n'est pas toujours évident. Les centres de thalasso proposent des cures sportives personnalisables pour s'y remettre en douceur. Une bonne idée retrouver sa motivation au grand air.

Tout commence par un bilan avec un médecin et/ou un coach sportif. A Quiberon, c'est le « Body Age » : un questionnaire et une série de tests (IMC, cardio, pression artérielle, force musculaire, souplesse) qui permettent d'établir un profil complet de son état de forme et même de son âge physiologique, c'est-à-dire de l'âge de son corps. « Ce bilan est un outil qui permet d'établir un programme sur-mesure adapté à la condition physique du curiste et à ses attentes » explique Antoine le Soz, préparateur physique au Cercle Réathlétic de la thalasso de Quiberon.

Autre avantage, on est suivi : « Durant la cure, deux rendez-vous avec le kiné du sport sont prévus, ce qui permet de faire évoluer l'entraînement dans le but de progresser et sans risque de se blesser. On travaille vraiment en équipe afin d'adapter au mieux tous les soins au curiste », précise Antoine le Soz.

Récupération et détente au bord de la mer

Sentier littoral, plage, salles de sport ou piscine avec vue sur la mer… La thalasso est le cadre idéal pour faire rimer sport avec plaisir. Il est bien plus agréable (et motivant) de courir en bord de mer que sur un tapis dans une salle de sport traditionnelle. «Eté comme hiver, on privilégie les activités en extérieur. S'exercer au grand air permet de faire le plein de vitalité, et de profiter de l'effet minéralisant des embruns et de l'iode marin», souligne Antoine le Soz. Quant aux activités aquatiques, quoi de plus motivant que de l'eau de mer chauffée pour suivre son cours d'aquabike ou d'aquagym ou tout simplement faire ses longueurs ? Entre les soins, tout est mis en œuvre pour qu'on se sente bien : salle de repos zen, tisanes aux plantes, jacuzzi, sauna, hammam…

Après l'effort… le réconfort ! «Les soins reçus après les exercices permettent de récupérer plus vite, d'éliminer les toxines, de drainer, de se réoxygéner, d'améliorer la souplesse », précise notre spécialiste. De plus, les massages aident à évacuer le stress, les soins en piscine ou en eau de mer rechargent le corps en oligo-éléments et minéraux, et sont excellents pour la mobilité articulatoire, musculaire et la circulation sanguine, tandis que les jets permettent de tonifier la peau. Le sauna est également excellent pour réduire les douleurs musculaires et évacuer les toxines. Résultat : on est super détendu et le soir, pas de problème d'endormissement !

L'occasion de tester plusieurs activités

Aujourd'hui, les cures sportives comprennent des activités originales : BungyPump (marche tonique avec bâtons rétractables aux pointes rebondissantes), aqua paddle ou aqua stand up (renforcement musculaire sur une planche de surf), longe côte, Zumba, aquabike… C'est l'occasion de tester des activités qu'on ne connaît pas et ça motive. Certains centres n'ont pas hésité à investir dans du matériel de pointe comme le tapis de course Alter G à Quiberon, qui permet de courir en apesanteur partielle, grâce à une poche d'air qui enveloppe le bas du corps. « Ce tapis est idéal pour faire courir les personnes en surpoids, par exemple. En allégeant le poids du corps, les impacts au sol sont diminués et les articulations protégées. Le fait de courir à une vitesse inatteignable sur sol est très motivant», explique Antoine le Soz. A la thalasso Serge Blanco, on peut faire une balade le long de la plage en FreeCross, un vélo elliptique qui roule !

Une cure, c'est aussi l'occasion de bien manger sainement. Pour tonifier sa silhouette et perdre du poids, faire du sport ou bouger son corps ne suffit pas. C'est pourquoi de nombreux centres proposent une option «diététique » à leurs curistes. A Quiberon, diététique rime avec gastronomique. Les menus sont élaborés par le chef de cuisine en synergie avec le médecin nutritionniste et les diététiciennes. Pas de crainte à avoir sur les repas, aussi originaux et savoureux que les traditionnels, des calories en moins. C'est le moment opportun pour renouer avec une nutrition équilibrée, et pourquoi pas pour démarrer un régime et/ou se débarrasser de ses mauvaises habitudes alimentaires.

UN NOUVEL ANTIBIOTIQUE PROMETTEUR

«D'ici 5 à 6 ans, si tout va bien, le teixobactin pourrait devenir le premier membre d'une nouvelle famille d'antibiotiques» a déclaré Kim Lewis, un chercheur de l'Université Northeastern de Boston (Etats-Unis), principal auteur d'une étude publiée dans la revue scientifique britannique Nature.

Le teixobactin est une molécule naturelle que le Dr Lewis et son équipe ont extrait de bactéries provenant du sol. Ce nouvel antibiotique a été testé avec succès chez la souris et a permis de guérir des infections graves, sans effets secondaires, chez les rongeurs. Mais il n'a pas encore été testé chez l'homme, de sorte que son innocuité et son efficacité ne sont pas encore connus.

Des études chez les humains vont donc commencer et durer pendant environ deux ans. «C'est une étape importante car la toxicité est souvent le talon d'Achille de nombreux médicaments» ont souligné les chercheurs. «Mais nous sommes désespérément à la recherche de nouvelles souches d'antibiotiques pour traiter les souches bactériennes résistantes».

Des résistances bactériennes massives et préoccupantes

Selon le Centre de contrôle des maladies américain (CDC), les bactéries résistantes aux médicaments tuent environ 23 000 personnes par an aux Etats-Unis. L'Union européenne s'inquiète elle aussi de cette résistance bactérienne qui menace l'efficacité des traitements. D'après l'Inserm, ces résistances d'abord ponctuelles sont devenues «massives et préoccupantes». Certaines souches bactériennes sont alors devenues multi-résistantes voire «toto-résistantes» : elles résistent à plusieurs voire à tous les antibiotiques disponibles. Dans ce cas, les médecins sont dans une impasse thérapeutique, et ne disposent d'aucune solution pour lutter efficacement contre l'infection.

MALI:

L'ONU appelle à la mise en oeuvre complète de l'accord de paix

Le Conseil de sécurité de l'ONU a souligné vendredi la nécessité pressante de distribuer les «dividendes tangibles et visibles de la paix» à la population du Nord et d'autres régions du Mali, afin de maintenir l'élan de l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger et d'empêcher que les gains obtenus ne soient potentiellement perdus.

Dans une déclaration à la presse, les membres du Conseil se sont félicités de la signature, le 20 septembre, par les groupes armés «Plateforme» et «Coordination», d'une série d'engagements incluant une cessation immédiate, complète et définitive des hostilités, suite aux violations répétées du cessez-le-feu depuis le début du mois de juin. Ils ont demandé à ces deux groupes armés de respecter strictement cet engagement.

Les membres du Conseil de sécurité ont toutefois exprimé leur profonde préoccupation face aux retards persistants dans la mise en oeuvre intégrale des dispositions clés de l'Accord de paix.

Ils ont exhorté le gouvernement malien et les groupes armés à adopter sans délai un chronogramme convenu pour l'application intégrale de l'accord et à prendre des mesures urgentes et concrètes pour s'acquitter pleinement et rapidement des obligations qui leurs incombent en vertu de l'accord.

Ces obligations comprennent notamment l'opérationnalisation des administrations intérimaires dans le nord du Mali, la mise en place du mécanisme de coordination opérationnelle à Kidal et à Tombouctou, des progrès dans le cantonnement et les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, y compris par la définition de critères d'éligibilité adéquats et la soumission de listes de candidats finalisés.

Ces obligations incluent également des progrès dans la réforme du secteur de la sécurité, le processus de décentralisation, la participation des femmes ainsi que la nomination effective d'un observateur indépendant, a précisé le Conseil de sécurité dans un communiqué.

SOUDAN/ÉTATS-UNIS

L'Egypte se félicite de la fin des sanctions américaines contre le Soudan

Le ministère égyptien des Affaires étrangères a salué hier la décision de Washington de lever définitivement les sanctions économiques qui visent le Soudan depuis vingt ans. "Cette décision va contribuer à renforcer la stabilité et le développement du Soudan, qui a souffert pendant longtemps des conséquences de ces sanctions", a déclaré Abou Zeïd, porte-parole du ministère.

Il a ajouté que "cette décision allait de pair avec la solidarité égyptienne envers le Soudan et des efforts qu'elle a faits, y compris ses fréquents appels à lever les sanctions, sans parler des contacts qu'elle entretient avec les Etats-Unis à cet égard". Ces sanctions ont été imposées depuis 1997. Les Etats-Unis ont décidé vendredi de lever leurs sanctions économiques contre le Soudan de manière permanente, compte tenu des "actions positives soutenues du Soudan visant à maintenir une cessation d'hostilités dans les zones de conflit, améliorer l'accès humanitaire dans tout le Soudan et maintenir la coopération avec les Etats-Unis pour s'attaquer aux conflits régionaux et à la menace du terrorisme".

Le Département d'Etat américain a précisé que la décision entrerait en vigueur le 12 octobre.

SAHARA OCCIDENTAL/DÉCOLONISATION:

L'ONU s'excuse après la diffusion de propos dénaturés attribués aux pétitionnaires

Le secrétariat de l'ONU a présenté vendredi ses excuses après la publication, par son service de presse, de comptes rendus erronées sur le Sahara occidental, attribués aux portionnaires, promettant d'examiner la question de près.

Le secrétariat de l'ONU a présenté vendredi ses excuses après la publication, par son service de presse, de comptes rendus erronées sur le Sahara occidental, attribués aux pétitionnaires (bien pétitionnaires), promettant d'examiner la question de près.

Invité par la quatrième commission de la décolonisation, à publier une note sur des propos dénaturés, attribués aux pétitionnaires sur le Sahara Occidental, la représentante du secrétariat a tenu à présenter ses excuses à l'Algérie en indiquant que les communiqués de presse en question ont été effectivement corrigés.

Le Secrétariat étudie en outre la question de savoir ce qui s'est passé, a ajouté la représentante en réponse aux préoccupations soulevées par l'Algérie concernant cet impair commis par le service presse de l'ONU. Ce à quoi l'ambassadeur adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU, Mohammed Bessedik a répliqué en précisant qu'il ne s'agit pas de présenter des excuses à l'Algérie mais à l'ensemble de la quatrième Commission, "car cela nous nuit ", a-t-il dit. Le président de la quatrième Commission, le vénézuelien Rafael Dario Ramirez Carreno qui avait auparavant souhaité obtenir des précisions et des excuses au sujet de "ces erreurs", a partagé l'avis du représentant de l'Algérie. "Quand je vois qu'on reflète la position d'un pétitionnaire qui n'a pas pris la parole, et à qui on attribue une position qui n'est pas traditionnellement la sienne, cela nuit beaucoup au déroulement du débat", s'est indigné Rafael Ramirez, avant d'appeler le secrétariat à publier une note pour expliquer la situation.

Le service presse de l'ONU se trouve au cœur d'une grave affaire de manipulation après avoir dénaturé des propos d'intervenants, venus témoigner leur soutien à la cause sahraouie, allant jusqu'à à attribuer des propos pro marocains à des pétitionnaires qui n'ont pas encore pris la parole. Propos déformés ou inventés, contenus orientés, le service cumule depuis deux jours une série de dérapages qui entachent sa crédibilité en tant qu'organe d'information d'une institution multilatérale comme l'ONU. "L'erreur commise dans le communiqué du 5 octobre, qui attribuait la déclaration de El Baihi à M. Ahmed Boukhari, du Front Polisario, a été corrigée ", écrit l'ONU sur son site internet. Vendredi, l'Algérie a demandé au département de l'information de l'ONU de fournir des précisions sur cette question et exigé qu'une mise au point soit publiée sur le site Internet de l'ONU.

"Il (département de l'information) est de son devoir de nous expliquer comment ses impairs ont été commis", a-t-il affirmé. "Aujourd'hui on n'a pas seulement assisté à une discordance entre les communiqués de presse et (les déclarations des pétitionnaires, plus grave on a attribué une déclaration) à un représentant légitime d'un peuple, alors qu'il n'avait pas encore pris la parole", a dénoncé M. Bessedik. Dans une déclaration à l'APS, le représentant du Front Polisario a fait savoir qu'il allait " demander une enquête sur ce grave dérapage ". "C'est un dérapage planifié par ce service de l'ONU, envahi d'agents marocains qui sont allés à l'extrême falsification en m'attribuant des propos pro marocains, alors que je n'ai pas encore pris la parole", a dénoncé le diplomate sahraoui. Le premier compte rendu de l'ONU attribuait à M. Boukhari de graves propos sur le Front Polisario et le processus de paix au Sahara Occidental.

CRISE CENTRAFRICAINE :

L'absence de l'Etat en province aggrave la crise, déplore l'ONU

L'absence de l'Etat en province aggrave les violences qui se poursuivent et accentuent la souffrance et le désarroi d'une population sans protection devant la multitude de groupes armés qui se disputent le contrôle des ressources naturelles (or, diamant et bois) de la République centrafricaine (RCA), déplorent les Nations unies (ONU).

«Il n'y a pas d'Etat en dehors de Bangui et Bambari. Il n'y a pas de services de base», a déclaré Najat Rochdi, la coordinatrice humanitaire des Nations unies en RCA lors d'une réunion tenue vendredi dans la capitale camerounaise Yaoundé sur la présentation des besoins liés à la crise qui persiste depuis le renversement du régime de François Bozizé par l'ex-coalition rebelle de la Séléka en mars 2013 à Bangui.

A cause de cette crise, le nombre de Centrafricains obligés de déserter leurs foyers pour fuir les exactions commises par les groupes armés ne cesse d'augmenter, informent l'ONU, faisant état d'un accroissement de l'ordre de 29% du nombre de déplacés, à environ 600.000 en ce moment contre 402.000 en janvier.

Dans les pays voisins, les statistiques communiquées dénombrent 481.577 personnes y ayant trouvé refuge, contre 451.600 en début d'année, soit une augmentation de 6%.

Sur une population totale d'environ 4,6 millions d'habitants, l'ONU estiment à 2,4 millions le nombre de Centrafricains en besoin d'assistance humanitaire.

Initialement, un budget de 399,5 millions de dollars avait été élaboré pour couvrir les besoins de 1,6 million de personnes parmi cette population en détresse. Selon la coordinatrice humanitaire, un peu plus de 30% de ces besoins ont été financés à ce jour.

Pour la première fois depuis son arrivée à la tête de l'organisation mondiale en janvier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, se rendra en visite du 24 au 27 octobre dans le pays.

ONU-TCHAD

Le PNUD accorde plus de 5 millions de dollars pour l'amélioration de la gestion du lac Tchad

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) ont procédé vendredi à la signature dans la capitale tchadienne N'Djamena, d'un accord d'un montant de plus de 3 milliards de francs CFA (plus de 5 millions de dollars) pour la mise en oeuvre du projet d'amélioration de la gestion du lac Tchad à travers le renforcement de la résilience aux changements.

«La signature de cet accord marque un tournant décisif dans les efforts visant à renforcer la résilience des communautés riveraines du lac Tchad qui font face aux effets néfastes du changement climatique», a déclaré Senoussi Imran Abdullahi, secrétaire exécutif de la CBLT dont le siège est à N'Djamena.

Les travaux de ce projet qui fait partie du programme d'actions stratégiques couvrant la période 2014-2021, démarreront avant la fin de l'année en cours, selon l'organe de l'ONU. Il vise à contribuer à la stabilité dans ces régions, en améliorant l'accès aux opportunités d'emplois et la diversification des sources de revenus des personnes cibles, entre autres les femmes et les jeunes, à travers l'appui aux filières agro-sylvo-pastorales créatives d'emplois et d'auto-emplois. Le projet permettra également d'accompagner les comités locaux de prévention des conflits en organisant des tables-rondes sur l'accès aux ressources naturelles.

En avril 2017, l'Union européenne (UE) avait déjà décidé d'accorder 18 millions de dollars au gouvernement tchadien pour un autre projet tendant à réduire la pauvreté et le chômage et à renforcer la cohésion sociale dans la bande sahélienne et la zone du lac Tchad. Ce projet cible plus de 266.000 personnes, réparties dans les régions du Bahr-El-Gazal, du Kanem et du Lac, en proie à l'insécurité alimentaire. Ces dernières décennies, le lac Tchad a connu un assèchement inquiétant, dû au réchauffement climatique, à des pluies de moins en moins abondantes et à une plus grande utilisation de ses eaux pour l'irrigation des cultures. La superficie de ce lac qui dessert le Tchad, mais également le Cameroun, le Niger et le Nigeria, est passée de 25.000 km² dans les années 1960 à moins de 2.500 km² aujourd'hui.

APS

CRISE DE LA CATALOGNE :

La société civile espagnole se mobilise, appelle au dialogue et à l'unité du pays

Devant l'absence de dialogue direct entre les autorités catalanes et celles du gouvernement central espagnol susceptible de trouver une issue à la crise qui secoue l'Espagne, suite à la tenue dimanche dernier du référendum d'indépendance de la Catalogne interdit par la justice espagnole, et émaillé d'incidents, la société civile s'est mobilisée hier pour appeler au dialogue et à l'unité de l'Espagne.

A Barcelone, des milliers de personnes, vêtues en blanc ont exigé, samedi, l'ouverture d'un dialogue entre la généralité de la Catalogne et le gouvernement de Madrid . Rassemblés sur la grande place "Sant Jaume" de Barcelone, les manifestants ont scandé les slogans réconciliateurs:

"parlons", "le peuple catalan contre la division", "nous voulons parler", qui pourraient contribuer au règlement de la crise politique qui secoue le pays avant une éventuelle déclaration unilatérale d'indépendance.

Par ailleurs, des milliers de citoyens habillés en blanc convoqués par la plate-forme citoyenne "parlons" ont appelé samedi à la Plaza de Cibeles de Madrid à la "sagesse" et au "dialogue" pour résoudre le conflit sécessionniste en Catalogne.

Les manifestants ont également invité les autorités catalanes et espagnoles à parler et à dialoguer pour trouver une issue à cette crise qui secoue le pays en ayant écrit sur des pancartes "Ce pays a déjà fait la guerre une fois, jamais plus!", "je suis catalan et j'aime Madrid".

Tout comme à Barcelone ou à Madrid , d'autres villes espagnoles ont enregistré des manifestations similaires afin, comme l'a souligné, un des promoteurs de cette manifestation organisée par le bais des réseaux sociaux, d'appeler les dirigeants "à ne plus continuer sur ce chemin, car il divise les citoyens, les pousse à l'affrontement et ce pays ne mérite pas ça", a-t-il dit .

Dans le même temps, la Plaza Colon et le boulevard Serrano au centre de la capitale espagnole a enregistré une manifestation de milliers de personnes.

Les drapeaux espagnols dans les mains, les manifestants ont répondu massivement à l'appel de la fondation pour la défense de la nation espagnole, de l'unité du pays, sa constitution et l'Etat de droit en scandant "vive l'Espagne".

La capitale catalane doit encore vivre, dimanche, un autre rassemblement qui regroupera les opposants à l'autodétermination qui portera le slogan "stop, retrouvons le bons sens" suite à l'appel de l'association de la société civile catalane.

Une semaine après la tenue du référendum d'indépendance, interdit par la justice et émaillé d'incidents ayant fait des centaines de blessés, l'inquiétude est monté d'un cran parmi la population qui, selon les derniers sondages, la question catalane figure parmi les trois plus importantes préoccupations des Espagnols après le chômage et la corruption.

L'absence de dialogue, et le rejet de toute médiation internationale considérée par Madrid comme "non justifiée et n'a pas de sens", les conséquences risquent d'être néfastes non seulement sur le plan politique et social mais également économique. D'importantes entreprises et sociétés ont annoncé le changement de leurs sièges de Barcelone vers d'autres villes espagnoles à l'image de la compagnie "Gas Natural" ou encore les grandes banques comme "Caixa" et "Sabadell".

Des entreprises activant dans les télécommunications, la biotechnologie, les assurances ont également annoncé leurs intentions de déménager vers Madrid.

Un climat de tension et d'inquiétudes règne en Catalogne et à travers toute l'Espagne, parmi la population et également parmi la classe politique qui diverge sur les moyens adéquats devant permettre de sortir de l'impasse.

"Devant, une probable proclamation unilatérale d'indépendance en Catalogne, le gouvernement central dispose d'options légales suffisantes pour répondre au défi catalan", a déclaré, le ministre espagnol des affaires étrangères, Alfonso Dastis.

ONU :

Les enfants dans les conflits sont exposés à des «niveaux choquants» de violations

Plus de 15.500 enfants dans le monde ont été victimes de violations généralisées dans un contexte de conflits, a indiqué un nouveau rapport des Nations unies présenté récemment devant le Conseil de sécurité.

Ces enfants ont été exposé à des «niveaux choquants» de violations tels que des tueries et des mutilations, des recrutement et utilisations à des fins armées et le déni d'accès

humanitaire, a signalé le rapport du secrétaire général sur les enfants et les conflits armés.

Selon le rapport, des enfants de pays tels que l'Afghanistan, la République démocratique du Congo (RDC), l'Irak, la Somalie, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen ont subi un niveau inacceptable de violations de la part des parties au conflit -- à la fois des forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques.

Sur les 20 pays passés en revue dans le rapport, au moins 4.000 violations vérifiées ont été commises par des forces gouvernementales et plus de 11.500 par des groupes armés non étatiques. L'Afghanistan a enregistré le plus grand nombre de décès d'enfants vérifiés depuis que l'ONU a commencé à recenser le nombre de victimes civiles en 2009, avec 3.512 enfants tués ou mutilés l'année dernière, soit une augmentation de 24% par rapport à l'année précédente.

Le rapport recense également 851 cas vérifiés (plus du double du nombre en 2015) d'enfants recrutés et utilisés à des fins de combat en Syrie et 1.915 en Somalie en 2016. L'étude note également qu'au Yémen, au moins 1.340 enfants ont été tués ou mutilés. En Syrie, ce nombre était de 1.299.

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a réitéré son appel aux parties en conflit à respecter leur responsabilité de protéger les enfants, conformément à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

«L'objectif du rapport est non seulement de sensibiliser aux violations des droits de l'enfant mais aussi de promouvoir des mesures susceptibles de diminuer le sort tragique des enfants en conflit», a déclaré dans un communiqué le porte-parole du chef de l'ONU.

SYRIE:

Au moins 13 morts dans des raids aériens dans la province d'Idleb

Au moins 13 civils ont été tués ces dernières 24 heures dans des frappes aériennes visant des positions terroristes dans une localité de la province d'Idleb, dans le nord-ouest du pays, a indiqué hier l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

«La localité de Khan Cheikhoun, dans le sud d'Idleb, a été la cible de frappes aériennes vendredi puis samedi avant l'aube», a déclaré le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

«Ces frappes ont tué 13 civils, dont quatre enfants», a-t-il ajouté. La province d'Idleb a été désignée en mai comme l'une des quatre «zones de désescalade» instaurées en Syrie après un accord.

Un responsable des Nations unies a indiqué vendredi que le mois de septembre était le «mois le plus meurtrier de l'année» pour les Syriens, car les frappes aériennes massives ont causé un grand nombre de victimes civiles dans ce pays.

Les hôpitaux, les ambulances, les écoles et les personnes déplacées fuyant les violences sont régulièrement ciblés par les frappes aériennes en Syrie, ce qui a causé un grand nombre de tués et de blessés, a indiqué Panos Moumtzis, Coordinateur humanitaire régional des Nations Unies pour la crise de la Syrie.

Selon la même source, les frappes aériennes sur les zones résidentielles d'Idleb ont tué,entre le 19 et le 30 septembre, au moins 149 personnes, dont la majorité étaient des femmes et des enfants.

«Les attaques contre les installations médicales privent les personnes dans le besoin de leur droit à des soins médicaux qui peuvent sauver des vies», a souligné le responsable onusien.

L'ONU a appelé toutes les parties au conflit à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils et les infrastructures civiles dans toute la Syrie.

De son coté, le Comité international de la Croix-Rouge s'est dit jeudi «préoccupé» par les centaines de civils tués en Syrie et les milliers de nouveaux déplacés, alors que le pays connait son «plus fort pic» de violence depuis la bataille d'Alep.

Le conflit en Syrie a fait plus de 330.000 morts selon l'OSDH, et des millions de déplacés et réfugiés.

ALLEMAGNE :

Merkel officialise sa volonté de gouverner avec les libéraux et les écologistes

La chancelière allemande Angela Merkel, a confirmé hier que des discussions allaient être menées avec les libéraux et les écologistes en vue de former une nouvelle coalition gouvernementale, une conclusion logique au vue des résultats des législatives.

«Je souhaite qu'elle (la coalition) se mette en place», a affirmé Mme Merkel à Dresde (est) lors d'un discours devant la jeunesse de son parti conservateur, précisant que les discussions allaient être «difficiles».

Son parti conservateur est certes arrivé en tête avec 33% des voix lors des législatives du 24 septembre, un résultat jugé «décevant» par la chancelière, mais est désormais contrait de former une nouvelle coalition avec les libéraux du FDP (10,7%) et les Verts (8,9%), ouverts à une tel schéma gouvernemental.

Avec quelque 20% des voix, les sociaux-démocrates du SPD avaient indiqué le soir-même des résultats ne pas vouloir rempiler pour une nouvelle «grande coalition» avec les

conservateurs, et entrer dans l'opposition. «Il est évident que dans un futur proche, les sociaux-démocrates du SPD ne sont pas capables de gouverner au niveau national», c'est pourquoi «nous ne devrions pas essayer d'y penser davantage», a expliqué Mme Merkel. Un attelage à trois conservateurs-FDP-Verts, appelé «coalition Jamaïque» en raison des couleurs de ces trois partis, serait inédit en Allemagne au niveau national. Il existe cependant sur le plan régional depuis quelques mois dans le Schleswig-Holstein (nord). Avant elle, un autre petit land, la Sarre, a été dirigé de 2009 à 2012 par un tel attelage.

Ces discussions devraient entrer dans le vif du sujet d'ici quelques jours mais ne devraient pas aboutir à la formation d'un gouvernement avant la fin de l'année.

Dimanche, la chancelière et plusieurs responsables de son parti démocrate-chrétien (CDU) doivent se réunir à Berlin avec leurs alliés bavarois de la CSU pour trouver un accord sur un programme commun pour les quatre ans à venir, notamment sur la question migratoire. «il faut que chacun d'entre nous fasse tout son possible pour que cette Union (entre CDU et CSU, NDLR) continue d'exister en Allemagne», a-t-elle estimé.

APS

10E FIBDA :

Le cosplay et le manga attirent les jeunes

Le cosplay, concours de déguisement destiné aux jeunes et le manga suscitent l'intérêt et l'engouement du jeune public du 10e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) qui prendra fin samedi.

Outre les expositions et rencontres entre professionnels du 9e art, l'édition 2017 du Fibda mettant à l'honneur la France, le cosplay, concours organisé par les éditions spécialisées dans le manga «Z-link» et l`Office national des droits d`auteurs et droits voisins (Onda), est l'une des principales attractions des visiteurs, pour la plupart des jeunes.

Attirés par ce concours qui récompense la meilleure création de costume inspirée de personnages de BD, de cinéma ou de jeux vidéo, ces jeunes se sont défilé vendredi au Palais de la Culture, devant un jury de professionnels et un public émerveillé.

Plus de 60 cosplayeurs ont participé à l'édition 2017 du cosplay, a précisé Bénédicte Lallane, membre du jury présidé par le bédéiste Phillipe Brocard, président du Festival Lyon BD.

Les noms des lauréats seront connus samedi lors d'une cérémonie de remise des prix marquant la clôture du 10e Fibda.

Le manga, autre intérêt du jeune public

Les mangas connaissent un engouement particulier et suscitent beaucoup d'intérêt auprès du public du Fibda.

Les jeunes et les enfants sont les plus attirés par ce genre de bande dessinée japonaise se lisant généralement de droite à gauche.

A la Librairie internationale du Fibda, installée à l'Esplanade Riadh El-Feth, l'intérêt du public pour le manga se traduit par la demande «accrue» pour la BD en noir et blanc.

«Les séries de manga japonais notamment les célèbres Death note, Narutu et Dragon Ball Z sont les plus vendues», a confirmé Sihem Tahar, chargée de vente au niveau de cet espace très prisé par les férus de la BD.

Agés entre 12 ans et 24 ans, les visiteurs s'intéressent surtout à «One peice», une série de mangas créée par le dessinateur japonais Eiichiro Oda, le plus vendu dans le monde.

Narutu, autre manga culte écrit et dessiné par le Japonais Massashi Kishimito, attire les passionnés de la BD japonaise, très sollicitée par le public algérien.

D'autres séries de manga font également succès comme «L'attaque des titans» de Hajime Isayama, «Death note» et «Bakuman» de Takeshi Obata et Tsugymi Ohba ou encore «Dragon ball Z» de Akira Toriyama.

Le 10e Fibda se poursuit jusqu' au 7 octobre avec au programme des rencontres et échanges entre bédéistes algériens et étrangers ainsi que des ateliers d'initiation et de formation à la bande dessinée.

ADRAR

Un public nombreux venu apprécier le genre «Tabl Chellali» au ksar Adegha

Un public nombreux est venu apprécier et découvrir le Chellali, un genre lyrique ancestral connu localement sous l'appellation de «Tabl Chellali», et ce dans le cadre du mois du ksar Adegha (Adrar) pour l'authenticité, qui a débuté mercredi soir. Cette manifestation culturelle, qui coïncide avec l'ouverture de la saison touristique saharienne, vise à faire connaitre les différents genres folkloriques puisés du patrimoine ancien de la région, a indiqué le président de l'association des arts et de l'authenticité.

Elle a aussi pour objectif de contribuer à l'impulsion de la dynamique touristique et l'attrait de touristes dans la région, à travers l'organisation d'activités valorisant des facettes de la culture populaire locale, a ajouté M.Abdelghani Tiouririne.

Le coup d'envoi de la manifestation, qui s'est déroulé en présence des autorités de la wilaya et d'un public nombreux au lieu dit «Rahbet El-Ksiba», a donné lieu à la présentation de divers genre folkloriques par des associations culturelles, accompagnée de la fanfare des scouts musulmans algériens et de troupes de cavaliers. Le choix des organisateurs s'est porté cette fois-ci sur le genre ancestral «Tabl Chellali», perpétué dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, à travers l'animation de soirées par des férus de cet art ancien, y compris parmi la jeune génération appelée à en être le porte-flambeau.

Lors de la première soirée, qui s'est poursuivie très tard, se sont distingués le Meddah Cheikh Mohamed Laâboubi et les jeunes artistes Mohamed Belkizi et Abdelmalek Herzaoui qui ont introduit de nouveaux instruments à ce genre ancestral, lui apportant un plus qui n'a pas laissé le public indifférent.

Les organisateurs de cette manifestation, parmi le mouvement associatif culturel local, entendent mettre l'accent, lors des prochaines éditions, sur le volet académique de ce patrimoine populaire très ancien qu'ont en partage plusieurs régions du pays, notamment du Sud et des hauts-Plateaux, et en faire un festival national, avant d'œuvrer à son classement.

CANADA

L'écrivain québécois Michel Tremblay lauréat du Prix Prince Pierre de Monaco

L 'écrivain et dramaturge québécois Michel Tremblay a reçu jeudi le prestigieux prix Prince Pierre de Monaco pour l'ensemble de son œuvre.

Michel Tremblay, 75 ans, également conteur, adaptateur, traducteur, scénariste, parolier, librettiste et metteur en scène est souvent considéré comme «le père du théâtre québécois», Michel Trembaly a imposé dans ses pièces l'usage de la langue parlée de Montréal, le joual, parfois considéré comme du mauvais français.

Il a signé 26 pièces de théâtre, traduites en plus de 26 langues, 3 comédies musicales, 11 romans, un recueil de contes, 3 recueils de nouvelles, 7 scénarios de films, 17 traductions et adaptations et un livret d'opéra.

Lauréat de plus d'une trentaine de prix littéraires, Michel Tremblay a constitué la principale inspiration de plusieurs écrivains et dramaturges québécois. Créé en 1951, le prix littéraire Prince Pierre de Monaco honore chaque année un écrivain d'expression française pour l'ensemble de son œuvre. Il est doté de 15.000 euros. Le prix de la découverte qui récompense un jeune écrivain francophone pour son premier ouvrage de fiction a été attribué à la romancière Blandine Rinkel, 26 ans, pour son livre «L'abandon des prétentions» (Fayard).

Ce prix est doté d'une bourse de 12.000 euros.

Le coup de coeur des lycéens, décerné par des lycéens de la principauté de Monaco, a été remis à Gilles Marchand pour «Une bouche sans personne» (Forges de Vulcain).

Ce dernier prix est doté de 6.000 euros.

L'an dernier, le prix littéraire Prince Pierre de Monaco avait été attribué au poète syrien Adonis.

CINÉMA

92 pays en lice pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère

92 pays sont entrés dans la course à l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, pour la prochaine cérémonie de ces prix prestigieux du cinéma, a annoncé l'Académie des arts et sciences du cinéma jeudi.

Parmi les candidats qui ont déjà fait parler d'eux, on relève, entre autres le film libanais «L'insulte», du réalisateur franco-libanais Ziad Doueiri, prix du meilleur film à la Mostra de Venise, ou le norvégien «Thelma».

La satire suédoise du monde de l'art «The Square,» réalisé par Ruben Ostlund et Palme d'Or surprise au dernier festival de Cannes, est également en lice.

Parmi les pays qui concourent pour la première fois, Haïti présente «Ayiti Mon Amour», le Laos «Dearest Sister», et la Syrie «Little Gandhi».

«Happy End», du réalisateur vedette Michael Haneke, représentera l'Autriche.

«120 battements par minute», Grand Prix du dernier festival de Cannes, une vaste fresque sur les années sida, avait été désigné en septembre pour être le candidat de la France.

Il succède à «Elle» de Paul Verhoeven, avec Isabelle Huppert qui avait été nommée dans la catégorie «meilleure actrice» sans l'emporter - elle avait décroché un Golden Globe pour ce rôle.

«D'abord, ils ont tué mon père», d'Angelina Jolie, représentera le Cambodge.

Sorti le 15 septembre en France, c'est une production américano-cambodgienne qui raconte l'histoire vraie d'une activiste ayant cette double-nationalité, Loung Ung, et qui a survécu au régime Khmer rouge.

L'an dernier, l'Oscar du meilleur film en langue étrangère a été remporté par «Le client», d'Asghar Farhadi.

Le réalisateur vedette iranien Farhadi avait boycotté la cérémonie de remise des prix pour marquer son désaccord avec le décret migratoire du président Trump interdisant aux citoyens de sept pays à majorité musulmane (liste ensuite ramenée à six) dont l'Iran d'entrer aux Etats-Unis.

Les nominations aux 90ème Oscars seront annoncées le 23 janvier.

La cérémonie haute en paillettes et glamour de remise de ces prix se tiendra le 4 mars à Hollywood.

ROYAUME-UNI

Le prix Nobel «devrait servir le bien dans le monde»

L'écrivain britannique, Kazuo Ishiguro, lauréat jeudi du prix Nobel de la littérature 2017, a déclaré que cette distinction «devrait servir le bien dans le monde».

Dans une déclaration à la BBC, Kazuo Ishiguro, a souligné que «le monde traverse une période très incertaine», exprimant l'espoir que «les prix Nobel en général seront une force positive pour le monde».

«Je serai profondément touché si je pouvais d'une manière ou d'une autre contribuer à quelque chose de positif cette année, en ces temps incertains», a-t-il souhaité. Kazuo Ishiguro s'est dit «immensément flatté» par ce prix, ajoutant que c'était un «grand honneur», parce que cela veut dire qu'il a «suivi les pas des plus grands auteurs contemporains». «Ceci est absolument magnifique», a-t-il conclu.

Kazuo Ishiguro, 62 ans, est l'auteur du Roman «les vestiges du jour» adapté au cinéma.

Au moment de l'annonce de la distinction à Stockholm, la secrétaire de l'Académie suédoise, Sara Danius, a déclaré que Kazuo Ishiguro «a révélé, dans des romans d'une puissante force émotionnelle, l'abîme sous notre illusoire sentiment de confort dans le monde».

Une semaine d'activités culturelles

Le paysage culturel de la semaine écoulée aura été marqué par la tenue du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) qui célèbre cette année ses dix ans en plus d'autres activités dans le cinéma et la peinture.

- Le 10e Fibda s'est ouvert mardi au Palais de la culture à Alger avec au programmes des rencontres, des ateliers de formation au manga et à la bande dessinée, des concours et des expositions de BD d'auteurs algériens et étrangers dont la France, invitée d'honneur de l'édition 2017.

- Le chanteur Lounis Aït Menguellet a reçu mardi à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou le titre honorifique de docteur Honoris Causa.

- Une centaine de lecteurs participent à un concours de lecture baptisé «l'Oranais bouquine», lancé en juillet à Oran.

- «Les ramiers blancs», nouveau long métrage de fiction du réalisateur Ali Mouzaoui, projeté en avant-samedi à Alger.

APS

17 OCTOBRE 1961 :
Macron sollicité pour une position «précise» sur les massacres d'Algériens à Paris

Le président Emmanuel Macron a été sollicité par le Collectif du 17 octobre 1961 pour faire connaître sa position «précise» sur les crimes d'Etat et notamment les massacres d'Algériens à Paris dans la nuit du 17 octobre 1961.

«Nous sollicitons de votre bienveillance une audience pour connaitre votre position précise à ce sujet (massacres du 17 octobre 1961), afin de pouvoir en rendre compte lors du rassemblement prévu le 17 octobre 2017 au Pont Saint-Michel à Paris», a écrit le collectif dans une lettre ouverte au chef d'Etat français, dont l'APS a été destinataire d'une copie.

La lettre est signée par Olivier Le Cour Grandmaison (17 Octobre contre l'Oubli), Samia Messaoudi, Mehdi Lallaoui (Au nom de la Mémoire), M'Hamed Kaki (Les Oranges), Gilles Manceron (Historien, LDH – Ligue des droits de l'homme), Renée Le Mignot (MRAP – Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Henri Pouillot (Sortir du Colonialisme).

Dans leur missive, les signataires rappellent au président Macron ses propos de février dernier à Alger, en sa qualité de candidat à la présidentielle, qualifiant la colonisation française de «crime contre l'humanité» et sa promesse du 5 mai, devant la rédaction de Mediapart, de prendre «des actes forts» sur cette période de l'histoire de France.

«Nous pensons donc, qu'à l'occasion de ce 56e anniversaire du crime d'Etat commis en plein Paris, vous pourriez (devriez?) ainsi concrétiser cet engagement», ont-ils affirmé dans leur lettre.

Par ailleurs, une vingtaine d'associations pour la reconnaissance des crimes d'Etat commis par la France durant la colonisation ont souligné, dans un appel, que 56 ans après les massacres, «la vérité est partiellement en marche». Cependant, ont-ils relevé, la France «n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées, - en particulier la guerre d'Algérie - non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'Etat que constitue le 17 octobre 1961».

«Nous demandons une parole claire aux autorités de la République, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des +bienfaits de la colonisation+, à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à +honorer+ les criminels de l'OAS», ont réclamé ces associations, parmi elles 4 ACG (Anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre), 17 octobre 61 contre l'oubli, ACCA (Association contre le colonialisme aujourd'hui), Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons et le Parti de gauche (PG).

Elles ont annoncé à cet effet que lors de ce rassemblement du 17 octobre au pont Saint-Michel, une nouvelle plaque sera symboliquement «apposée avec l'inscription A la mémoire des centaines d'Algériens tués lors des manifestations pacifiques du 17 octobre 1961 par des policiers agissant sous l'autorité du préfet Maurice Papon.

Reconnaissance de ce crime d'Etat».

Exigeant «vérité et justice», le collectif demande à Emmanuel Macron de confirmer, au nom de la France, «par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'Etat». «Que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la Guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps. Que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens.

Que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant», a-t-il revendiqué.

LES RÉVOLUTIONNAIRES DE LA CASBAH :
Documentaire sur le parcours de Ali, Hassiba, Mahmoud et le petit Omar

Le documentaire "les révolutionnaires de la Casbah" du réalisateur Mourad Ouznadji a été projeté jeudi à Alger, à l'occasion du 60e anniversaire de la disparition de Ali la Pointe, Hassiba Ben Bouali, Mahmoud Bouhamidi et Omar Yacef dit petit Omar, suite au plastiquage de leur cache par les forces de l'armée coloniale française.

Ce film, d'une durée de 52 minutes, traite de la lutte révolutionnaire à Alger, en évoquant le parcours militant de quatre révolutionnaires, tombés en martyrs le 8 octobre 1957 à la Casbah, dans une cache située au 5 rue des Abdérames en Haute Casbah, suite à son plastiquage par l'armée coloniale.

A cet effet, le réalisateur Mourad Ouznadji a indiqué que pour ce film qui a nécessité deux ans et demi de travail, il a eu recours à 18 témoignages de membres des familles des martyrs, d'historiens, de journalistes et de psychologues.

Au début, Ouznadji voulait consacrer son documentaire à l'histoire du petit Omar et le lien entre cet enfant et la révolution, mais par la force des choses, il s'est vite retrouvé à raconter l'histoire de quatre martyrs au lieu d'un seul.

Le documentaire aborde, par ordre chronologique, la bataille d'Alger qui s'est déroulée dans le quartier historique de la Casbah, partant de la création du comité de coordination et d'exécution, issu du congrès de la Soummam, qui a décidé de l'établissement de la zone autonome d'Alger (ZAA), jusqu'aux opérations menées par la guérilla et les attentats à la bombe ayant ciblé les forces coloniales.

Le film analyse la personnalité de chaque héros de cette bataille, à commencer par Bouhamidi, dont le domicile avait abrité les quatre révolutionnaires pendant six mois, puis Hassiba Ben Bouali, l'héroïne et symbole de la résistance de la femme algérienne, Ali la Pointe, farouche combattant contre l'occupation française et le petit Omar, agent de liaison chargé de transmettre les consignes aux révolutionnaires.

La sœur de Mahmoud, Fadhela Bouhamidi apporte son témoignage et raconte que leur domicile familial abritait la cache des quatre martyrs et qu'elle se chargeait de nettoyer la cache, réservée à la base au stockage des denrées alimentaires, tandis que son frère, âgé à l'époque de 17 ans, était chargé de fournir des renseignements aux membres du FLN.

La sœur de Hassiba Ben Bouali, Fadhela a dit que Hassiba, animée dès son tendre âge, par l'esprit patriotique et la défense de la cause nationale, était l'une des premières moudjahidate à avoir participé aux opérations de la guérilla et à avoir déposé des bombes, car étant révoltée contre l'oppression du peuple algérien.

Le documentaire montre comment cette héroïne avait souffert de la discrimination pratiquée par les enseignants français contre les élèves musulmans, refusant d'être considérée comme une élève française et revendiquant toujours qu'elle était musulmane.

PATRIMOINE
Un projet de Beau livre sur la Casbah d'Alger en quête de financement

La Casbah d'Alger 1960 - L'esprit d'une ville, est un projet de Beau livre de photos et œuvre de sauvegarde d'un quartier historique, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992 et dont ses auteurs sont à la recherche d'un financement pour l'éditer.

Le projet est l'œuvre de deux appelés du contingent en Algérie, Yves Robertet et Alain Gedovius, affectés au Service Cinéma des Armées, qui ont photographié la Casbah d'Alger, de jour et de nuit, pendant presque deux ans.

Ils ont pris avec eux, à leur retour à Paris, 900 négatifs et quelque 300 tirages, selon les informations fournies pas le site (https://fr.ulule.com/casbah-alger/) mis en ligne pour expliquer le projet et collecter les fonds nécessaires (17.000 euros) à la réalisation du Beau livre.

«Yves et moi nous nous complétions merveilleusement.

C'était Yves le professionnel, il était diplômé de l'Ecole de Vevey, enseignement incontournable pour le photojournalisme ou photoreportage.

De mon côté, j'avais été formé au montage-image cinéma», a expliqué Alain Gedovius, précisant qu'avec ces photos, «nous avons voulu conserver le visage d'une ville comme nous l'aurions fait pour n'importe quel monument français en péril».

Pour lui, beaucoup de livres ont été publiés sur la Casbah d'Alger, avec ou sans photos, mais aucun, a-t-il relevé, «n'a présenté en même temps ce contraste si fort entre l'animation fiévreuse du jour et le silence sépulcral des ruelles pendant le couvre-feu, imposée par l'armée française durant la Guerre de libération».

Le projet de Beau livre, expliquent les auteurs, présente des photos au format 24x32 cm à la verticale pour mettre en valeur les rues, alors qu'une jaquette, amalgamée avec la couverture et imprimée en quadrichromie, présentera un plan de la Casbah en couleurs, découpé en quartier.

«Ce plan est la reproduction d'un original aujourd'hui hors d'usage dont nous nous servions afin de ne pas photographier deux fois la même rue. Il sera utile à ceux qui voudraient, par curiosité, se repérer dans ce labyrinthe», a expliqué Gedovius.

Un lot de photos (120) a servi pour l'exposition de 2006 à Alger au palais des Raïs (Bastion 23), puis dans plusieurs autres expositions en Algérie et en France. Les thèmes principaux des photos retenues sont les rues de jour, les cours de maison, les terrasses avec des femmes, les cimetières, les minarets, les commerces, les enfants dans les rues, les panoramas, les rues de nuit pendant le couvre-feu, les marchés, etc.

Toutes les photos de nuit sont datées et le nom de la rue cité, selon Gedovius et la plupart des photos seront accompagnées par des textes puisés dans des ouvrages de voyageurs, d'historiens, d'ethnographes et de romanciers.

«Nous n'avons pas voulu montrer la guerre, qui n'était pas le sujet du livre.

Nous nous sommes attachés à la vie de tous les jours pour tenter de brosser un portrait objectif de cette cité millénaire», a-t-il affirmé.

APS

Programme de la soirée

TF1 19:55

American Sniper

Réalisateur : Clint Eastwood
Avec : Bradley Cooper , Sienna Miller
Date de sortie : 18 février 2015

Pendant le conflit en Irak, au début des années 2000, Chris Kyle, un des snipers les plus précis de l'armée américaine, se retrouve face à un cas de conscience. Le soldat se remémore son enfance, à Odessa, et son père, un homme autoritaire et pieux, qui lui apprend à chasser. Il se souvient de sa vie d'adulte et de son engagement dans les Marines, en 1998, après les attentats contre des ambassades américaines. Il repense également à sa rencontre avec Taya, qui va devenir sa femme.

France 2 19:55

12 Years a Slave

RÉALISATEUR : STEVE MC QUEEN
AVEC : CHIWETEL EJIOFOR , BENEDICT CUMBERBATCH
DATE DE SORTIE : 22 JANVIER 2014

Peu de temps avant la guerre de Sécession, Solomon Northup, Afro-Américain, esclave dans une plantation de coton, commence la rédaction de son histoire. Il se souvient de sa vie d'avant, en 1841, à Saratoga, dans l'Etat de New York : marié et père de famille, Solomon, violoniste, accepte de partir en tournée à Washington avec deux hommes qui l'enlèvent et le vendent à des esclavagistes. Désormais esclave, il se retrouve dans une plantation de coton, incapable de faire reconnaître son statut d'homme libre.

France 3 19:55

Les enquêtes de Murdoch

Réalisateur : Jill Carter
Avec : Yannick Bisson , Helene Joy

Murdoch vient d'acquérir un terrain lorsque Julia y découvre trois cadavres d'hommes, enterrés récemment. Les premières investigations le conduisent au clan des Hobbins qui semait la terreur dans le voisinage. La fille Hobbins l'informe que son père William et ses deux frères purgent une peine de prison pour contrebande. Mais ce sont bien leurs corps qui ont été retrouvés. Murdoch s'intéresse alors à l'un de leurs voisins, Alvin Nash.

CANAL+ 20:00

Rugby / Top 14

TOULOUSE / CLERMONT-AUVERGNE

Gaël Fickou et les Toulousains ont bien débuté la saison avec trois victoires, un match nul, et une défaite. Les joueurs d'Ugo Mola passent un test important face aux Clermontois champions de France en titre. Ils tenteront de confirmer les progrès dans le jeu aperçus depuis la fin de l'été et décrochant une victoire probante ce soir. Les Toulousains devront toutefois se méfier de la réaction des "Jaunards" qui sont contraints de réaliser une bonne série de succès pour sortir du ventre mou du classement afin de s'installer durablement dans le peloton des équipes de tête. Pour les deux formations cette rencontre s'annonce charnière.

6ter 20:00

Zone interdite

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ - 202 épisodes

L'unité pour malades difficiles de Cadillac, près de Bordeaux, prend en charge des patients atteints de pathologies psychiatriques lourdes. Considérés comme dangereux pour la société, ils ont été hospitalisés à la demande du préfet, suite à des actes de violence pouvant aller jusqu'au meurtre. Pendant un an, le quotidien du personnel soignant et des patients a été suivi. Hallucinations, délires de persécution... certains évoquent leur maladie à visage découvert. Les journées sont rythmées par un emploi du temps au millimètre et un protocole de soins intensifs. Tous les six mois, des juges de la détention et de la liberté statuent sur la sortie ou non des malades. Un retour à la liberté qui se fait - le cas échéant - sous haute surveillance.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1689

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

			9	6	7						4	5	2			
			4		3						7		9			
		7				3						2			7		
9	8						5	3		6	1					3	8
1				8				9		2			6				5
7	2						1	4		8	3					2	9
		4				1			4			8			3		
			1		5				1				9		1		
			2	3	4			6		1			8	7	3		
									3		9						
						2	8			6			3	9			
									2		4						
			1	3	9			5				8			7	6	4
			4		6					5					5		1
		5				4				2			5			6	
7	9						8	6				1	3				7	2
4				7				1				7			1			4
6	5						7	4				4	2				8	6
		7				1								7		8		
			7		2							2		6				
			8	9	1							9	7	8				

"Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière."

*** Abbé Pierre**

Mots croisés n°1689

Verticalement :

1. Atroce
2. Brûlure - Fleur
3. Conspua - Deux - Meilleur
4. Théologien allemand - Germanium
5. Pronom relatif - Urus
6. Ancien oui - Our - Instrument d'optique
7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs distinctes (plur.)
8. Marque l'intention, le but - Oiseau - Liquide
9. Pareil - Inoffensif
10. De la haute montagne - De bonne heure
11. S'amuser - Nobélium - Béryllium
12. Dévêtue - Unité de mesure de travail - Souverain

Horizontalement :

1. Mode d'orientation pour certains animaux
2. Pause pour prendre le café
3. Exprime la raillerie - Montre un grand contentement
4. Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
5. Ensemble de veines du marbre – Rugueux
6. Sec - Palmier
7. De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
8. Anneau de cordage - Paradis
9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
10. Souhaitaient ardemment
11. Superposer des poissons salés dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
12. Dans la rose des vents - Indique une succession

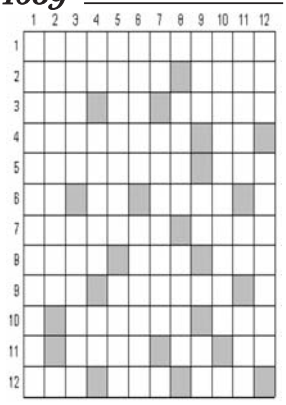

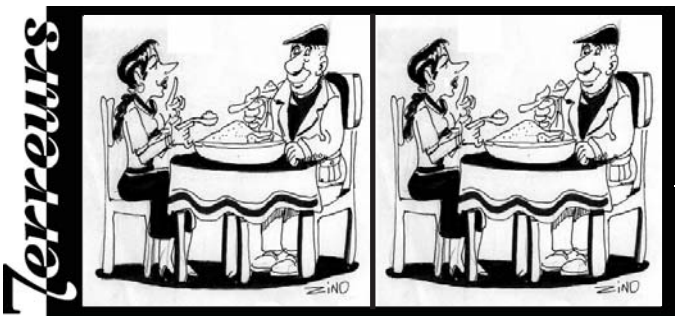

Grille géante n°389

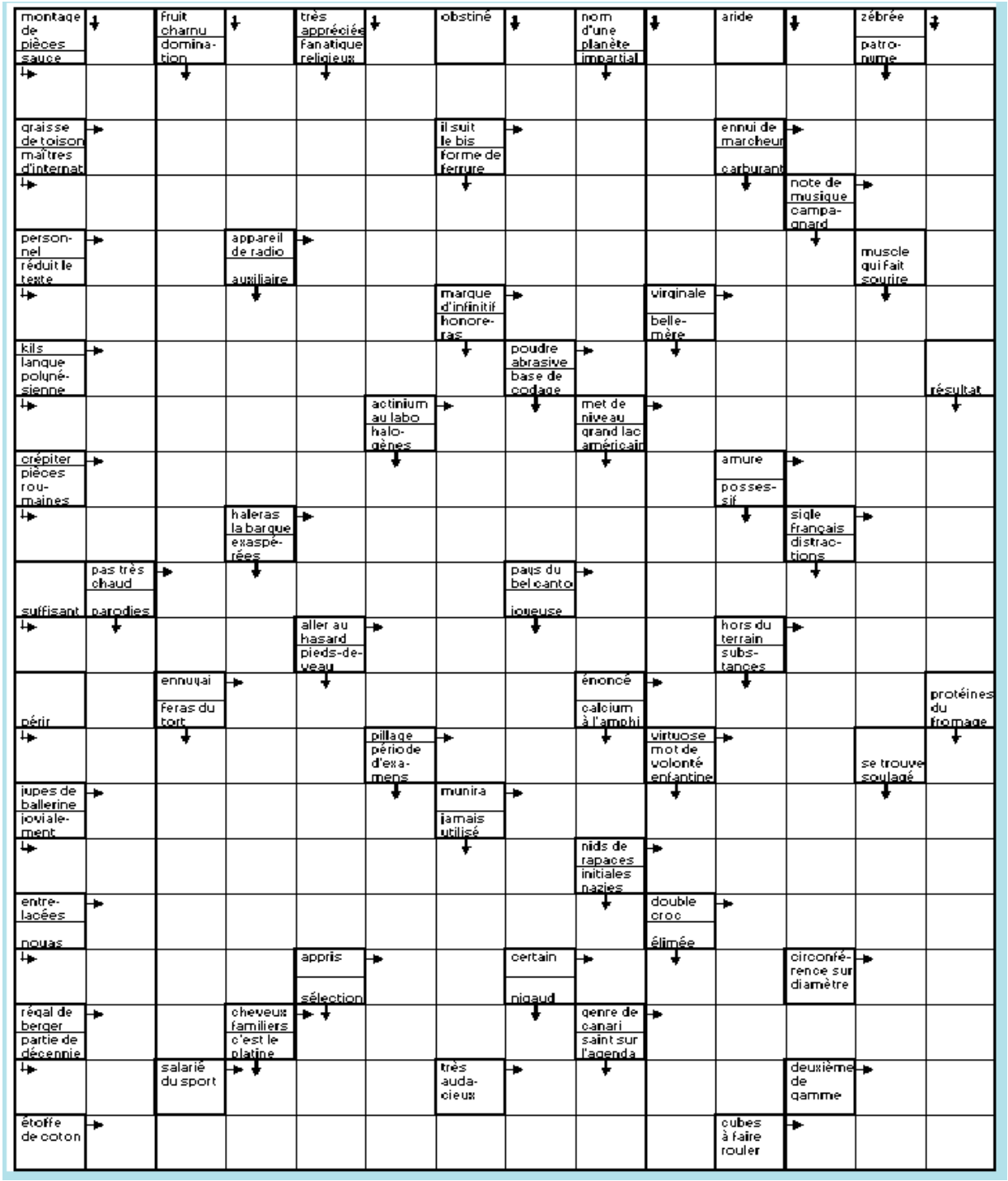

Solution

Sudoku n°1688

2	1	9	4	7	3	6	8	5
5	3	6	8	2	1	7	4	9
8	4	7	9	6	5	2	3	1
4	7	1	6	3	8	5	9	2
9	8	5	7	1	2	4	6	3
6	2	3	5	9	4	1	7	8
3	5	8	1	4	7	9	2	6
7	6	2	3	5	9	8	1	4
1	9	4	2	8	6	3	5	7

7	5	8	9	6	1	3	2	4
2	6	3	8	5	4	7	9	1
9	4	1	7	3	2	5	8	6
3	8	2	1	9	7	4	6	5
4	9	7	5	8	6	1	3	2
5	1	6	2	4	3	8	7	9
6	3	5	4	7	8	2	1	9
8	7	4	6	2	9	3	5	1
1	2	9	3	1	5	6	4	7

			7	6	1	8	5	9
			2	9	3	6	7	4
			4	8	5	1	3	2
2	5	6	3	9	1	4	8	7
3	9	8	6	4	1	5	7	2
7	1	4	2	8	5	6	3	9
8	3	5	4	6	2	7	9	1
9	4	1	3	5	7	2	8	6
6	7	2	9	1	8	3	5	4
4	6	7	1	9	3	8	2	5
1	8	3	5	2	4	9	6	7
5	2	9	8	7	6	4	1	3

5	8	9	6	1	3	2	4	7
6	3	8	5	4	7	9	1	2
4	1	7	3	2	9	8	6	5
8	2	1	9	7	4	6	5	3
9	7	6	8	6	1	3	2	4
1	6	2	4	3	8	7	9	5
3	8	1	7	4	6	2	5	9
2	9	3	1	6	5	4	7	8
7	4	5	2	9	8	1	3	6

1	4	3	9	2	7	6	8	5
5	9	6	4	3	8	1	2	7
2	7	8	5	6	1	9	4	3
8	3	5	6	2	1	9	4	7
7	2	4	6	8	3	5	6	1
6	1	9	7	4	5	8	3	2

Mots Croisés n°1688

INSOUMISE■ON
RENDE■NO■SN■
RN■ELOCUTION
INCREDULE■MO
TIR■■ORIPEAU
A■OC■NIE■■TV
BACHOTER■NOE
II■AMAS■DOPA
L■■MIL■MOYEU
IFOP■GOUTEE■
TA■SUINTER■T
ETC■TETER■VU

Grille géante n°388

■ D ■ A ■ O ■ D ■ U ■ D ■ R
C E D R A T I E R S ■ E M U
■ R O T I E ■ B A N A L E S
B I S E S ■ P O P E L I N E
■ D ■ R A B A T T E U R S ■
R E V E N A N T S ■ N A ■ C
■ R U ■ C R I E ■ T I N T E
L I ■ G E R C E R ■ S T A R
■ E M I S E ■ S E P ■ E P I
A Z U R ■ S I ■ F E S S E S
■ ■ L A C ■ D A L L E ■ R I
B R A V E R ■ B E L L E ■ E
■ U R I ■ A R E T E ■ J A R
B E D O N N E R A ■ S E C ■
■ L ■ N A G E S ■ B E C H E
C L A S S E S ■ C A R T E R
■ E M ■ A R ■ D E C R E T S
U S U E L ■ D E C L A R E ■
■ ■ S T E M ■ L I A S ■ U S
G R E A S ■ T I T I ■ O S A
■ E S T ■ N U E E ■ M U E S

C'est arrivé un 8 octobre

1967 : capture de Che Guevara en Bolivie.
1991 : indépendance de la Croatie et de la Slovénie.
2000 : le prince Henri devient le 6e souverain du Luxembourg.
2008 : première élection présidentielle multipartite de l'histoire des Maldives.

Célébrations
- Journée mondiale 2011 des soins palliatifs2.
- Journée internationale du lionisme3.
- Burundi : Jour de l'indépendance (1962).
- Croatie : Jour de l'indépendance (1991).
- République populaire de Chine : Hong Kong : Jour de l'établissement de la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong (1997).

VOLLEY-BALL /CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2017 (DAMES):

L'Algérie dans le groupe A avec notamment le Cameroun

La sélection algérienne féminine de volley-ball évoluera dans le groupe A au Championnat d'Afrique des nations 2017, prévu du 7 au 20 octobre à Yaoundé,selon le tirage au sort effectué vendredi dans la capitale camerounaise.

Les Algériennes évolueront aux côtés du pays organisateur, le Cameroun, le Botswana et l'Egypte. Le groupe B est composé du Kenya (tenant du titre), la Tunisie, la RD Congo, le Sénégal et le Nigeria. Toutes les rencontres du Championnat d'Afrique se tiendront au Palais des sports de Yaoundé.

CYCLISME :

Le Tour d'Algérie 2017 du 18 au 24 octobre

Le Tour d'Algérie cycliste 2017 (TAC-2017), dédié cette année à la région Sud et baptisé «Edition des oasis», se déroulera du 18 au 24 octobre, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de cyclisme.

Le départ du TAC-2017 sera donné à partir de Biskra et les coureurs feront une boucle autour de sept wilayas du Sud : El Oued, Ouargla, Ghardaia, Laghouat, Djelfa et M'sila pour revenir sur Biskra.

Cette édition sera suivie par la 14e édition du Grand Prix international de la ville d'Alger qui se tiendra su 29 octobre au 3 novembre.

L'instance fédérale a également indiqué que ces deux évènements internationaux seront précédés par la tenue de la 9e édition du Championnat arabe des clubs qui se déroulera du 12 au 16 octobre à Biskra.

TENNIS / TOURNOI ITF JUNIORS «BATICHE-SAÏFI» :

Les Algériens Rihane et Amier remportent le double

Les tennismen algériens Youcef Rihane et Matis Amier ont remporté vendredi le double du tournoi international juniors «Batiche-Saïfi», organisé du 1er au 7 octobre 2017 au Tennis Club de Sidi-Fredj (Alger), après leur victoire par deux sets à zéro contre le tandem ukraino-tunisien, composé d'Eric Vanshelboim et Mohamed Selim Benali.

Complices et très volontaires, «les deux cousins», classés têtes de série N.4, ont commencé par éprouver quelques difficultés dans le premier set (6-4), avant de dérouler dans le deuxième (6-0), pour un succès final (2-0).

Chez les filles, l'Algérienne Lynda Benkaddour et son équipière mauricienne, Zara Lennon, disputent actuellement la finale du double, contre l'Egyptienne Amina Lasheen et son équipière tunisienne, Ferdaous Bahri.

MONDIAUX-2017 – CONCOURS GÉNÉRAL DAMES:

Le titre pour Hurd

L'Américaine Morgan Hurd est devenue championne du monde du concours général dames de gymnastique artistique, vendredi à Montréal (Canada).

Avec un score total de 55,232 points, Hurd devance la Canadienne Elisabeth Black (55,132 pts) et la Russe Elena Eremina (54,799 pts).

APS

EQUIPE NATIONALE DE HANDBALL (MESSIEURS):

Le Croate Sead Hasanefendic nouveau sélectionneur pour deux ans

Le technicien croate Sead Hasanefendic sera le futur sélectionneur de l'équipe nationale de handball (messieurs) pour un contrat de deux ans, a déclaré à l'APS le président de la Fédération algérienne de handball, Habib Labane.

Le nouveau coach de l'équipe nationale de handball, ex sélectionneur de la Serbie et de la Tunisie, sera présent le 15 octobre à Alger pour la signature de son contrat, a précisé Habib Labane à l'APS. «Nous avons trouvé un terrain d'entente avec Hasanefendic qui sera présent le 15 octobre à Alger pour la signature de son contrat d'une durée de deux ans. C'est un contrat avec des objectifs bien déterminés à savoir les prochains championnats d'Afrique, les Jeux méditerranées 2018 de Tarragone en Espagne et bien sur les championnats du monde.», a-t-il expliqué. A trois mois des championnats d'Afrique de handball prévus au Gabon, les Verts vont renouer avec les regroupements avec un premier stage sous la conduite du technicien croate avant de prendre part à un tournoi à Tunis. Pour rappel, un premier rassemblement depuis la nomination de Habib Laban à la tête de la FAHB, avait été organisé du 22 au 25 septembre avec comme principal objectif de jauger l'état physique des éléments convoqués. A cette occasion, la direction technique nationale (DTN), dirigée par Farouk Dehili, avait fait appel à 36 joueurs, tous évoluant dans le championnat national.

HANDBALL/EXCELLENCE MESSIEURS :

Adoption d'une formule à deux poules de 8 clubs (AGEx)

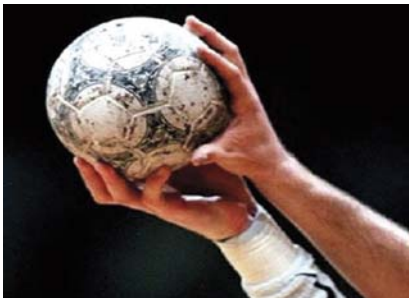

Les membres de l`Assemblée générale extraordinaire (AGEx) de la Fédération algérienne de handball (FAHB) ont adopté samedi à Alger la formule d`une division Excellence messieurs à deux poules composées de huit clubs.

Organisée à la salle de conférence du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger en présence du président de la FAHB, Habib Labane, cette AGEx a vu la présence de 71 membres de droit parmi les 118 composant l`assemblée générale.Votée à main levée par 53 membres de droit, cette formule prévoit la création d`un championnat excellence messieurs de deux groupes de huit équipes avec le déroulement de 14 matchs dans la première phase dont les 4 premiers de chaque groupe joueront trois tournois (21 matchs) dans des villes à désigner.

Cette formule relative au championnat Excellence messieurs dont le coup d'envoi est prévu pour le 20 octobre a été choisie parmi trois propositions soumises aux membres de l'AGEx.

«Nous avons demandé aux représentants de toutes les ligues de nous transmettre un état des lieux de la situation qui prévaut au niveau de leur wilayas pour qu'on puisse construire une stratégie qui implique tous les acteurs pour l'intérêt de nos équipes nationales et de la petite balle algérienne.», a déclaré le président de la FAHB, Habib Labane lors des travaux de l'AGEx.

Pour le président de la FAHB, cette formule «doit constituer une base du travail des joueurs locaux de l'équipe nationale qui seront appelés à donner le meilleur d'eux-mêmes dans un championnat de haut niveau et pourquoi pas arriver à instaurer un championnat professionnel de 6 à 12 équipes dans les deux ou trois années à venir.» Il a également appelé les présidents de clubs à payer les frais d'engagement avant le début des compétitions à défaut qu'ils soient exclus, «ce qui est vraiment dommage pour notre discipline.» «Je demande solennellement aux membres de l'AGEx d'aider cette nouvelle équipe fédérale afin qu'elle puisse travailler dans la sérénité en honorant leur engagement vis-à-vis de la fédération qui vit une situation financière catastrophique», a conclu le président de la FAHB.

TROPHÉE DE FINLANDE

Les Russes à leur avantage après les programmes courts

Les patineurs russes Elizaveta Tuktamysheva, chez les dames, et Mikhail Kolyada, chez les messieurs, ont fini en tête vendredi lors de la première journée du Trophée de Finlande disputé à Espoo, à l'issue des programmes courts.

Kolyada, 3e des derniers Championnats d'Europe, a réalisé un score de 90,45 points et dispose avant le programme libre d'un petit matelas d'avance sur le Chinois Jin Boyang (87,15), en bronze aux derniers Mondiaux.

Tuktamysheva (67,82), quant à elle, est suivie de près par sa compatriote Maria Sotskova (67,69) et l'Italienne Carolina Kostner (67,45). En couples, les Chinois Peng Cheng et Jin Yang ont pris la tête.

Les Français Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron, doubles champions du monde de danse sur glace, débuteront leur meeting samedi.

MESSIEURS
Programme court
1. Mikhail Kolyada (RUS) 90.45 pts
2. Jin Boyang (CHN) 87,15
3. Adam Rippon (USA) 83,69
...

DAMES
Programme court
1. Elizaveta Tuktamysheva (RUS) 67,82 pts
2. Maria Sotskova (RUS) 67,69
3. Carolina Kostner (ITA) 67,45
...

COUPLES
Programme court
1. Peng Cheng/Jin Yang (CHN) 70,93 pts
2. Ksenia Stolbova/Fedor Klimov (RUS) 70,12
3. Nicole Della Monica/Matteo Guarise (ITA) 65,42.

VOILE/PRÉPARATION DES ÉQUIPES NATIONALES FÉMININES AUX ÉCHÉANCES INTERNATIONALE:

13 filles en stage à Alger plage

Treize (13) véliplanchistes (filles) des équipes nationales des séries Rsx, Bic Techno et Laser 4.7 ont entamé jeudi un stage de préparation au niveau de l'école de voile d'Alger plage et qui s'étalera jusqu'au 10 octobre, a indiqué la Fédération algérienne de voile (FAV) sur sa page facebook.

Selon l'instance fédérale, ce stage rentre dans le cadre de la préparation des équipes nationales aux échéances internationales notamment le championnat d'Afrique de planche à voile, prévu en Egypte en mois de novembre prochain.

La série Rsx est représentée avec quatre filles, il 'agit de Rezouni Meriem, Abid Fatima, Abid Khadra et Bebaes Katia, alors que celle du Bic techno est présente avec Ait Ali Slimane Lina, Tiriche Amira, Rezouani Naile et Maiti Djihane.

Pour sa part, la série Laser 4.7 est présente avec 5 joueuses, à savoir: Karassane Malia, Dia Rym Isra, Lechhab Sana, Touabi Racha et Abdelfateh Maissa.

ATHLÉTISME - 5ES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CROSS-COUNTRY:

48 athlètes présélectionnés en stage à Zeralda

Quarante-huit (48) athlètes dont dix-sept (17) filles ont été présélectionnés pour un stage de préparation du 8 au 31 octobre à Zéralda en prévision des 5emes championnats d'Afrique de cross- country qui se dérouleront le 17 mars 2018 à Chlef, a indiqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) sur son site internet.

«La liste a été choisie sur la base des prestations des athlètes lors des compétitions de cross-country et de courses de 5 000m et 1 0000m de la saison précédente.

Composée de juniors, séniors hommes et dames, les athlètes ont été retenus par un staff technique dirigé par les entraîneurs nationaux Mohamed Salem et Azzeddine Sakhri sous la direction du directeur technique national (DTN) de la (FAA) Abdelkrim Sadou», a précisé l'instance fédérale.

Selon la même source, il a été décidé de débuter la préparation par un stage entre le 8 et le 31 octobre 2017 à Zéralda et de l'achever avec le déroulement du championnat national de cross-country, le 17 février 2018 à Chlef, à l'issue duquel les sélections seront connues.

Après le premier regroupement de Zéralda, les autres stages se dérouleront dans les centres de regroupement de Tikjda et de Sétif, deux lieux jugés par la DTN spécifiques et propices à la préparation du cross-country.

JEUX OLYMPIQUES 2016:

Le président du Comité olympique brésilien arrêté

Le président du Comité olympique brésilien et du comité d'organisation des Jeux de Rio, Carlos Nuzman, soupçonné d'avoir acheté des voix pour obtenir les JO-2016, a été arrêté jeudi au Brésil, a indiqué la police brésilienne.

Nuzman, 75 ans, est accusé des délits de «corruption, blanchiment d'argent et participation à une organisation criminelle», selon le communiqué publié par la police.

Une vingtaine de policiers ont procédé aux premières heures de la matinée, à Rio, à l'interpellation du dirigeant ordonnée par un juge fédéral, ainsi qu'à l'arrestation du directeur général des opérations du comité d'organisation des JO, Leonardo Gryner.

Le 5 septembre, Carlos Nuzman avait été interrogé durant plusieurs heures par la police fédérale qui le soupçonne d'avoir été «l'élément central» d'un réseau présumé de corruption ayant permis à la ville d'obtenir les jeux Olympiques.

La résidence de Nuzman, située dans le très chic quartier de Leblon, avait été perquisitionnée, de même que le siège du Comité olympique brésilien et de nombreuses entreprises cariocas. Son passeport lui avait été confisqué.

La justice brésilienne soupçonne l'ex-gouverneur de Rio, Sergio Cabral -qui purge actuellement une peine de 14 ans de prison pour corruption passive et blanchiment d'argent- d'avoir été le cerveau de cette opération qui aurait eu pour objet le versement de pots de vin pour un montant de deux millions de dollars au Sénégalais Papa Massata Diack, fils de l'ancien président de la Fédération internationale d'athlétisme et ex-membre du CIO, Lamine Diack.

APS

LUTTE/COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL:

Retour de la coupe inter-clubs et instauration du système de licences à distance

La Fédération algérienne des luttes associées (FALA) a organisé jeudi son collège technique national au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger), avec le retour de la coupe inter- clubs et l'instauration du système de licences à distance.

A l`ordre du jour de ce collège, figuraient le programme des équipes nationales, la présentation du bilan technique de l`année 2017, le plan d`action de la saison 2017-2018, l`organisation des compétitions nationales, les nouveaux règlements de la commission d`arbitrage et le pôle de développement des 13 ligues.

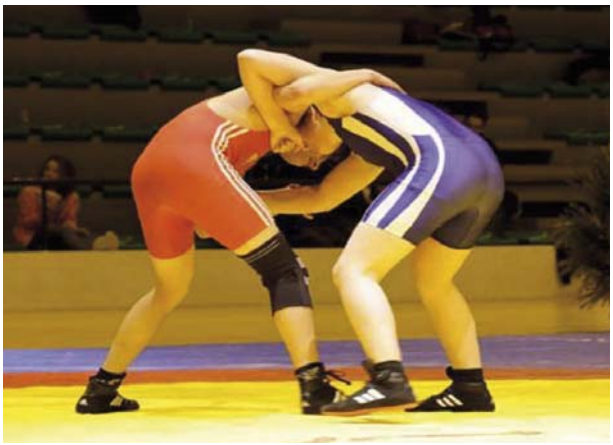

«Après débats et réflexions avec les différents acteurs de notre discipline, nous avons décidé d'introduire la coupe inter- clubs qui verra la participation de tous les clubs affiliés à la FALA et dont les meilleurs participeront à la prochaine coupe arabe des clubs.», a déclaré à l'APS Rabah Chebah, président de la FALA.

Et pour une meilleure prise en charge de la carrière des lutteurs, le collège technique national a été l'occasion pour la présentation du nouveau système de licences à distance, un logiciel qui sera mis à la disposition des différentes ligues.

«Nous avons présenté le nouveau système de licences à distance qui permet aux ligues d'imprimer les licences des lutteurs sans être dans l'obligation de se déplacer au siège de l'instance fédérale situé à la maison des fédérations à Dely-Brahim (Alger).», a expliqué Rabah Chebah.

Par ailleurs, une proposition a été faite aux responsables de l'équipe du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben Aknoun pour permettre aux lutteurs militaires non-sélectionnés à s'engager avec les clubs civils. La formation continue des juges arbitres, le règlement des compétitions et l`élaboration du programme des équipes nationales, ont été également abordés à l`occasion du collège technique national de la FALA.

JOURNÉE SPORTIVE FERENC-PUSKAS :

La deuxième édition hier à Bab Ezzouar

La deuxième édition de la journée sportive Ferenc-Puskas, évènement consacré aux membres des missions diplomatiques en Algérie, se déroulait samedi au stade de la Protection civile de Bab Ezzouar (Alger) avec la participation d'une vingtaine d'ambassades, a appris l'APS jeudi des organisateurs.

«Outre la promotion des bienfaits de l'activité sportive, le tournoi permet de renforcer les liens entre les missions diplomatiques dans un cadre jovial et familial», souligne l'ambassade de Hongrie à Alger, organisatrice du rendez-vous.

Forts du succès des premières éditions du tournoi diplomatique «Diplosport», les organisateurs ont prévu, pour les messieurs, un tournoi de football regroupant 12 équipes.

Pour les dames, les organisateurs ont programmé une activité de gymnastique musicale, Nia, animée par un coach «internationalement reconnu».

Le Nia est un art combinant une cinquantaine de mouvements de danse et d'arts martiaux, dans le but de trouver un équilibre du corps et de l'esprit.

TENNIS - TOURNOI INTERNATIONAL ITF/CAT BATICHE-SAIFI (JUNIORS) :

Rihane et Benkaddour qualifiés pour les demi-finales

Les athlètes algériens Youcef Rihane et Lynda Benkaddour se sont qualifiés jeudi pour les demi-finale des tableaux simples du tournoi international de tennis ITF/CAT juniors Batiche-Saifi, qui se dispute au tennis Club de Sidi Fredj (Alger), du 1 au 7 octobre 2017.

Youcef Rihane tête de série N 1 est l'unique garçons algérien toujours en course, s'est imposé facilement face au Tunisien Yassine Chouaieb tête de série N 5 par 6-0 6-1.

Lors des demi-finales, prévues vendredi matin, Rihane défiera le Tunisien Mohamed Anouar Braham tête de série N 7 qui s'est qualifié aux dépens de son compatriote Mohamed Selim Ben Ali tête de série N 4 sur le score 6-2 6-4.

Chez les filles, Benkaddour tête de série N 2 a composté son billet en s'imposant face à l'Egyptienne Amina Lasheen tête de série N 6 par deux sets 6-3 6-0. Pour le compte des demi-finales, l'Oranaise jouera face à la Hongroise Timea Visontai tête de série N 5 qui s'est qualifiée après son succès contre la Tunisienne Ferdaous Bahri tête de série N 3 par deux sets à zéro 6-2 6-2.

La troisième et dernière algérienne, Houria Boukholda tête de série N 8 affronte actuellement l'Egyptienne Amira Badawi tête de série N 4.

LIGUE 2 MOBILIS/GC MASCARA :

Les joueurs poursuivent la grève, le club dans l'impasse

Le GC Mascara s'est présenté jeudi soir au stade 24-février de Sidi Bel-Abbès avec son équipe espoirs pour affronter l'USMBA en match amical après le refus des seniors de reprendre le travail, plongeant le Ghali dans la crise.

Au-delà du score large (5-1) au profit de l'USMBA (Ligue 1), le rendez-vous a confirmé le malaise qui secoue les gars de la ville de l'Emir Abdelkader. Les joueurs du GCM observent depuis lundi dernier une grève pour revendiquer la régularisation de leur situation financière, eux qui sont sans salaires depuis plusieurs mois.

Cet état de fait s'est d'ailleurs répercuté négativement sur le parcours de l'équipe depuis le début du championnat de Ligue 2, comme l'atteste sa peu reluisante dernière place qu'elle occupe au classement après cinq journées.

Pourtant, au niveau de la direction du club, l'on donne l'impression de ne se soucier guère de l'avenir de l'équipe. C'est du moins ce que reproche l'entraîneur intérimaire, Abdelaziz Bot à ses dirigeants, dans des déclarations à la presse à l'issue du match amical face à l'USMBA.

"On traverse une situation des plus délicates. Jamais le GCM n'a connu une telle conjoncture marquée par l'absence totale des dirigeants qui nous ont tout simplement abandonnés. Le président du club, lui, a des circonstances atténuantes, du fait qu'il est alité, mais je ne comprends pas l'attitude de ses collaborateurs qui n'ont donné aucun signe de vie", déplore l'ancien joueur du GCM.

"Outre la non-régularisation des salaires des joueurs, conduisant à la grève qu'ils ont enclenchée, l'équipe ne dispose d'aucun moyen pédagogique digne d'une formation professionnelle. Même les clubs amateurs sont mieux nantis dans ce registre", a-t-il poursuivi.

Face à cette impasse dans laquelle se trouvent les Mascaréens, une année après avoir retrouvé l'élite, la rue à Mascara bouillonne depuis quelques jours. Les fidèles de cette formation ont même organisé, en milieu de semaine, un sit-in en ville pour revendiquer l'intervention des autorités locales, tout en réclamant le départ collectif des dirigeants, responsables à leurs yeux des problèmes du club.

L'entraîneur Majdi Kourdi, qui avait rallié les Vert et Blanc au cours de l'intersaison, a été le premier à avoir tiré la sonnette d'alarme, deux journées après le début de la compétition. Il a fini par jeter l'éponge, tout en pointant du doigt, à son tour, les dirigeants.

LIGUE 2 MOBILIS/ RC RELIZANE :

Les autorités locales interviennent, vers le dénouement de la crise

Les autorités de la wilaya de Relizane sont intervenues dans l'optique de dénouer la crise qui sévit au sein du club local pensionnaire de la Ligue 2 Mobilis de football, ce qui devrait conduire les joueurs à mettre un terme à la grève qu'ils ont entamée en début de semaine.

Le président du RCR, Mohamed Hamri, qui s'est dit incapable de régulariser la situation financière de ses protégés, d'où la décision de ces derniers de poursuivre leur grève, a été reçu jeudi soir par le Wali de Relizane, a-t-on appris de la direction de cette formation.

Le chef de l'exécutif s'est engagé pour l'occasion à contribuer au règlement de la crise, en encourageant notamment les opérateurs économiques de la ville d'aider le club et lui éviter des lendemains incertains, précise la même source.

Les engagements du wali devraient convaincre les coéquipiers du capitaine, Mohamed Zidane, à reprendre le travail dès samedi, et préparer par là même le déplacement de Saïda, vendredi prochain, dans le cadre de la sixième journée du championnat.

Le "Rapid", relégué en fin de saison passée en deuxième palier, a mal démarré son aventure en Ligue 2, en n'obtenant que deux points en trois matchs, dont deux à domicile. Mais l'équipe, qui a perdu les services de son entraineur Youcef Bouzidi, a repris du poil de la bête dès la quatrième journée, en enchainant deux victoires de suite.

Cette résurrection des joueurs relizanais n'a pas été accompagnée par la régularisation de leur situation financière, d'où leur décision de boycotter les entrainements tout au long de la semaine.

LIGUE 1 (5E JOURNÉE - MISE À JOUR):

USM Alger-USM El Harrach domicilié au stade Omar-Hamadi

Le derby algérois entre l'USM Alger et l'USM El Harrach comptant pour la mise à jour de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis se déroulera au stade Omar-Hamadi (Bologhine) le mardi 10 octobre à 17h45, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) vendredi. Cette rencontre avait été reportée par la LFP pour permettre à l'USM Alger de préparer sa demi-finale aller de Ligue des champions d'Afrique contre les Marocains du WA Casablanca (0-0).

Le match devait se dérouler au stade 5-juillet qui abrite les derbies de la capitale mais le mauvais état de la pelouse a poussé les responsables de l'enceinte à la fermer pour entamer des travaux pour la seconde fois depuis l'entame de la saison en cours.

LIGUE 1 MOBILIS/USM BEL-ABBÈS :

Les aides financières des autorités locales affluent

La situation financière de l'USM Bel Abbès, club de Ligue 1 de football, devra connaitre une légère amélioration dans les prochains jours avec une subvention de l'ordre de 30 millions de dinars octroyée par l'APC de Sidi Bel Abbès.

Cette subvention interviendra quelques jours après le versement dans le compte bancaire du club d'une aide de 20 millions de dinars de la part de l'APW, en marge d'une cérémonie organisée par le wali, Tahar Hachani, mercredi passé en l'honneur des équipes sportives de la ville qui s'étaient distinguées la saison passée, dont l'USMBA, quatrième au classement du championnat, indique samedi le club sur sa page facebook officielle.

"Al Khadra" se débat dans une crise financière aigüe depuis l'intersaison, ce qui a conduit au départ de plusieurs de ses cadres qui ont choisi d'opter pour d'autres formations.

Cette situation a causé à l'équipe une entame de compétition très difficile, avant de reprendre du poil de la bête lors des deux précédentes journées au cours desquelles les protégés de l'entraineur Si Tahar Cherif

El Ouzzani, ont réussi à obtenir quatre points d'un nul sur le terrain du MC Oran et une victoire à domicile contre le MC Alger.

Selon la même source, il a fallu au président par intérim et actionnaire majoritaire de la société par actions du club, Okacha Hasnaoui, qu'il mette la main dans la poche pour permettre aux Vert et Rouge de démarrer la saison, précisant qu'il a injecté 80 millions de dinars dans les comptes du club.

Le budget de l'USMBA lors de la saison passée a tourné autour de 300 millions de dinars, destinés en particulier à couvrir la masse salariale de l'équipe première estimée à 26 millions de dinars mensuellement. Cette masse a augmenté cet exercice pour atteindre les 30 millions, a détaillé la même source.

LIGUE1 MOBILIS

Le MCA est l'OM puissance 5

L'entraîneur-adjoint du Mouloudia Club d'Alger (MCA), Hakim Malek, a indiqué samedi que le très populaire club algérois est l'équivalent de l'Olympique de Marseille (OM) puissance 5 en matière d'exigence et de pression.

Faire le meilleur championnat possible, la première ou la deuxième place, de se qualifier en Ligue des Champions et si demain on a la possibilité de ramener la coupe (d'Algérie) ça sera encore mieux, à savoir que le MCA est un club très populaire, le doyen des clubs en Algérie donc c'est comme si vous étiez à l'OM puissance 5, ici les objectifs de résultats sont très élevés, c'est un club avec une très grosse pression où les enjeux sont énormes , a expliqué dans une interview au journal La Marseillaise ce technicien qui est respecté dans le milieu du football provençal. Il a indiqué qu'en revenant en Algérie, pays où il n'a jamais été trop détaché de son championnat de football qu'il n'a guère évolué, selon lui.

Le championnat n'a guère évolué, c'est le même fonctionnent, c'est le même type de jeu puis aujourd'hui vu que j'ai un rôle d'adjoint, je suis moins exposé donc c'est peut-être plus simple pour moi de vivre au quotidien , a-t-il dit.

Pour son rôle d'adjoint du coach Bernard Casoni, Hakim Malek, que les spécialistes de la balle ronde le qualifient d' incarner à merveille la génération de coachs talentueux , a indiqué qu'il sera plus en contact avec les joueurs.

Le poste d'adjoint est plus au contact des joueurs, je pense que c'est la cheville ouvrière de l'entraîneur, c'est celui qui met en pratique ce que souhaite le coach en tant que ligne de conduite et objectif de jeu , a-t-il précisé, ajoutant que son travail au côté de Bernard Casoni consiste à être avec lui tous les jours, aujourd'hui on est dans un pays arabophone donc c'est sûr que pour la compréhension de la langue, pour la retransmission des informations, pour certaines explications c'est beaucoup plus simple parce que je parle la langue .

Deuxièmement, on a un staff élargi parce qu'on est deux adjoints avec Rafik Saïfi qui est aussi très important. Bernard Casoni a une notion de jeu, à moi de lui amener mes idées, on échange, il tranche puis après c'est à moi de concevoir le travail et à le planifier sur la semaine parce qu'on a des rencontres tout les deux, trois jours , a encore précisé ce technicien de 45 ans qui ambitionne de revenir n 1 à un bon niveau.

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2013:

Tirage au sort le 9 octobre à Abou Dhabi (FIFA)

Le tirage au sort de la Coupe du Monde des clubs 2017 sera effectué le 9 octobre à Abou Dhabi (Emirats arabes unis) à 12h00 (heure locale), a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA) vendredi.

FIFA.com

Plus de la moitié des équipes en lice pour le Mondial des clubs 2017, prévu du 1er au 16 décembre prochain, ont déjà réservé leurs billets pour cette compétition. Al Jazira et Auckland City savent d'ores et déjà qu'ils donneront le coup d'envoi de la compétition lors du match d'ouverture. Il leur reste toutefois à découvrir le nom de leur éventuel futur adversaire au tour suivant, ainsi que l'ensemble du chemin qui mène à la finale.

Le match d'ouverture opposera le champion des Emirats arabes unis au vainqueur de la Ligue des champions de l'Océanie. Le vainqueur de ce premier duel accèdera au deuxième tour, en compagnie de Pachuca et des lauréats des Ligues des champions asiatique et africaine.

Le représentant du continent africain sera connu à l'issue de la finale de la Ligue des champions prévue en novembre prochain. La compétition est au stade des demi-finales dont les manches retour auront lieu entre le 20 et le 22 octobre.

Le Real Madrid et le vainqueur de la Copa Libertadores feront leur apparition en demi-finales.

Les équipes vaincues lors de chaque tour s'affronteront pour l'attribution des cinquième et troisième places. Cette dernière affiche fera office de lever de rideau avant la finale.

Le vainqueur, sacré champion du monde des clubs, sera connu le 16 décembre à Abou Dhabi.

APS

VENTURA ACCEPTE LES SIFFLETS

Accrochée à domicile par la Macédoine (1-1) vendredi, l'Italie a officiellement fait une croix sur une qualification directe pour le Mondial 2018. Alors que la Squadra Azzura a été ciblée par les sifflets du Stadio Olimpico de Turin au terme de cette pâle prestation, le sélectionneur transalpin Giampiero Ventura a dit comprendre les supporters "Je pense que les sifflets sont mérités, même si je pense que par principe on ne devrait jamais siffler l'équipe nationale, a affirmé le technicien en conférence de presse. Quand tu ne proposes plus rien, tu peux prendre un tir et un but. On doit aller jouer en Albanie. On est officiellement deuxièmes. Si on va en barrages, j'espère que quatre ou cinq joueurs seront revenus et que d'autres trouveront plus de continuité en club."

Zlatan va reprendre l'entraînement

Annoncé de retour en 2018 après sa grave blessure au genou, l'attaquant de Manchester United Zlatan Ibrahimovic (36 ans) fait le maximum pour revenir le plus tôt possible.

Alors que son médecin lui conseille de prendre son temps (voir ici), le Suédois continue d'accélérer le rythme. A tel point que l'ancien Parisien pourrait reprendre l'entraînement dès la fin du mois d'octobre, nous apprend ESPN. Le buteur maison Romelu Lukaku devrait avoir de la concurrence beaucoup plus vite que prévu.

Sneijder, Belhanda s'amuse du "troc"

Cet été, le milieu offensif Younès Belhanda (27 ans, 7 matchs et 1 but en championnat cette saison) a quitté l'OGC Nice pour Galatasaray pendant que Wesley Sneijder (33 ans, 2 matchs en L1 cette saison), venu pour le remplacer, effectuait le chemin inverse. Une sorte d'échange qui amuse beaucoup l'international marocain. "C'est marrant en plus, on a fait un troc avec Wesley Sneijder, a glissé l'ancien Montpelliérain, toujours amoureux des Aiglons, dans les colonnes du Magazine L'Equipe. Je regarde tous les matchs de Nice. Ils reviennent bien après un passage à vide normal au début de saison puisqu'il y a eu beaucoup de changement cet été."
Le Lion de l'Atlas n'aura pas manqué d'observer que pour l'instant le Gym n'a vraiment pas gagné au change dans ce troc, Sneijder n'ayant même plus été aligné depuis le 26 août...

Boateng savoure le retour de Heynckes

Le Bayern Munich a choisi de rappeler Jupp Heynckes sur le banc jusqu'à la fin de la saison pour remplacer Carlo Ancelotti, limogé la semaine dernière. Un retour du technicien allemand qui fait très plaisir au défenseur central Jérôme Boateng (29 ans, 3 matchs en Bundesliga cette saison), lequel a déjà évolué sous ses ordres entre 2011 et 2013.

"Je ne pense pas qu'il y ait une meilleure solution. C'est une très bonne solution pour tout le club, car il connaît le club par coeur. Jupp Heynckes a déjà tout prouvé. C'est un grand coach avec beaucoup d'expérience et de savoir-faire. Il a tout ce dont un bon coach à besoin", a assuré le joueur bavarois à Kicker.

VARANE : "LE PSG EST UNE TRÈS BELLE ÉQUIPE"

Alors que le PSG s'est renforcé de manière impressionnante cet été, Raphaël Varane a jugé leur potentiel pour l'Equipe. Le défenseur central du Real Madrid, présent en équipe de France pour les matches décisifs des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, a tenu des propos flatteurs envers le PSG : "C'est une très belle équipe, qui postule depuis plusieurs années à la victoire en C1. Cet été, le PSG s'est bien renforcé. Il a les qualités pour aller loin."

Carvajal déjà de retour ?

Selon les informations de la radio Onda Cero, le latéral droit du Real Madrid va revenir sous peu à l'entraînement. Dès la semaine prochaine, pour être plus précis. La joueur espagnol a été victime d'une péricardite dont il s'est visiblement vite remis.

Chelsea : le PSG, Kanté ne regrette rien

A l'été 2016, le Paris Saint-Germain avait tenté sa chance avec le milieu de terrain N'Golo Kanté (26 ans, 7 matchs et 1 but en Premier League cette saison), mais celui qui était alors tout frais champion d'Angleterre avait préféré quitter Leicester pour Chelsea. Et le milieu de terrain des Blues ne regrette pas d'avoir pris cette décision.

"Des regrets ? Non. Quand j'étais à Leicester j'ai eu en effet des opportunités, mais ma priorité était de rester en Premier League. Lorsque Chelsea m'a contacté, j'ai parlé avec le coach et le feeling est bien passé entre nous", a expliqué le Tricolore dans les colonnes du quotidien Le Parisien.

Cela n'empêche pas le natif de la capitale de se montrer élogieux au sujet du PSG

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Dimanche 8 octobre 2017 / 17 moharem 1439 - N° 1725 - Cinquième année

Algérie-Venezuela

Le président vénézuélien effectue une escale technique à Alger

Le président du Venezuela, Nicolas Maduro Moros, a effectué hier une escale technique à Alger. Le président vénézuélien, qui a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene, par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et des membres du gouvernement, avait effectué une tournée à l'étranger durant laquelle il s'est rendu notamment en Russie et en Turquie.

PARLEMENT

L'APN participera à Téhéran à la réunion de l'Union des Conseils des pays membres de l'OCI

L'Assemblée populaire nationale (APN), participe depuis hier et aujourd'hui à Téhéran aux travaux de la 38e réunion du comité exécutif de l'Union des Conseils des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a indiqué vendredi un communiqué de l'APN.

La réunion examinera "l'actualisation de l'ordre du jour de la 6eme réunion des commissions des affaires politiques, économiques, culturelles, juridiques, de la femme et de la famille".

Il sera question également d'actualiser l'ordre du jour de la 8em réunion du comité permanent de la Palestine, de la 7eme session de la conférence des femmes parlementaires musulmanes, outre la 3eme réunion de concertation des secrétaires généraux des Conseils membres de l'union", a indiqué la même source.

L'APN sera représentée aux travaux de la réunion par le député Boumeslat Touhami, en sa qualité de membre du comité exécutif de l'Union des conseils des pays membres à l'OCI.

MANIPULATION AU SERVICE PRESSE DE L'ONU :

L'Algérie demande des précisions

L'Algérie a exigé vendredi des précisions sur des propos de pétitionnaires sur le Sahara Occidental, dénaturés par le service presse de l'ONU, évoquant une possible manipulation destinée à faire dévier cette section onusienne de sa mission d'informer fidèlement l'opinion internationale.

" Nous demandons qu'une mise au point soit publiée sur le site Web de l'ONU et que le représentant du département de l'information (DPI) se présente devant cette commission pour nous expliquer ce qui s'est passé ", a déclaré Mohamed Bessedik, ambassadeur adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU, lors du débat de la quatrième commission de la décolonisation.

" Il est de son devoir de nous expliquer comment ses impairs ont été commis ", a-t-il ajouté. Le DPI doit, selon lui, " présenter des excuses ", après le tort qu'il a causé aux personnes concernées. S'agit il "d'une erreur commise volontairement ou bien par inadvertance, si c'est par inadvertance c'est (également) injustifiable , a-t-il soutenu.

Le dit service se trouve au cœur d'une grave affaire de manipulation après avoir dénaturé les propos d'intervenants venus témoigner leur soutien à la cause sahraouie, allant jusqu'à à attribuer des propos pro marocains à des pétitionnaires qui n'ont pas encore pris la parole.

Propos déformés ou inventés, contenus orientés, le service cumule depuis deux jours une série de dérapages qui entachent sa crédibilité en tant qu'organe d'information d'une institution multilatérale comme l'ONU.

L'ONU retire son compte rendu initial

" Pour voir qu'il y a peut être complicité, j'oserais dire, le communiqué de presse a été retiré aujourd'hui du site de l'ONU après la mise au point du président de la commission de la décolonisation ", Rafael Dario Ram?rez Carreno, a relevé l'ambassadeur adjoint qui note que les dérapages de ce service deviennent multiples et récurrents.

Le service de l'actualité et des contenus de l'ONU a dû retirer vendredi son compte rendu initial dans lequel il attribue au représentant sahraoui, Ahmed Boukhari, de graves propos sur le Front Polisario et le processus de paix au Sahara Occidental.

" Aujourd'hui on n'a pas seulement assisté à une discordance entre les communiqués de presse mais à des déclarations des pétitionnaires plus graves attribuées à un représentant légitime d'un peuple alors qu'il n'avait pas encore pris la parole ", s'est- il indigné.

Dénonçant cette déclaration erronée et purement inventée, M. Bessedik a lancé un appel solennel au secrétariat général pour " veiller à ce que les débats et les propos tenus au sein des organes de l'ONU soient dûment reflétés dans les comptes rendus de ce service".

Les Etats membres, a-t-il poursuivi, doivent s'assurer que ce département ne dévie pas de sa mission principale, celle de fournir une information vérifiée aux médias et à l'opinion internationale, a-t-il dit en substance.

L'ambassadeur adjoint a rappelé que l'Algérie qui, assure la mission de coordinateur des pays non-alignés sur la revitalisation de l'Assemblée générale, avait soulevé à plusieurs reprises le problème de la discordance des communiqués de presse avec les débats et les déclarations tenus à l'ONU.

Le représentant de l'Algérie a fait savoir que le secrétariat a évoqué un manque d'effectifs qui est à l'origine de cette anomalie "mais à la lumière de ce qui s'est passé aujourd'hui nous estimons que cet argument ne reflète nullement cet état de fait ", a affirmé Bessedik.

Dérapage planifié, selon le Front Polisario

Vendredi, le représentant du Front Polisario a déclaré à l'APS qu'il "allait demander une enquête sur ce grave dérapage ".

" C'est un dérapage planifié par ce service de l'ONU, envahi d'agents marocains qui sont allés à l'extrême falsification en m'attribuant des propos pro marocains, alors que je n'ai pas encore pris la parole ", a dénoncé le diplomate sahraoui. Jeudi soir, la présidente de Defense Forum Foundation, Suzanne Scholte a démenti dans une déclaration à l'APS les propos qui lui ont été attribués par le service presse de l'ONU.

" Je n'ai à aucun moment évoqué le plan d'autonomie du Maroc, j'ai appelé au retrait du Maroc du Sahara Occidental occupé", a indiqué Suzanne Scholte. La Lauréate du prix de la paix de Séoul a fait savoir qu'elle a été l'objet d'une manigance marocaine visant à l'empêcher de prendre part aux travaux de la commission.

La présidente de l'ONG américaine a été interpellée par les services de sécurité de l'ONU après une plainte de la délégation marocaine l'accusant d'avoir brandi un drapeau du Sahara Occidental dans la salle où se déroulaient les travaux de la commission.

Suzanne Scholte a été violemment bousculée par un membre de la délégation marocaine, alors qu'elle se faisait prendre en photo avec des délégués sahraouis au fond de la salle des réunions avec un autocollant de son ONG à la main, orné du drapeau du Sahara Occidental et du slogan " Free Western Sahara ", a-t-elle précisé à l'APS.

ALGÉRIE-FRANCE

Une délégation du Conseil d'Etat achève sa visite de travail en France

Une délégation du Conseil d'Etat, conduite par sa présidente Soumia Abdelsadok, a achevé vendredi après-midi sa visite de travail en France entrant dans le cadre du partenariat institutionnel entre l'Algérie et la France.

Durant une visite de quatre jours, la présidente du Conseil d'Etat et les membres de la délégation qui l'accompagnent ont eu une séance de travail à Marseille avec les présidents de chambre et magistrats de la Cour administrative d'appel sur le traitement d'un dossier, de l'enregistrement à la notification, a-t-on appris de la délégation.

"Nous nous sommes intéressés aux procédures de la Cour administrative d'appel en raison du fait que 80 % de contentieux en Algérie sont des contentieux d'appel", a précisé à l'APS la présidente du Conseil d'Etat, soulignant qu'il y a entre 12000 et 14000 dossiers par an pour les 72 magistrats que compte le Conseil d'Etat. En outre, un séminaire de travail a été organisé jeudi au Conseil d' Etat français pour examiner l'exécution des décisions rendues par les juridictions administratives et la répartition de compétence entre juridiction administrative et judiciaire.

Ces consultations s'inscrivent dans le cadre de la convention de jumelage et de coopération entre les Conseils d'Etat des deux pays, signée en 2016. Les deux parties sont tenues, dans ce cadre, de faire le point sur cette coopération de façon régulière.

A travers cette convention, les deux parties ont décidé de développer deux axes prioritaires de coopération bilatérale, à savoir le renforcement des capacités des magistrats administratifs et la modernisation du Conseil d'Etat et des tribunaux administratifs algériens par le renforcement de ses outils et ses moyens de performance. Elle prévoit l'accueil en France de magistrats et les personnels du Conseil d'Etat algérien et des tribunaux administratifs dans le cadre de sessions d'échanges. Au cours de la journée de vendredi, la délégation algérienne a participé à un colloque sur la justice administrative dans le monde arabe, organisé par l'Université Paris Descartes.

La présidente du Conseil d'Etat, Soumia Abdelsadok, a expliqué, dans son intervention, que son "institution poursuit un triple objectif dans le sens du progrès et de la modernité sur le plan consultatif, judiciaire et organisationnel".

Elle a indiqué que le Conseil d'Etat souhaite influer sur le grand débat de société en donnant un avis éclairé au gouvernement sur les projets de lois et d'ordonnances, mais aussi émettre des avis sur les propositions de loi et étendre son avis au projet de décrets importants, tâche ne lui étant pas permise pour le moment. Avec son option pour le numérique, la présidente a souligné que le Conseil d'Etat vise à se doter d'une procédure fiable, utile et efficace pour garantir une justice protectrice des droits de l'homme et de l'environnement, en assurant un service public moderne en rendant accessible par internet les informations utiles pour les avocats, les justiciables et les administrations parties aux procès. Dans son intervention, le vice-président en charge de la présidence du Conseil d'Etat français, Jean-Marc Sauvé, a expliqué que les modes d'organisation de la justice administrative varient d'un Etat à un autre dans le monde arabe, mais il y a, a-t-il relevé, cette nécessité de contrôler juridiquement l'administration. Dans cette diversité, nous avons tous à apprendre en confrontant nos modes de travail pour rendre plus efficaces les droits fondamentaux , a-t-il